



RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité du service public

EAU POTABLE

2022



Communauté de Communes du Pays d'Iroise

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

EXERCICE 2022



Conformément au décret n°2007-675 du 02 mai 2007

Le rapport est établi à partir de données tirées des rapports annuels du délégataire ainsi que de données et informations propres à la Communauté de Communes.

Il comporte les indicateurs réglementaires et des indicateurs complémentaires liés aux particularités du service.

La définition des indicateurs les plus techniques est rappelée dans un glossaire situé en fin de rapport.

Ces indicateurs sont identifiés dans le texte du rapport par le n° d'ordre au sein du glossaire.

Sommaire

Table des acronymes	5
Chiffres clés du service d'eau potable	6
1. La présentation générale du service.....	7
1.1. Le territoire.....	7
1.2. Les missions du service public d'eau potable	9
1.3. Les modes de gestion	11
1.3.1. Molène	11
1.3.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier et Trébabu (Ex Kermorvan)	13
1.3.3. Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)	16
1.3.4. Ploudalmézeau	17
1.3.5. Lanrivoaré et Tréouergat	18
1.3.6. Les autres communes du territoire	18
1.4. Présentation du service eau et assainissement du Pays d'Iroise Communauté	19
1.5. Bilan annuel d'activité et faits marquants	19
1.5.1. Sécheresse 2022	19
1.5.2. Travaux interconnexion du Syndicat des eaux du Bas Léon	20
1.5.3. Finalisation du schéma directeur patrimonial d'eau potable	20
1.5.4. Projet de centrale photovoltaïque à Molène	21
1.6. Evolutions réglementaires.....	23
1.6.1. La réglementation des métabolites de pesticides.....	23
1.6.2. La refonte de la directive 98/83/CE	23
2. Les caractéristiques et performances techniques du service.....	24
2.1. Les usagers du service	24
2.2. Le patrimoine du service	26
2.3. Les ressources	26
2.3.1. Les ressources propres au service.....	26
2.3.2. Les volumes importés.....	27
2.4. La production.....	32
La Communauté recherche de manière privilégiée une réponse locale à ses besoins en eau en optimisant ses propres moyens de production.	32
2.5. La distribution.....	32
2.5.1. Les volumes exportés	32
2.5.2. La distribution d'eau sur le territoire	33
2.6. Les interventions et travaux sur le territoire	39
2.7. Les performances du réseau.....	44
2.7.1. Le rendement.....	44
2.7.2. L'indice linéaire des volumes non comptés.....	46

2.7.3. L'indice linéaire de pertes	47
2.8. La qualité de l'eau	48
2.9. Démarche Développement Durable	53
2.10. Le service aux usagers	54
2.11. Les tableaux récapitulatifs des indicateurs de performance	57
2.11.1. Molène	57
2.11.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguier et Trébabu (Ex Kermorvan)	58
2.11.3. Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)	59
2.11.4. Lampaul-Ploudalmézeau	60
2.11.5. Milizac-Guipronvel	61
2.11.6. Ploudalmézeau	62
2.11.7. Saint-Renan	63
3. Le prix des services de l'eau potable	65
3.1. Les modalités de tarification	65
3.2. Le prix de l'eau potable	66
3.2.1. La facture 120 m ³	66
3.2.2. Comparaison nationale et sur le bassin Loire Bretagne du prix de l'eau potable	67
3.2.3. Décomposition du prix de l'eau potable	68
3.2.4. Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif en 2023	82
3.2.5. L'évolution du prix de l'eau potable	82
3.3. Les éléments financiers du service	83
3.3.1. Les recettes	83
3.3.2. Les renouvellements	86
3.3.3. Les investissements	88
3.3.4. L'évolution de la dette	91
Annexes	92
Annexe I :	Méthode de calcul des indicateurs de performance
Annexe II :	Indice de connaissance patrimoniale par secteur
Annexe III :	Pyramides âges des compteurs par secteur
Annexe IV :	Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable
Annexe V :	Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Table des acronymes

ARS : Agence Régionale de Santé

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux

DSP : Délégation de Service Public

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

IFEN : Institut Français de l'Environnement

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

SPL : Société Publique Locale

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

DUP : Dossier d'Utilité Publique

ILC : Indice Linéaire de Consommation

ILP : Indice Linéaire des Pertes

Chiffres clés du service d'eau potable

Nombre d'habitants
desservis



62 554

Nombre d'abonnés



27 050

Nombre de captages



8

Nombre d'installations
de production d'eau



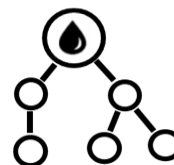
4

Nombre de réservoirs



17

Longueur de réseau



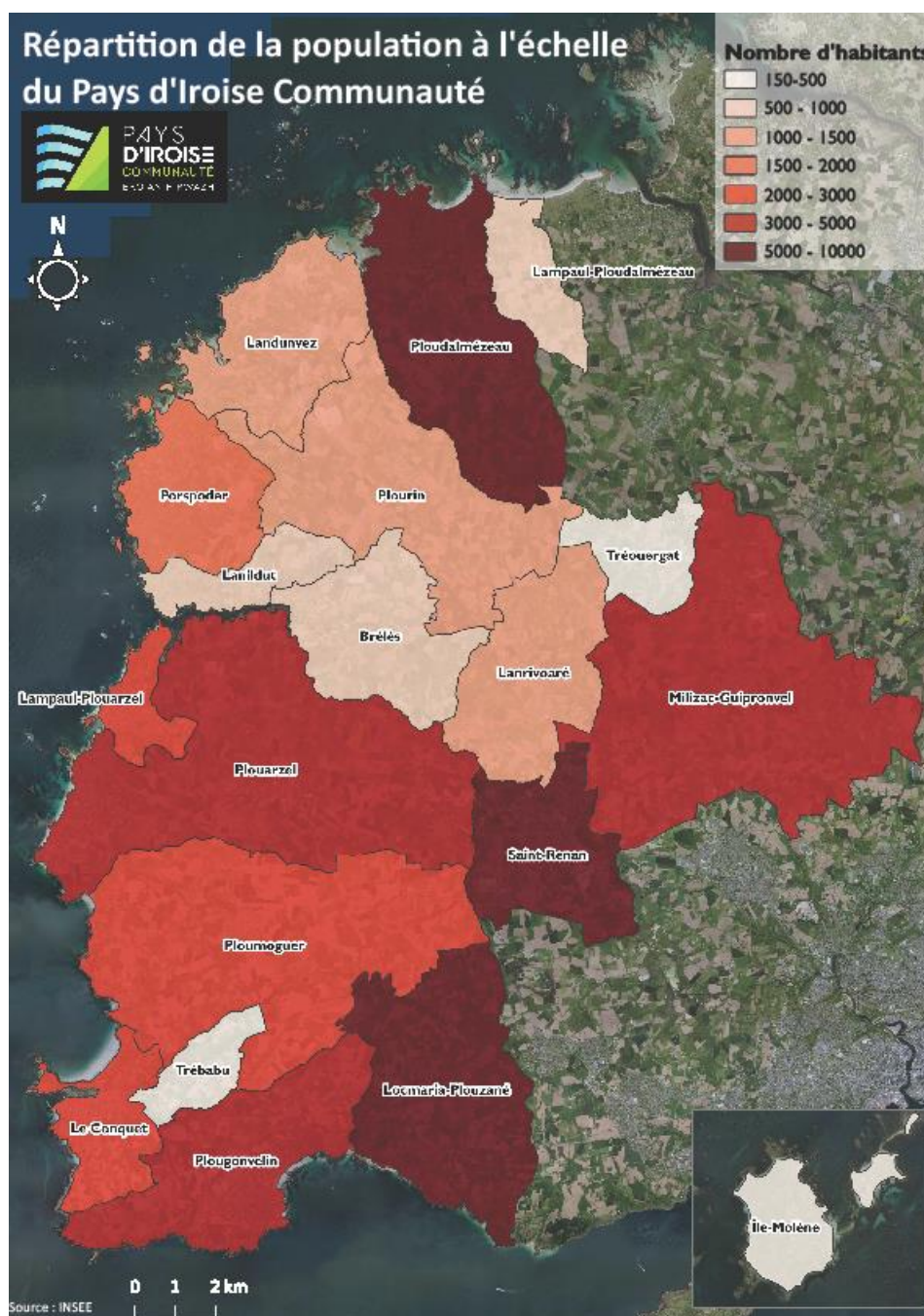
1003.04 km

1. La présentation générale du service

1.1. Le territoire

En 2022, le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise comprend 19 communes pour une population légale de 50 049 habitants (source INSEE 2022) :

Communes	Population légale 2022
Brélès	886
Lampaul-Plouarzel	2 198
Lampaul-Ploudalmézeau	846
Landunvez	1 524
Lanildut	973
Lanrivoaré	1 502
Le Conquet	2 826
Locmaria-Plouzané	5 242
Milizac-Guipronvel	4 671
Molène	167
Plouarzel	4 017
Ploudalmézeau	6 465
Plougonvelin	4 288
Ploumoguer	2 184
Plourin	1 270
Porspoder	1 815
Saint-Renan	8 470
Trébabu	373
Tréouergat	332
Total	50 049



Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service est soumis à l'examen d'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) pour les communes de plus de 10 000 habitants, les EPCI de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants (art L1413-1 du CGCT).

La Communauté de Communes est donc dans l'obligation de soumettre le RPOQS à une CCSPL à compter de l'année 2023.

➤ Eau potable

La Communauté de Communes assure la compétence eau potable sur l'ensemble du territoire depuis le 1^{er} janvier 2018 (hors périmètre géré par l'association syndicale de Lanrivoaré).

1.2. Les missions du service public d'eau potable

La Communauté de Communes du Pays d'Iroise a pour objet l'organisation de ce service public sur le territoire des communes adhérentes.

Il a qualité notamment :

- Pour étudier et réaliser les ouvrages nécessaires à la production, au stockage et à la distribution de l'eau potable mais aussi à la collecte et au traitement des eaux usées,
- Pour assurer leur fonctionnement, leur entretien et leur renouvellement,
- Pour établir le règlement du service,
- Pour fixer le prix de l'eau,

Les missions principales du service public d'eau potable se décomposent en :

- **La gestion de la ressource :**

Afin d'être en mesure de garantir une bonne qualité d'eau, les ressources en eau utilisées par la Communauté de Communes font l'objet d'un suivi régulier notamment grâce à la protection de forages suite à la mise en place de Dossier d'Utilité Publique (DUP), au suivi des niveaux piézométriques et également grâce au suivi des analyses d'eaux brutes.

- **Le pompage, le traitement et le stockage :**

La ressource est puisée dans le milieu naturel grâce à différents ouvrages de captage d'eau de surface et d'eau souterraine. Cette eau est ensuite traitée dans différentes usines avant d'être mise en distribution. Afin d'avoir le quantitatif suffisant pour l'approvisionnement des abonnés, les eaux traitées sont acheminées jusqu'à des réservoirs de stockage.

- **La distribution et la vente de l'eau potable :**

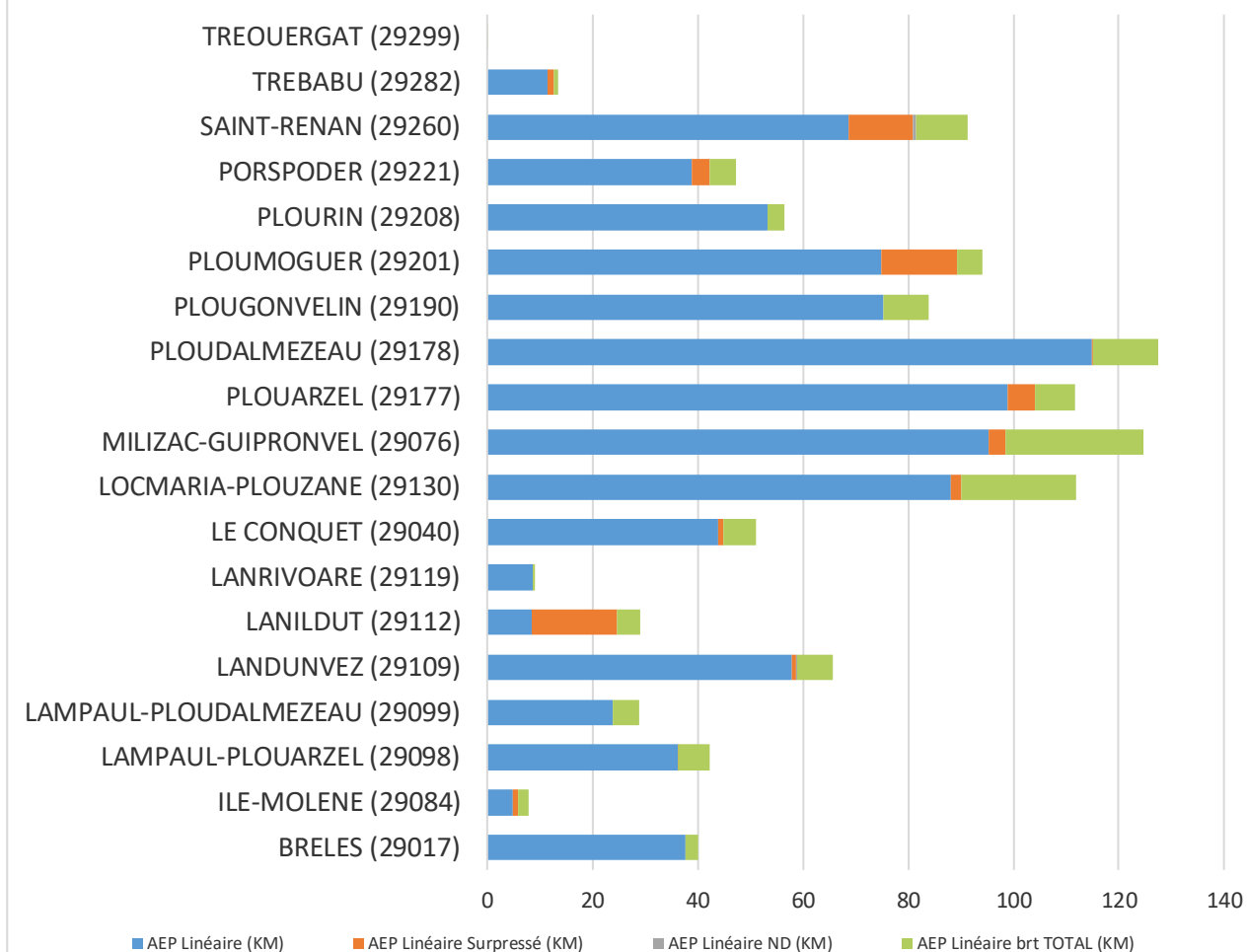
La distribution de l'eau potable se fait grâce à des réseaux gravitaires, où l'eau se déplace jusqu'au point de distribution, à l'aide de la pente des canalisations ou grâce à des réseaux en pression, dans lesquels l'eau est envoyée à l'aide de surpresseurs.

Les eaux produites par la Communauté de Communes ne permettent pas la couverture totale des besoins en approvisionnement du territoire. Des achats d'eau potable sont ainsi assurés auprès de divers producteurs d'eau (SEBL et Eau du Ponant).

Des exigences réglementaires de rendement doivent être respectées (loi Grenelle 2) sur la distribution de l'eau afin de limiter les pertes en eau.

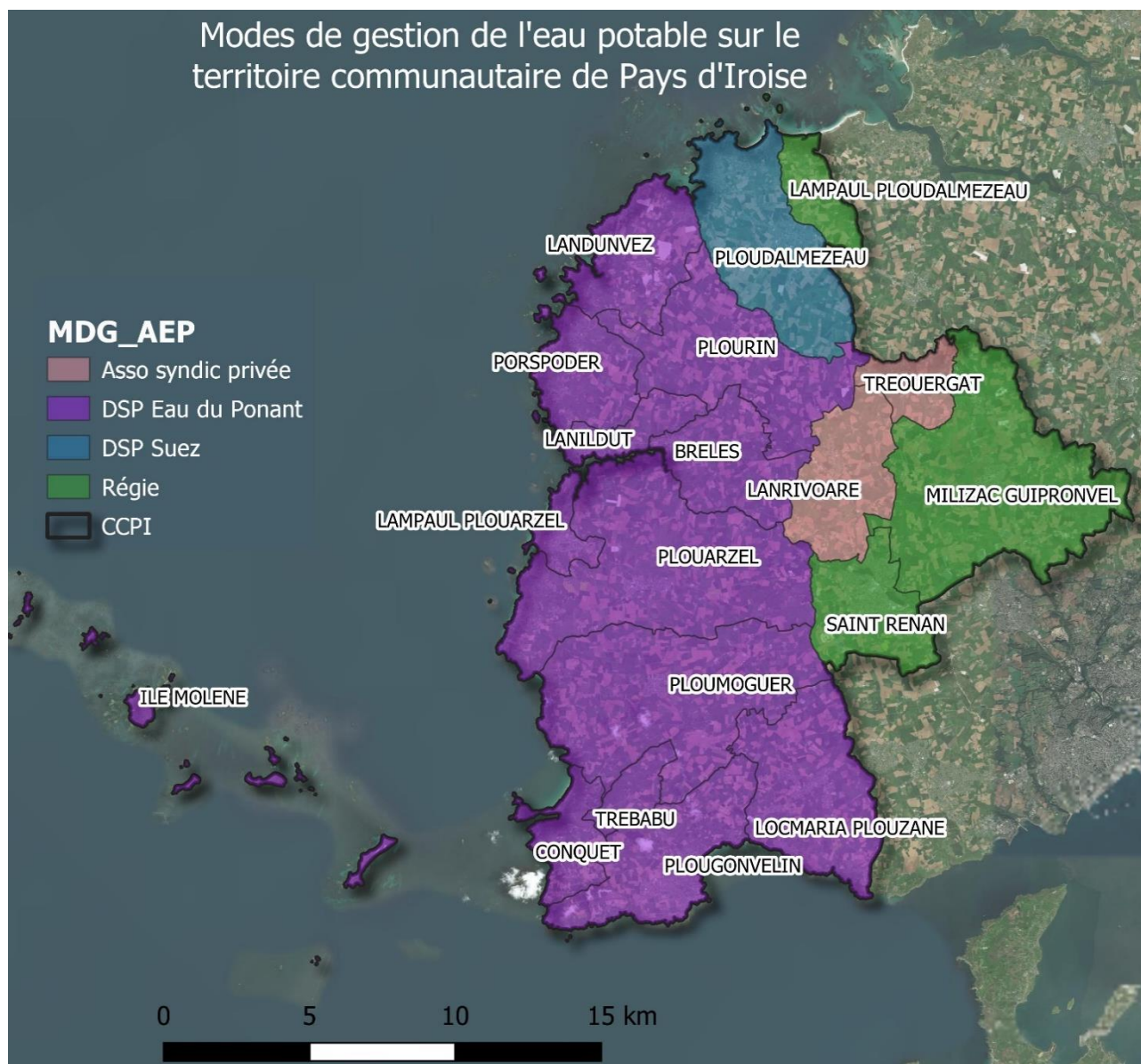
La répartition des linéaires de réseaux (en kilomètres) par commune est donnée dans le graphique suivant :

Répartition des linéaires de réseaux par type



1.3. Les modes de gestion

La carte suivante présente les modes de gestion au 31/12/2022 sur le territoire communautaire :



1.3.1. Molène

Le service public d'eau potable de la commune de l'île de Molène est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Ce contrat a été signé pour une durée de 20 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2034.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2015	31 décembre 2034	20 ans	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	Octobre 2016			Modification des parts des recettes des ventes d'eau perçues respectivement par la collectivité et le délégataire
Avenant 2	Octobre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Suppression de l'article 5 relatif aux dispositions diverses - Modification de l'article 8.4 relatif au tarif de base de la part du délégataire
Avenant 3	Octobre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 6 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau potable - Modification de l'annexe 9 relative au régime financier pour mettre en place un nouveau bordereau des prix aux abonnés du service - Modification de l'article 6.7 et de l'annexe 12 sur les dispositions relatives aux compteurs
Avenant 4	Décembre 2020			Modification du règlement du service de l'eau potable

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau		X
	Branchements		X

	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

1.3.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougouvelin, Ploumoguer et Trébabu (Ex Kermorvan)

Le secteur de l'ex-Syndicat de Kermorvan s'étend sur 7 communes : Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougouvelin, Ploumoguer et Trébabu.

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ce contrat a été signé pour une durée de 10 ans et est arrivé à échéance le 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2013	31 décembre 2022	10 ans	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	26 mai 2014			<ul style="list-style-type: none"> - Modalités d'indexation du tarif de base de la part du délégataire - Possibilité d'un versement anticipé de la part perçue par Eau du Ponant pour le compte de la collectivité - Correction d'erreurs et oublis dans le bordereau des prix - Intégration de la convention SFR
Avenant 2	04 août 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 3 relative au format du CARE - Remplacement des articles du chapitre 11 et de l'annexe 1 relative aux comptes rendus et indicateurs du délégataire - Modification de l'article 6.9 – lutte contre l'incendie - Modification de l'article 8.5 – modalités d'indexation du tarif de base du délégataire - Modification de l'annexe 15 – conventions « antennistes »
Avenant 3	11 décembre 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 7 relative au règlement de service

Avenant 4	11 mai 2017			- Création de château d'eau
Avenant 5	24 octobre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification du chapitre 5 du contrat relatif aux services aux usagers : ajout d'un article 5.6 relatif à la notion de prestations accessoires réalisées pour les abonnés au titre du complément naturel du service public - Modification de l'article 9.1 concernant les travaux de branchements neufs sur bordereau de prix - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (bordereau de prix – forfaits - actualisation)
Avenant 6	29 décembre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation) - Modification de l'annexe 2 relative au programme de GER : mise à jour 2018 – 2020 - Modification de l'annexe 3 relative au compte d'exploitation
Avenant 7	16 avril 2018			- Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation)
Avenant 8	28 décembre 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 12 relative au régime financier (modification du bordereau de prix) - Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau potable - Modification de l'article 6.7 et de l'annexe 16 pour les dispositions relatives aux compteurs - Modification des annexes 4 et 6 pour intégrer la gestion par Eau du Ponant des débits du ruisseau de Kermorvan pour la production d'eau potable.
Avenant 9	Décembre 2020			- Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements		X
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

Un nouveau contrat de délégation de service public a été signé avec la société publique locale Eau du Ponant, après un audit du contrat et l'application d'une procédure de DSP en in house. Ce nouveau contrat de délégation de service public comporte un certain nombre de modifications dans son périmètre géographique comme dans celui des attributions confiées au délégataire.

Par délibération en date du 15 décembre 2021, le Conseil communautaire a approuvé le principe de la gestion du service public de l'eau potable sous la forme d'une concession sous forme de délégation de service public confiée à la SPL Eau du Ponant dans le cadre d'un contrat de quasi-régie.

Grandes lignes du contenu du nouveau contrat à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Le contrat porte sur les éléments résumés suivants :

- exploitation de l'usine de production d'eau potable et des forages et captage et des ouvrages et distribution de l'eau potable sur le secteur sud-ouest du territoire correspondant aux anciens périmètres de Kermorvan et du Chenal du Four
- GER des ouvrages et équipements électromécaniques (le GER réseaux relevant de la Communauté)

- gestion de la relation avec la clientèle dont facturation.

1.3.3. Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)

Le secteur de l'ex-Syndicat des Eaux du Chenal du Four s'étend sur 5 communes : Brélés, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder.

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à la Société Publique Locale (SPL) Eau du Ponant par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2012. Ce contrat a été signé pour une durée initiale de 10 ans et demi et est arrivé à échéance le 31 décembre 2022.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} juillet 2012	31 décembre 2022	10 ans ½	Délégation du service d'eau potable
Avenant 1	18 décembre 2015			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 3 relative au format du CARE - Remplacement des articles du chapitre 11 et de l'annexe 1 relative aux comptes rendus et indicateurs du délégataire - Modification de l'article 6.9 relatif à la lutte contre l'incendie - Modification de l'article 8.5 relatif aux modalités d'indexation du tarif de base de la part du délégataire - Modification de l'annexe 16 relative aux conventions « antenniste » - Nouveau règlement du service public de l'eau
Avenant 2	27 novembre 2017			<ul style="list-style-type: none"> - Modification du chapitre 5 du contrat relatif aux services aux usagers : ajout d'un article 5.6 relatif à la notion de prestations accessoires réalisées pour les abonnés au titre du complément naturel du service public - Modification de l'article 9.1 concernant les travaux de branchements neufs sur bordereau de prix - Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – forfaits – actualisation)
Avenant 3	11 avril 2018			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 13 relative au régime financier (bordereau de prix – suppression actualisation) - Modification de l'annexe 2 relative au programme de GER : mise à jour 2018 - 2020
Avenant 4	Décembre 2020			<ul style="list-style-type: none"> - Modification de l'annexe 7 pour intégrer la nouvelle version du règlement du service de l'eau

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements		X
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X
	Entretien espace vert	X	

Comme indiqué plus haut, ce contrat de DSP a été reconfiguré à compter du 1^{er} janvier 2023 et attribué à la SPL Eau du Ponant par délibération du conseil communautaire du 9 novembre 2022.

1.3.4. Ploudalmézeau

Le service public d'eau potable de ce secteur est actuellement délégué à Suez Eau France par un contrat de délégation de service public qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ce contrat a été signé pour une durée de 12 ans et arrivera à échéance le 31 décembre 2024.

Le tableau ci-dessous présente les dates de prise d'effet et d'échéance du contrat et des avenants qui ont été signés :

DESIGNATION	PRISE D'EFFET	ECHEANCE	DUREE	OBJET
Contrat	1 ^{er} janvier 2013	31 décembre 2024	12 ans	Délégation du service d'eau potable

Avenant 1	16 juillet 2013			<ul style="list-style-type: none"> - Dates de reversement, - Indice d'actualisation - Création d'un fonds à destination du CCAS
------------------	-----------------	--	--	--

Le contrat de délégation de service public précise les rôles et responsabilités de la Communauté de Communes et du délégataire, les obligations de résultats, les objectifs de performance à atteindre, le prix du service et son évolution sur la durée du contrat.

La répartition des obligations est synthétisée ci-dessous :

CATEGORIE	NATURE	DELEGATAIRE	COMMUNAUTE
Gestion du service	Application du règlement du service	X	
	Exploitation et entretien des installations	X	
	Qualité de l'eau	X	
	Relevé des compteurs	X	
Gestion des abonnés	Accueil des usagers	X	
	Facturation / Recouvrement	X	
	Traitement des réclamations clients	X	
Renouvellement	Compteurs	X	
	Canalisations réseau < 6ml	X	
	Canalisations réseau > 6ml		X
	Branchements	X	
	Renouvellement des vannes et accessoires hydrauliques en dehors d'opérations de renouvellement des canalisations	X	
	Équipements électromécaniques	X	
	Génie civil et bâtiments		X

1.3.5. Lanrivoaré et Tréouergat

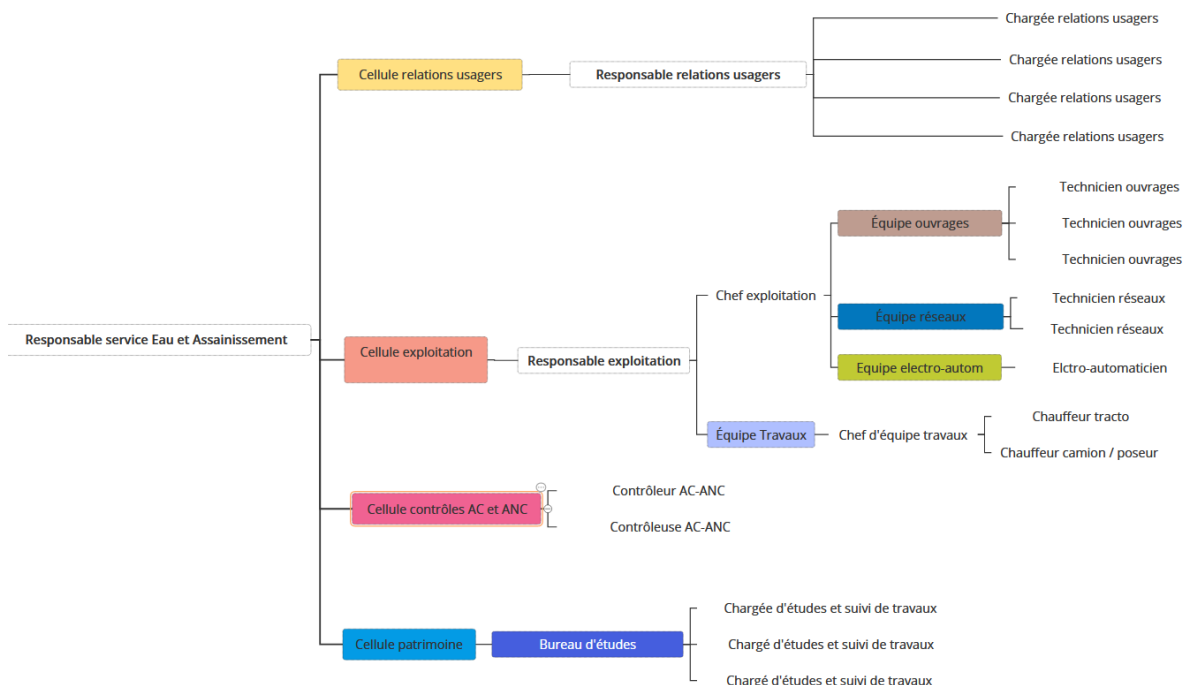
Les communes de Lanrivoaré et Tréouergat sont suivies par l'Association Syndicale d'eau de Lanrivoaré, un organisme privé, et ne sont donc pas prises en compte dans ce rapport.

1.3.6. Les autres communes du territoire

Le reste du territoire (Lampaul-Ploudalmézeau, Milizac-Guipronvel, Saint-Renan) est actuellement géré en régie communautaire.

1.4. Présentation du service eau et assainissement du Pays d'Iroise Communauté

Cette régie a été créée le 1er janvier 2018 et est composée d'un effectif de 22 agents en fin d'année 2022 dédié au service de l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif et de l'eau potable.



1.5. Bilan annuel d'activité et faits marquants

1.5.1. Sécheresse 2022

L'année 2022 a été marquée par un épisode de sécheresse exceptionnel qui a eu des répercussions sur le maintien de l'alimentation en eau potable du territoire de Pays d'Iroise Communauté. L'usine de Pont Ar Bled a joué un rôle essentiel dans l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble du Pays de Brest.

Les interconnexions de secours du Bas Léon et de Brest Métropole ont été fortement sollicitées durant le second semestre 2022.

L'usine de production de Kermorvan quasi à l'arrêt d'août à novembre 2022 en raison d'un niveau historiquement bas de la retenue de Kerescar a entraîné une alimentation de l'ex secteur de Kermorvan par l'interconnexion de Brest Métropole via le réservoir de Brendégué à Locmaria Plouzané.

L'usine de Pont Cléau / Langoadec à Milizac-Guipronvel a connu une baisse d'alimentation des forages : celui de Pont Cléau fut mis à l'arrêt durant 2 mois, celui de Langoadec a enregistré une baisse de fourniture en eau passant de 21 m³/h à 15 m³/h. Il a été nécessaire d'activer l'interconnexion avec le syndicat du Bas Léon sur le château d'eau de Milizac.

La situation sur l'unité de production du Traon a toutefois été bien meilleure que sur bon nombre d'autres ressources et s'est maintenue à un niveau proche de celui observé en 2021.

A Molène, le déficit pluviométrique constaté au mois de mai 2022, estimé à environ 300 mm par rapport à la normale, soit près de 1 500 m³, a motivé l'installation en urgence d'une unité de dessalement d'eau de mer. Grâce à la réactivité et à la mobilisation de tous (Pays d'Iroise Communauté, commune, fournisseur SLCE et équipes d'Eau du Ponant et SUEZ) les premiers mètres cubes d'eau dessalée ont pu être produits dès le 8 juillet 2022. Via le transit dans la citerne des Anglais au moyen de l'ancienne conduite de déchargement des

bateaux citernes, cette ressource a pu continuer à alimenter l'unité de production durant la saison estivale. Au total, 1 650 m³ d'eau de mer dessalée ont ainsi été produits qui, en complément d'une exploitation très modérée des forages, ont permis d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable de l'île.

Un comité technique hebdomadaire de gestion de la sécheresse a été mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'eau de la région brestoise (Eau du Ponant, SEBL, CCPA, CLCL, CCPI, ...) de juin à octobre pour coordonner à l'échelle du Pays de Brest l'ensemble des dispositions prises par les maîtres d'ouvrages et les exploitants des secteurs secourus par Pont Ar Bled.

Cet épisode de sécheresse a aussi été un moment important de sensibilisation des consommateurs d'eau aux économies à réaliser et à la vigilance à avoir (bons gestes, etc.) via des communiqués de presse, conférences de presse, etc.

1.5.2. Travaux interconnexion du Syndicat des eaux du Bas Léon

Les travaux du Syndicat des Eaux du Bas Léon pour la sécurisation de l'alimentation du territoire de l'ex Syndicat du Chenal du Four mais aussi de l'association syndicale de Lanrivoaré et de Tréouergat sont en cours. L'année 2023 sera celle de la finalisation de ses travaux pour permettre une exploitation plus sereine du territoire en période de forte demande. Cette interconnexion prévue au schéma départemental d'eau potable crée une liaison et sécurité supplémentaire avec la métropole brestoise.

1.5.3. Finalisation du schéma directeur patrimonial d'eau potable

Du fait du transfert de la compétence eau potable le 1er janvier 2018, la communauté a hérité d'un patrimoine très important et très hétérogène en lien avec l'organisation territoriale antérieure. Il en résulte aussi des disparités de gestion, de tarification, de fonctionnement et d'équipements de suivi.

Au cours des années précédant le transfert de compétences, des schémas directeurs communaux ou syndicaux ont été réalisés visant à maîtriser la pérennité de leurs installations et la qualité sanitaire de l'eau distribuée :

- Ex-syndicat de Kermorvan-Kersauzon (2014) pour les communes de Le Conquet, Plougonvelin, Ploumoguier, Trébabu, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel et Locmaria-Plouzané ;
- Ex-Syndicat du Chenal du Four (2016) pour les communes de Brélès, Lanildut, Landunvez, Porspoder et Plourin ;
- Ex-commune de Milizac (2017) ;
- Ex-syndicat de Saint-Pabu (2017) qui concerne Lampaul-Ploudalmézeau ;
- Ploudalmézeau (2018).

Afin de poursuivre ces actions pour améliorer le service aux abonnés, Pays d'Iroise Communauté a souhaité engager à l'échelle de son territoire une étude patrimoniale avec établissement d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable. Ce dernier constitue un document de référence - important pour la planification des travaux - demandé par les financeurs à l'appui des demandes de subvention et dossiers de travaux. Il sert également de guides pour la planification budgétaire.

L'étude débutée en 2019 avait ainsi pour objectif final, de définir une stratégie globale permettant une gestion optimale de la ressource en eau, des réseaux et de ses infrastructures associées et à venir et ce en prenant en compte les évolutions urbanistiques et démographiques du territoire.

Les différentes phases du schéma directeur patrimonial d'eau potable ont été les suivantes :

1. État des lieux des systèmes d'alimentation en eau potable
2. Mise à jour cartographique et modélisation
3. Bilan ressource besoins et sécurisation de l'alimentation

4. Optimisation de la sectorisation
5. Propositions de travaux et de plan pluriannuel d'investissement

Après une longue phase de reconnaissance patrimoniale, ce travail a ainsi permis de prioriser les chantiers à venir dans l'ensemble des thématiques de l'eau.

La ressource en eau est essentielle et vitale et contribue à l'attractivité même du territoire et est une condition nécessaire à la qualité de vie de ses habitants et au développement économique et touristique du territoire. Dans un contexte de changement climatique et de multiplication prévisible d'épisodes de sécheresse, une attention particulière est portée par ce schéma directeur sur le renouvellement des réseaux afin de limiter les fuites d'eau, sur les capacités locales de production d'eau, sur la sécurisation de l'alimentation en eau des différentes parties du territoire. Ce schéma directeur méritera d'être accompagné par des actions de prévention en direction de la population et du monde économique pour optimiser les consommations d'eau.

En synthèse, les axes majeurs de la feuille de route sur 20 ans sont déclinés ci-dessous :

Objectifs des investissements	Coût	Répartition
Amélioration de la qualité de l'eau	133 975 €	0,1%
Amélioration des pressions faibles	2 490 770 €	2,4%
Amélioration du niveau de service	554 838 €	0,5%
Compteurs : neufs/renouvellement	8 053 936 €	7,8%
Études : diagnostic/réglementaire	5 687 003 €	5,5%
Ouvrages : réhabilitation/renouvellement	11 596 812 €	11,3%
Ouvrages : travaux neufs	4 782 325 €	4,7%
Réduction des pressions fortes	51 260 €	0,0%
Réduction des vitesses fortes	116 500 €	0,1%
Réseau : extension	4 355 640 €	4,2%
Réseau : renouvellement	59 037 217 €	57,5%
Sécurisation	5 825 000 €	5,7%
TOTAL	102 685 275 €	100,00%

Ce Plan pluriannuel d'investissement répond aux objectifs fixés de concilier notamment les impératifs d'amélioration de la production, de distribution, de qualité sanitaire, de sécurisation intracommunautaire avec notre perspective de développement territorial.

Au regard du vieillissement des réseaux et de l'anticipation des pertes de rendement estimées, l'investissement majeur devra s'articuler autour d'une démarche de renouvellement de réseaux afin d'atteindre progressivement un taux de renouvellement de 1,1 % au lieu de 0,2 % environ ces dernières années. En conséquence, plus de 10 km de réseaux seront à renouveler chaque année, au terme d'une montée en charge progressive du programme de travaux. Cela nécessitera une refonte de la politique de gestion patrimoniale afin de pouvoir tenir ses objectifs avec une programmation anticipée avec les communes.

Ce schéma directeur de l'eau potable, cadre de référence de l'action communautaire, supposera une évaluation régulière afin de pouvoir l'adapter en tant que de besoin aux évolutions à venir.

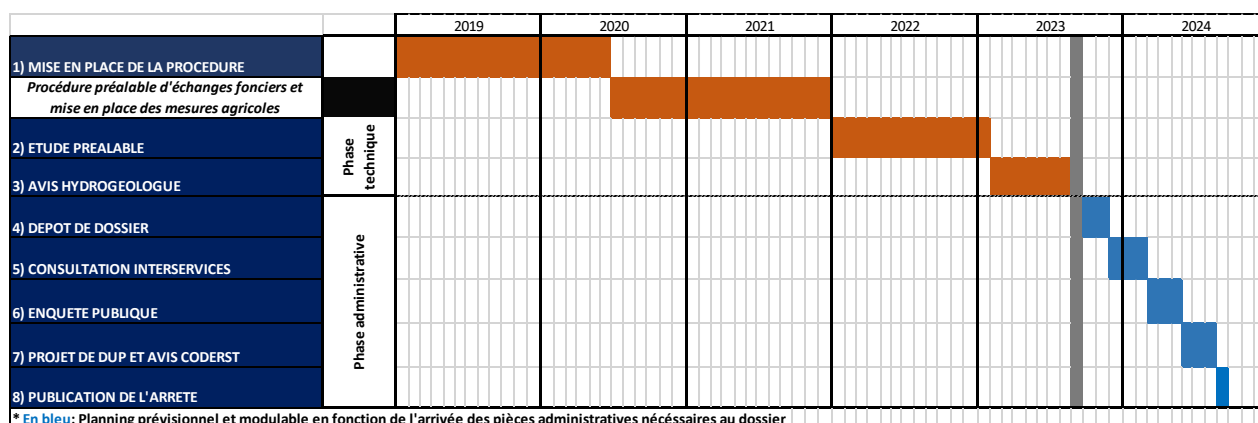
1.5.4. Projet de centrale photovoltaïque à Molène

Porté par Pays d'Iroise Communauté en lien avec le SDEF, un projet de centrale photovoltaïque est à l'étude sur le site de l'impluvium de Molène. Le délégataire Eau du Ponant a accompagné la réalisation des études techniques ainsi que les demandes de production de données souhaitées par l'Hydrogéologue Agréé nommé par l'ARS sur le dossier. Le projet se poursuit en 2023 avec l'accompagnement sur la réalisation d'essais de pompage dans le but d'optimiser le fonctionnement des forages sur l'île.

1.5.5. Protection de captage du Traon

En 2018, Pays d'Iroise Communauté a repris la procédure de mise en place du périmètre de captage du Traon, procédure auparavant sous maîtrise d'ouvrage du syndicat du chenal du Four et ayant avortée par deux fois pour avis négatif lors de consultations interservices. Afin d'anticiper une nouvelle consultation, des échanges fonciers et les négociations nécessaires à diminuer l'impact technico-économique sur les activités agricoles présentes au sein du futur périmètre ont été menées entre 2019 et 2021. Des accords ont été conventionnés avec les exploitants et les mesures de protection ont pu être mises en place de manière anticipée, conformément aux recommandations imposées aux futurs périmètres rapprochés A et B.

En 2022, la procédure de la phase technique a repris avec la mise à jour de l'étude environnementale préalable pour l'ensemble de l'aire d'alimentation du captage de Traon et du forage de Kerenneur. Cette étape terminée, le dossier a été transmis à l'hydrogéologue agréé et mandaté pour rendre un avis sur les limites définitives du futur périmètre de protection. L'avis de l'hydrogéologue attendu pour septembre 2023 permettra prochainement de compléter le dossier et d'ouvrir la phase administrative avec la consultation interservices et l'enquête publique.



Le Traon étant qualifié de captage prioritaire, la réalisation d'un DTPEA (Diagnostic territorial des pressions et des émissions agricoles) est en cours de réalisation et ce en parallèle de la procédure de mise en place de la protection de captage. Il aboutira, dès 2024, à un plan d'actions qui permettra de prendre des mesures préventives sur l'ensemble de l'aire d'alimentation de captage incluant les parcelles exploitées au sein du périmètre rapproché B, pour réduire d'avantages les pressions et tendre vers une amélioration de la qualité de l'eau brute.

1.5.6. Audit de fin de contrat Eau du Ponant et nouveau contrat

En 2021 Pays d'Iroise Communauté a lancé un audit des contrats de DSP arrivant à terme au 31 décembre 2022. L'audit mené avec le recours au cabinet d'études IRH a permis de reconfigurer le périmètre du contrat tant d'un point de vue géographique que d'un point de vue technique.

Le fil de conducteur de ce travail qui aura mobilisé les équipes communautaires de manière transversale a été de rechercher, conformément à la commande politique, une qualité de service associée à une maîtrise du coût de la redevance. De plus, la durée du contrat a été revue à la baisse par rapport aux anciens contrats de DSP. Une attention particulière a aussi été portée à la vie du contrat et à son évaluation. Une nouvelle gouvernance de celui-ci a donc été précisée.

La procédure d'attribution s'est déroulée de la manière suivante :

- Mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur de la Communauté le 11 juillet 2022
- Remise de la candidature et de l'offre le 25 août 2022
- Ouverture des plis le 1er septembre 2022

- Réunion commission DSP pour présentation de l'analyse de l'offre le 25 octobre 2022

Les échanges pour les négociations et la mise au point du contrat ont eu lieu jusqu'au 25 octobre 2022. Le conseil communautaire a validé le nouveau dispositif par délibération du 9 novembre 2022.

1.6. Evolutions réglementaires

1.6.1. La réglementation des métabolites de pesticides

L'instruction n° DGS/EA4/2020/177 du 18 décembre 2020 publiée au bulletin officiel Santé-Protection sociale - Solidarité du 29 janvier 2021 a entraîné un changement de normes relative aux métabolites de pesticides.

Dans son avis du 14 janvier 2021, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) propose de classer 4 métabolites de pesticides, dont l'ESA Métolachlore, comme pertinent pour les Eaux Destinées à la Consommation Humaine et de fixer une norme identique aux autres pesticides suivis dans le contrôle sanitaire de l'Agence Régionale de Santé.

L'eau mise en distribution par l'usine de Kermorvan a été déclarée non-conforme à la limite de qualité concernant le métabolite de pesticide ESA-métolachlore en mai 2021.

L'eau mise en distribution par l'usine du Traon a été déclarée non-conforme à la limite de qualité concernant le métabolite de pesticide ESA-métolachlore en octobre 2021

Cette situation de non-conformité est réglementaire et non sanitaire : la concentration en ESA-métolachlore dépasse la limite de qualité fixée à 0,1 µg/L par le Code la Santé Publique mais est nettement inférieure au seuil sanitaire établi par l'ANSES à 510 µg/L.

Des essais de traitement au charbon actif en poudre ont été effectués début 2021 sur l'usine de Kermorvan. Celle-ci est en capacité d'abattre le métabolite de pesticide pour un taux de traitement compris entre 20 et 25 g/m3 mais la capacité de stockage en réactif nécessitera une augmentation pour permettre le maintien d'un tel dosage.

Le 30 septembre 2022, à l'issue du réexamen de la pertinence de l'ESA-métolachlore, l'ANSES conclut que ce métabolite de pesticide est désormais considéré comme un métabolite « non pertinent » pour les eaux destinées à la consommation humaine.

Ce reclassement implique que la conformité réglementaire de l'eau est retrouvée pour toutes les unités de distribution concernées par des non-conformités pour ce paramètre. En effet, dès lors qu'ils sont non pertinents, les métabolites ne sont plus soumis à la limite de qualité de 0,1 µg/l ni à la limite de la somme des molécules de pesticides de 0,5 µg/L qui s'appliquent aux seuls pesticides et aux métabolites pertinents.

Les métabolites non pertinents sont soumis à la valeur indicative de 0,9 µg/L. Les taux retrouvés dans les eaux traitées du territoire de Pays d'Iroise Communauté sont inférieurs à cette valeur.

1.6.2. La refonte de la directive 98/83/CE

La refonte de la directive 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinée à la consommation humaine a été publiée en décembre 2020.

La nouvelle directive, 2020/2184, est entrée en vigueur le 12 janvier 2021 et doit être transposée en droit français d'ici 2023. L'ancienne directive sera alors abrogée.

Les principales évolutions de la directive 2020/2184 concernent :

- L'obligation pour les personnes responsables de la production & de la distribution d'eau de mettre en œuvre des plans de gestion de la Sécurité Sanitaire des eaux (PGSSE) d'ici 2027,
- La révision des normes de qualité avec notamment l'introduction de nouveaux paramètres (chlorates, chlorites, bisphénol A, ...) à surveiller d'ici 2026.

2. Les caractéristiques et performances techniques du service

2.1. Les usagers du service

➤ Population desservie

Sur le périmètre de la communauté de communes, la population desservie par un réseau d'eau potable [D101.0] est estimée à environ 62 554 habitants en 2022 répartis comme suit :

Commune	Nombre d'habitants par logement (Insee 2017)	Population desservie 2022
Brélès	2,45	1 031
Lampaul-Plouarzel	2,10	3 205
Lampaul-Ploudalmézeau	2,51	1 072
Landunvez	2,15	3 008
Lanildut	2,09	1 574
Le Conquet	2,07	4 231
Locmaria-Plouzané	2,56	6 106
Milizac-Guipronvel	2,61	5 612
Molène	1,67	319
Plouarzel	2,47	5 528
Ploudalmézeau	2,27	8 669
Plougonvelin	2,27	6 751
Ploumoguer	2,41	2 506
Plourin	2,58	1 398
Porspoder	2,04	2 976
Saint-Renan	2,33	8 162
Trébabu	2,27	406
Total	2,29	62 554

Cette population desservie concerne aussi les entreprises, exploitations agricoles et collectivités.

Les communes de Lanrivoaré et Tréouergat sont absentes de ce listing car alimentées par l'association Lanrivoaré-Tréouergat.

➤ Abonnés du service d'eau potable

Le nombre d'abonnés du service de l'eau potable est de 27 050 en 2022, en augmentation de 2,01% par rapport à l'exercice 2021.

Commune	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution21-22
Brélès	398	401	403	406	421	3,69%
Lampaul-Plouarzel	1 450	1 463	1 497	1 506	1 526	1,33%
Lampaul-Ploudalmézeau	406	421	425	429	427	-0,47%
Landunvez	1 342	1 348	1 372	1 388	1 399	0,79%
Lanildut	702	712	723	729	753	3,29%
Le Conquet	1 893	1 924	1 970	1 989	2 044	2,77%
Locmaria-Plouzané	2 228	2 265	2 324	2 325	2 385	2,58%
Milizac-Guipronvel	1 781	1 933	2 002	2 084	2 150	3,17%
Molène	185	185	189	189	191	1,06%
Plouarzel	1 997	2 055	2 123	2 151	2 238	4,04%
Ploudalmézeau	3 463	3 706	3 991	3 813	3 819	0,16%
Plougonvelin	2 800	2 827	2 887	2 910	2 974	2,20%
Ploumoguer	970	982	1 018	1 025	1 040	1,46%
Plourin	524	527	536	537	542	0,93%
Porspoder	1 407	1 408	1 434	1 437	1 459	1,53%
Saint-Renan	3 157	3 287	3 363	3 422*	3 503	2,37%
Trébabu	171	176	177	177	179	1,13%
Total	24 874	25 620	26 434	26 517	27 050	2,01%

* Donnée actualisée suite erreur dans le RPQS de 2021 qui évoquait 3572 abonnés à Saint-Renan.

La croissance du nombre d'abonnés est très sensible depuis la prise de compétence en 2018 puisqu'il a évolué de 8.75% en raison du travail sur la fiabilisation de la base de données mais aussi l'urbanisation du territoire.

➤ La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 26.96 abonnés/km au 31/12/2022. Volume consommé

La consommation moyenne par abonné (consommation annuelle rapportée au nombre d'abonnés) :

Consommation annuelle moyenne (m ³ /ab/an)	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	23,10	21,00	23,57	23,70	22,86	22,18	-2,97%
Kermorvan	101,10	104,70	78,12	80,40	86,87	82,89	-4,59%
Chenal du Four	76,00	73,20	73,36	77,03	76,00	72,97	-3,99%
Lampaul-Ploudalmézeau	104,27	103,01	123,69	91,37	94,54	92,58	-2,07%
Ploudalmézeau	66,50	64,10	73,90	68,31	75,52	74,02	-2,00%
Milizac-Guipronvel	94,88	108,50	81,88	103,68	103,09	96,17	-6,71%
Saint Renan	102,90	96,80	94,22	94,10	98,02	90,23	-7,94%
Moyenne sur territoire CCPI*	82,20	83,22	80,92	81,28	85,78	81,69	-4,77%

* Chiffres actualisés suite erreur de formule dans les précédents RPQS, il est pris en compte ici le volume total vendu aux abonnés qui est divisé par le nombre d'abonnés à l'eau potable sur le territoire de Pays d'Iroise Communauté.

La consommation moyenne par abonné avoisine ces dernières années les 80 mètres cubes (indépendamment de la nature du type d'abonné et de l'occupation du bien abonné).

2.2. Le patrimoine du service

Le tableau suivant présente le patrimoine d'exploitation depuis le prélèvement de l'eau brute jusqu'au compteur de l'abonné :

RESSOURCES	STATIONS DE PRODUCTION	SUPPRESSEURS OU GROUPES DE POMPAGE	RESERVOIRS ET BACHES DE REPRISE	CAPACITE DE STOCKAGE (m ³)	LINEAIRE DE RESAEAUX (KM)	LINEAIRE DE BRANCHEMENTS (KM)	COMPTEURS
6	4	4	17	8 036	1003.04	133.29	27 505

Le linéaire de réseau est indiqué hors branchement.

2.3. Les ressources

2.3.1. Les ressources propres au service

Les volumes prélevés correspondent aux volumes pompés dans le milieu naturel.

Volumes prélevés (m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	6 057	6 008	7 361	7 768	7 679	-1,15%
Kermorvan	999 493	1 029 703	1 172 421	1 197 092	991 810	-17,15%
Unité de production de Traon (Chenal du Four)	81 121	90 075	105 263	113 644	109 209	-3,90%
Station de Pont Cleau (Milizac)	74 140	95 380	175 434	179 503	152 648	-14,96%
Total	1 160 811	1 221 166	1 460 479	1 498 007	1 261 346	-15,80%

Le volume prélevé est en diminution de 15.80 % par rapport à 2021 essentiellement lié à la sécheresse sévère qui a frappé la France et spécialement la limitation du fonctionnement de l'unité de Kermorvan.

Il est à préciser que le volume de 7 679 m³ à Molène intègre 1 650 m³ issus du dessalement d'eau de mer.

➤ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indice est en cours d'étude au sein de la Communauté de Communes pour chacun des forages.

2.3.2. Les volumes importés

La communauté de communes achète l'eau potable à Brest Métropole et au Syndicat du Bas Léon. Des interconnexions entre les différents secteurs de la communauté de communes du Pays d'Iroise sont également en fonctionnement.

Volumes importés (m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat à Brest Métropole pour Kermorvan	157 176	115 714	44 465	51 645	203 854	294,72%
Achat à Saint Renan pour Kermorvan	581	290	300	392	389	-0,77%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Chenal du Four*	322 189	297 592	330 653	307 393	291 488	-5,17%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Ploudalmézeau	322 556	362 809	378 707	394 844	374 013	-5,28%
Achat à la CCPA pour Lampaul-Ploudalmézeau	46 972	42 376	63 037	51 406	56 062	9,06%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Milizac-Guipronvel	139 494	150 640	56 970	60 932	70 014	14,91%
Achat au Syndicat Bas Léon pour Saint Renan*	337 480	369 596	388 137	388 076	368 912	-4,94%
Total	1 326 448	1 339 017	1 262 269	1 254 688	1 364 732	8,77%

* Brest Métropole et Bas-Léon jusqu'en 2019, et Bas-Léon exclusivement à partir de 2020

L'achat d'eau sur le territoire a connu une forte augmentation en 2022, lié à la sécheresse. La limitation du fonctionnement de l'unité de Kermorvan a ainsi généré environ 150 000 m³ d'achat supplémentaire.

Depuis 2020 Pays d'Iroise Communauté a fait le choix d'un achat d'eau en exclusivité sur son territoire au Syndicat des Eaux du Bas Léon,

L'ensemble des tableaux détaillant l'achat d'eau sur chacun des secteurs, prend en compte dans le prix de l'eau la participation au Syndicat des Eaux du Bas Léon dont vous trouverez le détail ci-dessous

2022	Terme "Population" 20%			Terme "abonnés" 30%		Terme "volumes" (données SUEZ) 50%	
	Données INSEE	Valeur	Montant	Assiette	Valeur	Livraison du SMBL	Valeur
	2020	(€/hab.)	2,8563 €	(abon.)	9,6348	(m3.)	0,2027 €
GUIPRONVEL		2,8563	- €	0	- €	42064	8 526,373 €
MILIZAC-GUIPRONVEL	4478	2,8563	12 790,51 €	2022	19 481,57 €	18868	3 824,544 €
PLOUDALMEZ EAU	6297	2,8563	17 986,12 €	3991	38 452,49 €	394900	80 046,230 €
KERMORVAN	20244	2,8563	57 822,94 €	0	- €	0	0,000 €
LANDUNVEZ	1475	2,8563	4 213,04 €	1372	13 218,95 €	32091	6 504,846 €
LANRIVOARE	1464	2,8563	4 181,62 €	0	- €	0	0,000 €
BRELES	875	2,8563	2 499,26 €	403	3 882,82 €	276544	56 055,469 €
PLOURIN	1241	2,8563	3 544,67 €	536	5 164,25 €	0	0,000 €

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

PORSPODER	1810	2,8563	5 169,90 €	1434	13 816,30 €	0	0,000 €
LANILDUT	956	2,8563	2 730,62 €	723	6 965,96 €	0	0,000 €
TREOUERGAT	341	2,8563	974,00 €	0	- €	0	0,000 €
SAINT-RENAN	8110	2,8563	23 164,59 €	3391	32 671,61 €	388076	78 663,005 €
TOTAL			135 077,28 €		133 653,95 €		233 620,4661 €
TOTAL							502 351,6950 €

Cette participation est ventilée sur chacun des secteurs concernés par de l'achat d'eau.

➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Ex Kermorvan**

Achat d'eau Kermorvan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	129 973,50 €	112 584,04 €	72 228,10 €	76 896,52 €	177 203,94 €	130,44%
Volume total acheté	157 757	116 270	44 923	52 037	204 243	292,50%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	0,82 €	0,97 €	1,61 €	1,48 €	0,87 €	-41,29%

L'achat d'eau sur le secteur de Ex Kermorvan se décompose ainsi :

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Brest Métropole pour Kermorvan (m ³)	157 176	115 714	44 465	51 645	203 854	294,72%
Prix de l'eau au m ³	0,52260 €	0,55524 €	0,56358 €	0,57562 €	0,58562 €	1,74%
Montant achat annuel	82 139,50 €	64 249,04 €	25 059,58 €	29 728,00 €	119 381,00 €	301,58%

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Saint Renan pour Kermorvan (m ³)	581	556	458	392	389	-0,77%
Prix de l'eau au m ³	1,5621 €	1,5808 €	1,6780 €	1,7597 €	1,7955 €	2,04%
Montant achat annuel	907,59 €	878,91 €	768,54 €	689,79 €	698,45 €	1,26%

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Kermorvan (m ³)	0	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau au m ³	-	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	47 834,00 €	48 335,00 €	47 168,52 €	47 168,52 €	57 822,94 €	22,59%

➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Ex Chenal du Four**

Achat d'eau Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	204 877,90 €	202 590,10 €	226 958,66 €	203 953,49 €	261 497,10 €	28,21%
Volume total acheté	322 479	297 592	330 653	307 393	291 488	-5,17%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	0,64 €	0,68 €	0,69 €	0,66 €	0,90 €	35,21%

L'achat d'eau sur le secteur de Ex Chenal du Four se décompose ainsi :

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Brest Métropole pour Chenal du Four (m ³)	314648	293461	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau au m ³	0,5347 €	0,5588 €	-	-	-	-
Montant achat annuel	168 232,85 €	163 986,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Chenal du Four (m ³)	7 831	4 131	330 653	307 393	291 488	-5,17%
Prix de l'eau au m ³	-	-	0,68640 €	0,66349 €	0,89711 €	35,21%
Montant achat annuel	36 645,05 €	38 604,09 €	226 958,66 €	203 953,49 €	261 497,10 €	28,21%

 ➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Ploudalmézeau**

Achat d'eau Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	193 954,05 €	222 382,10 €	269 078,49 €	241 537,95 €	289 868,84 €	20,01%
Volume total acheté	322 556	362 809	378 707	394 844	374 013	-5,28%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	0,60 €	0,61 €	0,71 €	0,61 €	0,78 €	26,69%

L'intégralité de l'achat d'eau sur le secteur de Ploudalmézeau est réalisée auprès du Syndicat du Bas Léon.

➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Lampaul-Ploudalmezeau**

Achat d'eau Lampaul-Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	92 923,61 €	30 351,75 €	33 365,48 €	22 776,00 €	25 369,00 €	11,38%
Volume total acheté	46 972	42 376	63 037	51 046	56 062	9,83%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	1,98 €	0,72 €	0,53 €	0,45 €	0,45 €	1,42%

L'intégralité de l'achat d'eau sur le secteur de Lampaul-Ploudalmezeau est réalisée auprès de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

 ➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Milizac-Guipronvel**

Achat d'eau Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	82 410,33 €	103 028,30 €	58 345,73 €	56 239,74 €	77 026,29 €	36,96%
Volume total acheté	139 494	150 640	56 970	58 690	70 014	19,29%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	0,59 €	0,68 €	1,02 €	0,96 €	1,10 €	14,81%

L'achat d'eau sur le secteur de Milizac-Guipronvel se décompose ainsi :

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Milizac-Guipronvel (m ³)	139494	150640	56970	58690	70014	19,29%
Prix de l'eau au m ³	0,5908 €	0,6839 €	1,0241 €	0,9583 €	1,1002 €	14,81%
Montant achat annuel	82 410,33 €	103 028,30 €	58 345,73 €	56 239,74 €	77 026,29 €	36,96%

 ➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Saint-Renan**

Achat d'eau Saint-Renan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant achat annuel	196 426,27 €	213 219,26 €	261 038,10 €	251 538,95 €	305 368,53 €	21,40%
Volume total acheté	337 480	369 596	388 137	388 076	368 912	-4,94%
Prix de l'eau moyen acheté €/m ³	0,58 €	0,58 €	0,67 €	0,65 €	0,83 €	27,71%

L'achat d'eau sur le secteur de Saint-Renan se décompose ainsi :

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Brest Métropole pour Saint Renan (m ³)	337 480	369 596	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau au m ³	0,52410 €	0,52410 €	-	-	-	-
Montant achat annuel	176 873,27 €	193 705,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Saint Renan (m ³)	0	0	388137	388076	368912	-4,94%
Prix de l'eau au m ³	-	-	0,6725 €	0,6482 €	0,8278 €	27,71%
Montant achat annuel	19 553,00 €	19 514,00 €	261 038,10 €	251 538,95 €	305 368,53 €	21,40%

➤ **Détail sur le prix de l'eau achetée secteur Lanrivoaré – Treouergat**

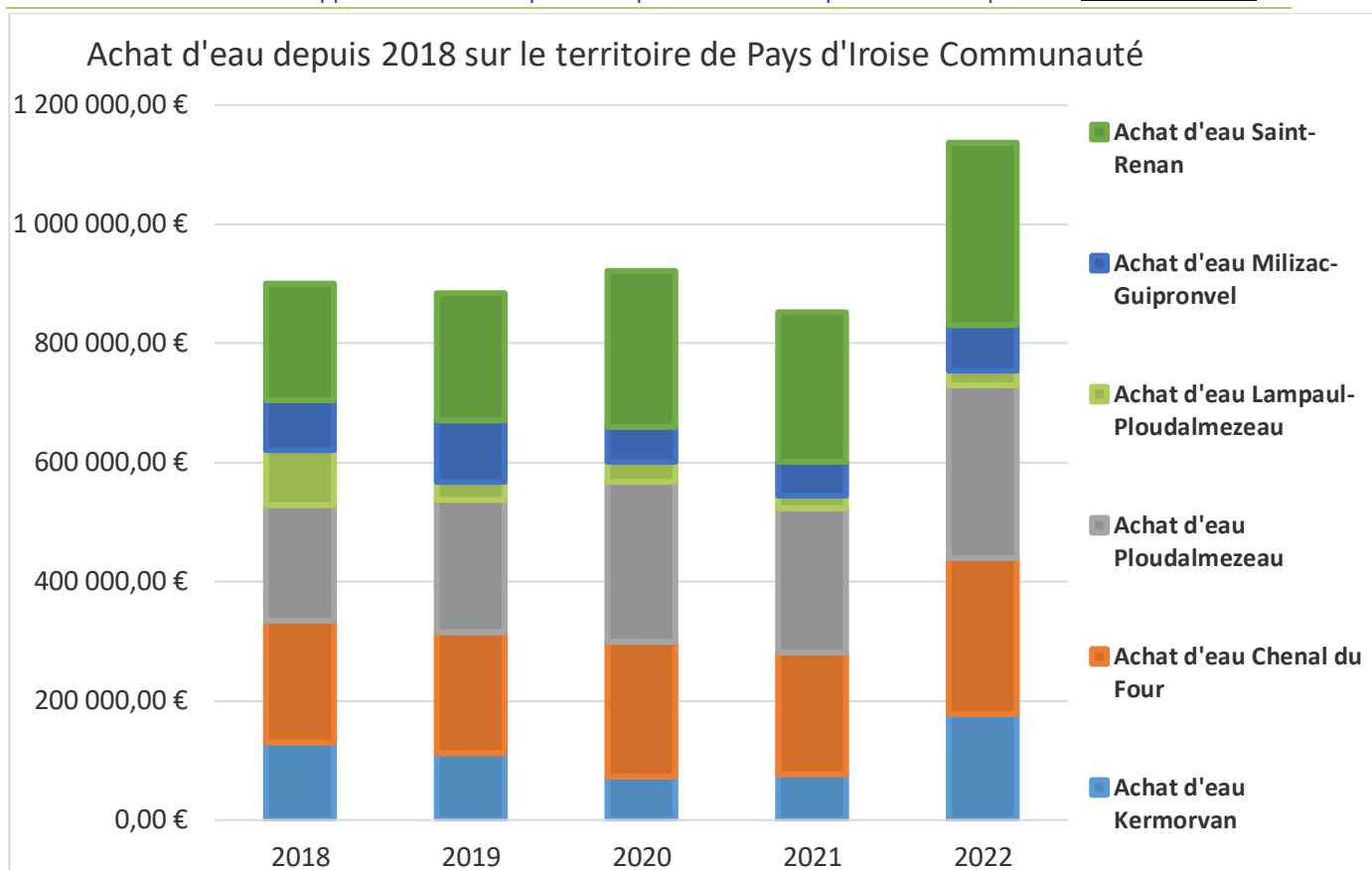
Au titre de la participation au Syndicat du Bas Léon Pays d'Iroise Communauté prend en charge cette participation sur le secteur de Lanrivoaré – Treouergat, cette participation se décompose ainsi :

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Lanrivoaré (m ³)	0	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau au m ³	-	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	3 516,00 €	3 531,00 €	3 411,12 €	3 411,12 €	4 181,62 €	22,59%

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Achat Syndicat Bas Léon pour Treouergat (m ³)	0	0	0	0	0	0,00%
Prix de l'eau au m ³	-	-	-	-	-	-
Montant achat annuel	795,00 €	807,00 €	794,53 €	794,53 €	974,00 €	22,59%

➤ **Bilan sur l'achat d'eau sur le territoire de Pays d'Iroise Communauté**

Achat d'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant total achat d'eau	905 784,25 €	889 372,46 €	925 988,76 €	857 838,09 €	1 142 187,77 €	33,15%



Le volume d'eau importé ayant augmenté de 8.77 % en 2022, les dépenses d'achat d'eau sont en augmentation de 33.15 %.

2.4. La production

Volumes produits (m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	6 057	6 008	7 361	7 768	7 679	-1,15%
Kermorvan	873 763	968 516	1 121 125	1 139 661	944 198	-17,15%
Unité de production de Traon (Chenal du Four)	81 121	90 075	105 263	113 644	109 209	-3,90%
Station de Pont Cleau (Milizac)	74 140	72 070	175 434	179 503	152 648	-14,96%
Total	1 035 081	1 136 669	1 409 183	1 440 576	1 213 734	-15,75%

La Communauté recherche de manière privilégiée une réponse locale à ses besoins en eau en optimisant ses propres moyens de production.

2.5. La distribution

2.5.1. Les volumes exportés

Le territoire communautaire n'exporte pas de production d'eau potable.

2.5.2. La distribution d'eau sur le territoire

2.5.2.1. Les volumes mis en distribution et volumes vendus

➤ Volume mis en distribution

Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel on ajoute le volume importé et on retire le volume exporté.

Volumes mis en distribution (m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	6 057	6 008	7 361	7 768	7 679	-1,15%
Kermorvan	1 031 520	1 126 273	1 237 129	1 184 426	1 148 441	-3,04%
Chenal du Four	403 310	412 264	402 855	444 297	400 697	-9,81%
Lampaul-Ploudalmézeau	46 972	42 376	63 037	51 406	56 062	9,06%
Milizac-Guipronvel	213 634	222 710	232 404	240 435	222 662	-7,39%
Ploudalmézeau	322 556	362 809	378 707	394 844	374 013	-5,28%
Saint Renan	337 480	369 596	388 137	388 076	368 912	-4,94%
Total	2 361 529	2 542 036	2 709 630	2 711 252	2 578 466	-4,90%

Il est à noter une baisse du volume mis en distribution sur la commune de Ploudalmézeau suite à la mise en place de recherches de fuites sur ce secteur ayant permis de réparer des casses du réseau d'eau potable.

Il est à noter que le volume mis en distribution sur la commune de Lampaul-Ploudalmézeau confirme une erreur de comptage en 2020.

En moyenne, ce volume a réduit d'environ 4.90 % en 2022 avec -132 786 m³ mis en distribution dans les réseaux d'eau potable du territoire. Les actions de communication durant la période de sécheresse ont certainement eu un effet bénéfique sur les consommations d'eau potable liées notamment au nettoyage de voirie, hydrocurage des réseaux d'eaux usées, arrosage etc....

➤ Volume vendu aux usagers

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux qui sont redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Les abonnés non domestiques sont ceux qui acquittent la redevance de pollution non domestique directement à l'agence de l'eau, du fait de l'importance de la pollution qu'ils rejettent, notamment les industriels.

Volumes vendus aux usagers (m ³) - Molène	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	3 892	4 355	4 479	4 321	4 237	-1,94%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	3 892	4 355	4 479	4 321	4 237	-1,94%

Volumes vendus aux usagers (m ³) - Kermorvan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	911 683	908 544	959 010	1 046 970	1 022 879	-2,30%
Abonnés Gros consommateurs	5 133	5 500	5 500	2 680	3 758	40%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	916 816	914 044	964 510	1 049 650	1 026 637	-2,19%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	320 236	321 897	344 170	341 793	333 765	-2,35%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	320 236	321 897	344 170	341 793	333 765	-2,35%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Lampaul-Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	42 109	52 755	38 834	40 557	39 531	-2,53%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	42 891	52 755	38 834	40 557	39 531	-2,53%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	174 432	184 874	207 570	214 834	206 766	-3,76%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	200 285	184 874	207 570	214 834	206 766	-3,76%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Ploudalmézeau	2019	2020	2021	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	221 976	232 532	232 921	287 975	282 672	-1,84%
Abonnés Gros consommateurs	31 470	33 079	32 153	0	0	0%
Abonnés communaux	11 966	8 253	7 567	0	0	0%
Total	265 412	273 864	272 641	287 975	282 672	-1,84%
Volumes vendus aux usagers (m ³) - Saint Renan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Abonnés domestiques	302 970	321 448	316 473	335 419	316 086	-5,76%
Abonnés Gros consommateurs	0	0	0	0	0	0%
Abonnés communaux	0	0	0	0	0	0%
Total	320 501	321 448	316 473	335 419	316 086	-5,76%

Volumes vendus aux usagers (m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Total	2 070 033	2 073 237	2 148 677	2 274 549	2 209 694	-2,85%

Les volumes vendus, ou volumes consommés comptabilisés, sont en baisse de 2.85% entre 2021 et 2022 et en hausse de 6.75% entre 2018 et 2022.

Cette baisse confirme bien l'impact des actions de communication durant la période de sécheresse.

➤ Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé est la somme des volumes comptabilisés (abonnés domestiques et non domestiques), des consommations sans comptage et du volume du service du réseau.

Les consommations sans comptage sont les volumes utilisés sans comptage par des usagers connus, avec autorisation. Il s'agit, par exemple, des essais de poteaux incendie, des bornes fontaine sans compteur, etc. Par définition, cette donnée est estimée.

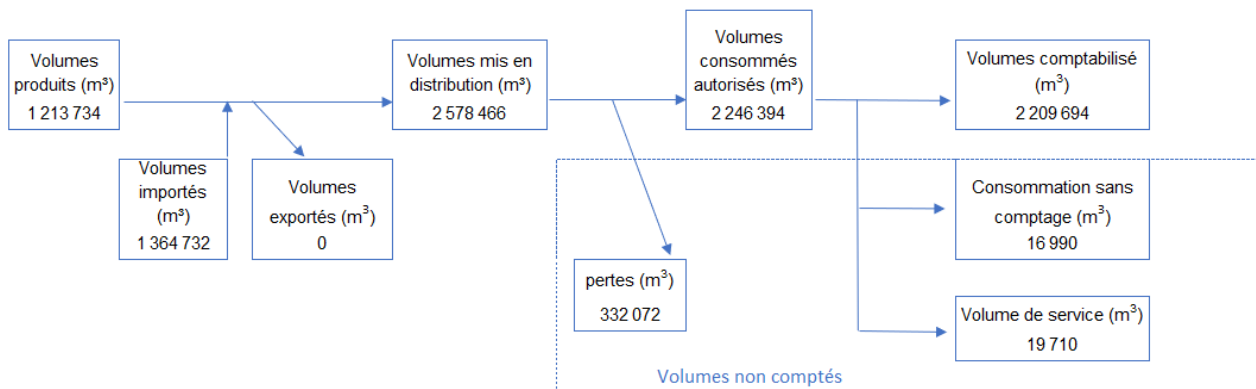
Le volume de service du réseau est le volume utilisé pour l'exploitation du réseau, notamment pour l'hydrocurage ou la purge du réseau. Cette donnée est estimée à 0,7% du volume total pour les communes de la région communautaire.

La somme des consommations sans comptage et des volumes de service représente les volumes autorisés non comptés.

Volumes consommés autorisés (m ³)		2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	Volumes comptabilisés	3 892	4 355	4 479	4 321	4 237	-2%
	Consommations sans comptage	0	0	0	0	0	0%
	Volume de service	350	450	750	750	1660	121%
	Total	4 242	4 805	5 229	5 071	5 897	16,29%
Kermorvan	Volumes comptabilisés	911 683	914 044	964 510	1 049 650	1 026 637	-2%
	Consommations sans comptage	126	77	4 959	0	0	0%
	Volume de service	10 345	6 865	5 665	5 665	6 200	9%
	Total	922 154	920 986	975 134	1 055 315	1 032 837	-2,13%
Chenal du Four	Volumes comptabilisés	320 236	321 897	344 170	341 793	333 765	-2%
	Consommations sans comptage	350	50	1348	0	0	0%
	Volume de service	6 430	6 160	4 980	4 980	5 155	4%
	Total	327 016	328 107	350 498	346 773	338 920	-2,26%
Lampaul Ploudalmézeau	Volumes comptabilisés	42 542	52 755	38 834	40 557	39 531	-3%
	Consommations sans comptage	0	0	0	0	1 978	0%
	Volume de service	298	369	272	284	277	-3%
	Total	42 840	53 124	39 106	40 841	41 786	2,31%
Milizac-Guipronvel	Volumes comptabilisés	200 285	184 874	207 570	214 834	206 766	-4%
	Consommations sans comptage	0	0	0	2 099	2 184	4%

	Volume de service	1 402	1 294	1 453	1 504	1 447	-4%
	Total	201 687	186 168	209 023	218 437	210 397	-3,68%
Ploudalmézeau	Volumes comptabilisés	266 896	232 532	272 641	287 975	282 672	-2%
	Consommations sans comptage	1 250	1 240	1 241	947	5 424	473%
	Volume de service	1 300	1 750	1 938	2 022	2 758	36%
	Total	269 446	235 522	275 820	290 944	290 854	-0,03%
Saint Renan	Volumes comptabilisés	320 501	321 448	316 473	335 419	316 086	-6%
	Consommations sans comptage	0	1200	1200	7842	7404	-6%
	Volume de service	2 244	2 250	2 215	2 348	2 213	-6%
	Total	322 745	324 898	319 888	345 609	325 703	-5,76%
Total	2 036 631	2 090 130	2 053 611	2 174 698	2 302 990	2 246 394	

2.5.2.2. Bilan des volumes mis en œuvre sur le service en 2022



En 2022, le territoire communautaire a importé 52,93 % du volume mis en distribution contre 46,54 % en 2021.

En l'état actuel des réseaux et des interconnexions de sécurité mises en place sur le territoire, l'achat d'eau ne pourra descendre en dessous du seuil de 45%.

Le schéma directeur patrimonial d'eau potable a pour mission d'évaluer les interconnexions de distribution propre au territoire de Pays d'Iroise Communauté pour permettre d'utiliser la ressource de Kermorvan lorsque celle-ci est abondante pour alimenter d'autres secteurs du territoire.

L'optimisation de l'achat et la priorisation de la ressource propre du territoire permettra de garantir aux usagers un meilleur contrôle de Pays d'Iroise Communauté sur le prix de l'eau.

Le volume de perte est de 12.88 % sur l'ensemble du territoire communautaire, soit un rendement des réseaux d'eau potable communautaire de **87.12%**. Le détail du rendement par secteur est affiché au chapitre 2.7.

Cela représente un débit de fuite de 44.78 m3/h soit 10.5 litres par seconde.

2.5.2.3. Le réseau de distribution

➤ Stockage et surpression

Les ouvrages du territoire sont répertoriés dans le tableau suivant :

Communes	Nb Réservoirs	Vol. Réservoir (m3)	Nb Surpresseurs	Débits Surpresseurs (m3/h)
Brélès	1	500		
Lampaul-Plouarzel			1	5
Lampaul-Ploudalmézeau			1	5
Landunvez	2	500		
Lanildut	1	150		
Le Conquet				
Locmaria-Plouzané	1	1000		
Milizac-Guipronvel	1	300		
Molène	5	586		
Plouarzel	1	500		
Ploudalmézeau	1	1000		
Plougonvelin				
Ploumoguier	2	2000	1	15
Plourin			1	10
Porspoder				
Saint-Renan	2	1500		
Trébabu				
TOTAL	17	8036	4	35

Ex Kermorvan
Ex Chenal du Four
Ploudalmézeau
Régie

➤ Linéaire de réseau

Linéaire de réseau hors branchements (km)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Brélès	38,11	38,12	38,12	38,12	37,75	-0,97%
Lampaul-Plouarzel	26,97	26,97	26,97	26,97	36,36	34,82%
Lampaul-Ploudalmézeau	22,2	22,2	22,28	22,28	23,90	7,27%
Landunvez	53,19	55,53	55,68	55,68	58,86	5,71%
Lanildut	24,6	24,6	24,6	24,60	24,76	0,65%
Le Conquet	42,62	43,98	44,28	44,28	44,91	1,42%
Locmaria-Plouzané	89,22	91,69	91,7	91,70	90,11	-1,73%
Milizac-Guipronvel	91,91	92,49	92,49	92,02	98,51	7,05%
Molène	5,63	5,64	5,64	5,64	5,82	3,19%
Plouarzel	102,15	102,15	102,53	102,53	104,02	1,45%

Ploudalmézeau	109,3	109,29	109,7	109,70	115,03	4,86%
Plougonvelin	74,74	74,74	75	75,00	75,35	0,47%
Ploumoguier	81,97	87,41	87,61	87,61	89,33	1,96%
Plourin	49,1	49,1	49,1	49,10	53,19	8,33%
Porspoder	42,2	42,21	42,21	42,21	42,29	0,19%
Saint-Renan	80,35	78,72	78,12	78,12	81,53	4,37%
Trébabu	11,43	12,73	12,73	12,73	12,73	0,00%
Total	945,69	957,57	958,76	958,29	994,45	3,77%

La mise à jour du SIG a permis d'intégrer un linéaire important de réseau d'eau potable nouvellement créé expliquant ainsi l'augmentation de quasi 40 kilomètres.

➤ Branchements

Branchements	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	233	236	245	246	250	1,63%
Kermorvan	11 352	11 561	12 195	12 296	12 813	4,20%
Chenal du Four	4 406	4 452	4 581	4 581	4 826	5,35%
Lampaul-Ploudalmézeau	405	420	426	429	428	-0,23%
Milizac-Guipronvel	1 774	1 926	2 019	2 084	2 149	3,12%
Ploudalmézeau	3 643	3698	3739	3802	3878	2,00%
Saint Renan	3 150	3 254	3 356	3 531	3 440	-2,58%
Total	24 963	25 547	26 561	26 969	27 784	3,02%

➤ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

En 2022, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable² [P103.2B] est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	-	85	49	49	49
Kermorvan	33	70	70	87	87
Chenal du Four	33	70	75	84	84
Lampaul-Ploudalmézeau	10	25	25	25	50
Milizac-Guipronvel	10	25	25	37	50
Ploudalmézeau	20	10	10	10	10
Saint Renan	10	25	25	25	50

***Le détail complet par secteur est en annexe**

La connaissance des réseaux est en augmentation suite au travail réalisé sur le SIG communautaire. Sur le secteur de Ploudalmézeau en DSP malgré un indice bien plus élevé de SUEZ, Pays d'Iroise Communauté n'a pas reçu les éléments nécessaires par le délégataire pour valider l'indice affiché dans le rapport de délégation

du service public. L'indice pour ce secteur est donc recalculé en fonction des éléments en possession de Pays d'Iroise Communauté.

Une refonte du SIG est lancée depuis 2019, une augmentation de l'indice sur les secteurs en régie est constatée. A terme, cette refonte va permettre dans un premier temps l'affichage de l'ensemble des réseaux d'eau et d'assainissement collectif. Ensuite, pourra intervenir la récupération de données permettant de compléter la base patrimoniale des réseaux et ainsi accroître l'indice de connaissance patrimoniale des réseaux.

2.6. Les interventions et travaux sur le territoire

➤ Interventions sur les ouvrages de production / stockage

Lavage annuel des réservoirs	
Site	Date
Brendégué	13/10/2022
Lanoulouman	12/10/2022
Blancs Sablons	11/10/2022
Kerveledan	13/10/2022
Bâche eau traitée Kermorvan	14/12/2022
Kergroades	10 et 11/10/2022
La Tour	11/10/2022
Le Glizit	12/10/2022
Keradraon	A l'arrêt
Tremazan	10/10/2022
Bâche eau traitée Le Traon	11/10/2022
Ploudalmézeau	Non communiqué
Molène	Non réalisé
Saint-Renan réservoir	29/11/2022
Saint-Renan château d'eau	Droit de retrait non réalisé
Milizac château d'eau	29/11/2022
Usine PontCleau	29/11/2022
Usine Langoadec	29/11/2022
Guipronvel château d'eau	29/11/2022

Ex Kermorvan
Ex Chenal du Four
Ploudalmézeau
Molène
Régie

Pour Molène, l'exploitation courante et le lavage du réservoir sont réalisés sous forme de prestation de service de la mairie au délégataire Eau du Ponant.

➤ Renouvellements

● Travaux de renouvellement sur les ouvrages de production / stockage

Renouvellement sur les installations		
Secteurs	Travaux réalisés	Montant (HT)
Molène Délégitaire	Renouvellement poste de télégestion	2 500,00 €
	Mise en stock sonde de niveau	1 470,00 €
Molène CCPI	Diagnostic structurel de l'impluvium	5 650,00 €
Kermorvan	Renouvellement coffret secto Kergroas Usine de Kermorvan	1 273,00 €
	Remplacement boite de vitesse centrifugeuse Usine de Kermorvan	41 515,00 €
	Remplacement du bol et du convoyeur centrifugeuse Usine de Kermorvan	17 928,00 €
	Renouvellement des cellules HT Usine de Kermorvan	17 998,17 €
	Fiabilisation du traitement de l'air ozoneur Usine de Kermorvan	15 697,02 €
	Renouvellement des pompes 1 et 2 de refoulement vers le réservoir de Kervélédan Usine de Kermorvan	22 881,61 €
	Mise en place échelles accès soude et chlorure ferrique Usine de Kermorvan	3 275,58 €
	Renouvellement adoucisseur Usine de Kermorvan	3 528,50 €
	Renouvellement dévouteur et doseur silo de chaux Usine de Kermorvan	3 387,36 €
	Remplacement du démarreur pompe 1 vers Blancs Sablons Usine de Kermorvan	1 079,44 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Usine de Kermorvan	2 062,90 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Brendegue	14 406,44 €
	Renouvellement électrovanne-pilote arrivée BMO Réservoir Brendegue	296,96 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Brendegue	2 373,41 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Langoulouman	9 673,17 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Langoulouman	2 018,87 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Blanc Sablons	22 413,03 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Blanc Sablons	2 272,92 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) supresseur Le Rheun	1 497,21 €
	Chenal du Four Délégitaire	Réfection complète de la clôture Réservoir de Lanildut
Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir de Lanildut		1 702,04 €
Aménagement du regard de comptage (trappe + barres antichute) Réservoir Kergroades		2 408,02 €
Remplacement échelles d'accès dôme Réservoir Kergroades		1 521,06 €
Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Kergroades		2 295,06 €
Mise à niveau automatisme et télégestion (S4W) Usine du Traon		1 125,71 €
Renouvellement sonde forage Forage Kerenneur		1 385,00 €
Mise à niveau télégestion (S4W) Forage Kerenneur		1 988,28 €

	Renouvellement pompe de transit vers Kergroades Réservoir La Tour	2 823,90 €
	Renouvellement sonde de niveau + parasurtenseur Réservoir La Tour	1 931,81 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir La Tour	2 984,35 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Trémazan	2 297,63 €
Ploudalmézeau CCPI	Diagnostic structurel du château d'eau	7 110,00 €
	Renouvellement menuiseries Château d'eau Ploudalmezeau	12 300,00 €
Ploudalmézeau Déléguataire	Renouvellement compteur distribution château d'eau	580,10 €
Saint-Renan	Réparation porte d'accès Château d'eau Saint-Renan	2 377,00 €
	Diagnostic structurel du château d'eau	7 999,00 €
Milizac-Guipronvel	Renouvellement débitmètre sortie usine station production PontCleau	1 128,45 €
	Renouvellement sonde de niveau forage station production Langoadec	1 160,80 €
	Renouvellement onduleur station production Langoadec	135,00 €
	Renouvellement vanne neutralite station production PontCleau	122,44 €
	Renouvellement canalisation d'eau Station production PontCleau	22 532,15 €
	Piquage injection javel château d'eau Guipronvel	23 379,00 €
	Remplacement vanne entrée Station production PontCleau	809,00 €
Lampaul-Ploudalmezeau	Réparation pompe surpresseur Lampaul-Ploudalmezeau	3 217,00 €
Non ventilé	Réparation automatismes divers	4 312,50 €

Taux moyen de renouvellement des canalisations

Taux de renouvellement moyen sur 5 ans [P107.2]	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	0,00%	0,00%	0,0000%	0,0000%	0,0000%
Kermorvan	0,37%	0,34%	0,0021%	0,3971%	0,4127%
Chenal du Four	0,22%	0,10%	0,0012%	0,1532%	0,1333%
Lampaul-Ploudalmézeau	0,00%	0,00%	0,0019%	0,2356%	0,1757%
Milizac-Guipronvel	0,00%	0,00%	0,0000%	0,2709%	0,2024%
Ploudalmézeau	0,00%	0,00%	0,0040%	0,6211%	0,8430%
Saint Renan	0,00%	0,00%	0,0000%	0,1703%	0,2631%

Listes des principaux tronçons renouvelés

2022		
Commune	Localisation	Longueur renouvelé (ml)
Kermorvan	Renouvellement réseau Rue St Yves PLOUGONVELIN	1200
	Renouvellement réseau Rue Dom Michel de Nobletz LE CONQUET	120
	Dévoisement réseau Ilien PLOUMOGUER	135
	Renouvellement réseau Rue de Trohery LAMPAUL-PLOUARZEL	540

	Renouvellement réseau Allée Verte LOCMARIA-PLOUZANE	87
	Renouvellement réseau Kerlannou / Kervao LOCMARIA-PLOUZANE*	61
	Suppression double réseau Rue de Pont-Rohel / Rue Jean Colle LOCMARIA-PLOUZANE*	197
Chenal du Four	Renouvellement réseau Rue de l'Aber Ildut LANILDUT	100
	Renouvellement réseau Route de Kerriou LANDUNVEZ*	10
	Dévoisement réseau Mezou Dolvez PORSPORDER*	50
Ploudalmezeau	Renouvellement réseau secteur Tréompan	1579,72
	Renouvellement réseau rue Lusven	543,65
Saint-Renan	Renouvellement réseau AEP Rue de Kerborzoc à SAINT-RENAN	215,35
	Renouvellement réseau AEP Rue de Ledenes à SAINT-RENAN	140,19
	Renouvellement réseau AEP Rue de Litiry à SAINT-RENAN	66,47
	Renouvellement réseau AEP Rue de Kerzouar à SAINT-RENAN	118,49
TOTAL		5 163,87

Le renouvellement des réseaux est en hausse en 2022, celui-ci passe de 0.3327 % (4.083 km de réseaux d'eau potable renouvelés) en moyenne sur l'ensemble du territoire communautaire en 2021 à 0.3603 % (5.163 km de réseaux d'eau potable renouvelés) en moyenne en 2022.

Un renouvellement entre **1.0 %** et **2.0 %** est nécessaire pour permettre une bonne gestion de la durée de vie des réseaux d'eau potable.

Ce taux de renouvellement poursuit son augmentation, le schéma directeur patrimonial d'eau potable à établi un plan de charge ciblant les tronçons prioritaires afin de réaliser 1.1 % de renouvellement chaque année.

- **Taux de renouvellement des compteurs**

Renouvellement des compteurs - Molène	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	200	202	208	210	214
Nombre de compteurs renouvelés	47	0	22	3	0
Taux de compteurs renouvelés	23,50%	0,00%	10,58%	1,43%	0,00%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	0	0	80	75	73
Renouvellement des compteurs - Kermorvan	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	11 124	12 002	12 276	12 439	12 649
Nombre de compteurs renouvelés	622	656	984	316	1156
Taux de compteurs renouvelés	5,60%	5,47%	8,02%	2,54%	9,14%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	2 078	2 092	1 522	1 764	1 326
Renouvellement des compteurs - Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	4 495	4 548	4 590	4 644	4 684
Nombre de compteurs renouvelés	355	159	512	56	389
Taux de compteurs renouvelés	7,90%	3,50%	11,15%	1,21%	8,30%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	846	904	502	533	514
Renouvellement des compteurs - Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	3 641	3 691	3 741	3 804	3 882
Nombre de compteurs renouvelés	144	24	32	348	860
Taux de compteurs renouvelés	4,00%	0,65%	0,86%	9,15%	22,15%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	1 058	1 234	1 285	1 112	

Renouvellement des compteurs - Lampaul-Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	413	425	426	428	427
Nombre de compteurs renouvelés	9	7	3	2	65
Taux de compteurs renouvelés	2,18%	1,65%	0,70%	0,47%	15,22%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	169	179	189	224	161
Renouvellement des compteurs - Saint-Renan	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	3 308	3 345	3 385	3 566	3 502
Nombre de compteurs renouvelés	37	46	32	80	59
Taux de compteurs renouvelés	1,12%	1,38%	0,95%	2,24%	1,68%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	1 489	1 481	1 466	1 464	1 329
Renouvellement des compteurs - Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de compteurs	1 846	1 978	2 016	2 077	2 147
Nombre de compteurs renouvelés	115	100	18	51	69
Taux de compteurs renouvelés	6,23%	5,06%	0,89%	2,46%	3,21%
Nombre de compteurs de plus de 15 ans	779	1 025	1 028	1 080	1 051

En 2022, 2 598 compteurs, tous diamètres confondus ont été renouvelés, soit 9.45 % du parc compteurs.

À fin 2022, 16.19 % des compteurs ont un âge supérieur à 15 ans contre 23,01 % en 2021. Le rythme de renouvellement est donc à poursuivre pour permettre une maîtrise du vieillissement du parc compteurs.

Pays d'Iroise Communauté est entré en 2020 en phase de test pour la mise en place de compteurs communicants chez l'abonné sur les secteurs de Saint-Renan, Milizac-Guipronvel et Lampaul-Ploudalmezeau.

En 2022, le parc de compteur compteurs communicants sur les communes de Saint-Renan, Milizac-Guipronvel et Lampaul-Ploudalmezeau dépasse 600 compteurs, la réalisation de la phase de test s'est poursuivie en 2022. Cette phase sera poursuivie en 2023 dans le cadre de la programmation des logiciels récupérant les données des compteurs et du traitement automatique de celles-ci dans le logiciel de facturation de Pays d'Iroise Communauté.

Il est attendu une mise en production du parc des compteurs communicants en 2023.

En annexe les pyramides d'âges de compteur de chacun des secteurs.

➤ Travaux sur le réseau

● Extension du réseau d'eau potable

Les travaux de création de réseaux ne sont pas intégrés dans l'indicateur « Taux moyen de renouvellement des canalisations ».

Le tableau ci-dessous reprend les principales opérations réalisées en 2022.

2022		
Commune	Localisation	Longueur extension du réseau (ml)
Kermorvan	Extension réseau Rue des Bosmen LE CONQUET	131,59
	Extension réseau Lieu-dit Keribret PLOUARZEL	261,12
	Extension réseau Lieu-dit Moulin Chaneu PLOUARZEL	159,48
	Lotissement Le Clos de Kervidré et Mein Ar C'Hent - LE CONQUET	211
	Lotissement Le Bilou - LE CONQUET	66

	Lotissement Kerven - PLOUARZEL	365
	Lotissement Les hameaux du Mézou - PLOUGONVELIN	93
	Lotissement Kervella 4 - PLOUMOGUER	195
	Lotissement Le hameau de Landelenoc 4 - LOCMARIA PLOUZANE	453
	ZA de Pen Ar Menez - LOCMARIA-PLOUZANE	26
Chenal du Four	Extension réseau Route des Linious - Pôle santé LANILDUT	66
	Extension réseau Streat Kervasgouezant LANILDUT	51,54
	Lotissement de Kerdelvas - PORSPODER	105
Ploudalmezeau	Lotissement Coat Lesvorn - PLOUDALMEZEAU	372
	Lotissement Lesvorn- PLOUDALMEZEAU	196
	Lotissement Kerhoanoc- PLOUDALMEZEAU	195
	Lotissement Rue de Remoulouarn- PLOUDALMEZEAU	164
Milizac-Guipronvel	Extension réseau lieu dit Kerebel Nevez MILIZAC-GUIPRONVEL	112,85
	ZA Kerhuel 3- MILIZAC-GUIPRONVEL	232
	Lotissement de Breiz Izel - MILIZAC-GUIPRONVEL	75
TOTAL		3 530,58

● Branchements neufs

815 branchements supplémentaires sont comptabilisés en 2022 dont des branchements issus d'opérations d'aménagement de lotissement et des branchements réalisés sous devis du délégataire du service public ou du service eau et assainissement de la régie communautaire.

Branchements	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	233	236	245	246	250	1,63%
Kermorvan	11 352	11 561	12 195	12 296	12 813	4,20%
Chenal du Four	4 406	4 452	4 581	4 581	4 826	5,35%
Lampaul-Ploudalmézeau	405	420	426	429	428	-0,23%
Milizac-Guipronvel	1 774	1 926	2 019	2 084	2 149	3,12%
Ploudalmézeau	3 643	3698	3739	3802	3878	2,00%
Saint Renan	3 150	3 254	3 356	3 531	3 440*	-2,58%
Total	24 963	25 547	26 561	26 969	27 784	3,02%

* La baisse de 91 branchements sur Saint-Renan est surtout liée à une mise à jour continue de la base de données avec les enquêtes des agents réseaux sur des branchements fermés depuis de longues années.

Le nombre total de branchements recensés sur le territoire de la Communauté de Communes est de 27 784 ; il a augmenté de 3.02% entre 2021 et 2022. Cette augmentation reste tout de même à relativiser, les hausses étant importantes sur les secteurs en délégation de service public de Eau Du Ponant qui a lancé une opération de recensement des branchements sur SIG.

2.7. Les performances du réseau

2.7.1. Le rendement

➤ Définition

Le rendement du réseau permet de connaître quelle quantité d'eau mise en distribution dans le réseau arrive effectivement jusqu'au robinet du consommateur. Les facteurs qui jouent sur le rendement sont d'une part les fuites, mais également les différents prélèvements d'eau sur le réseau (défense incendie, purge de réseau, détournement d'eau...) qui ne sont pas mesurés.

Il se calcule en faisant le ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

$$\text{Rendement} = \frac{\text{Volume consommé autorisé sur 365 jours} + \text{Volumés vendus en gros (exporté)}}{\text{Volumés produits} + \text{Volumés achetés en gros (importé)}}$$

➤ Rendement du service

Le rendement du réseau⁴ [P104.3] est encadré par la loi Grenelle 2 qui impose un seuil minimum à atteindre de 67,3 % avec les données 2020.

Rendement du réseau (%)	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	70,03%	79,98%	71,04%	65,28%	76,79%
Kermorvan	89,40%	81,77%	78,82%	89,10%	89,93%
Chenal du Four	81,08%	79,59%	87,00%	78,05%	84,58%
Lampaul-Ploudalmézeau	91,20%	125,36%	62,04%	79,45%	74,53%
Milizac-Guipronvel	94,41%	83,59%	89,94%	90,85%	94,49%
Ploudalmézeau	83,53%	64,92%	72,83%	73,69%	77,77%
Saint Renan	95,63%	87,91%	82,42%	89,06%	88,29%
Seuil Grenelle 2	67,30%	67,30%	67,30%	67,30%	67,30%

Le seuil minimum de rendement imposé par la loi Grenelle 2 est respecté sur l'ensemble du territoire de Pays d'Iroise Communauté.

Il est à noter un rendement en hausse importante sur les secteurs de Molène et Chenal du Four

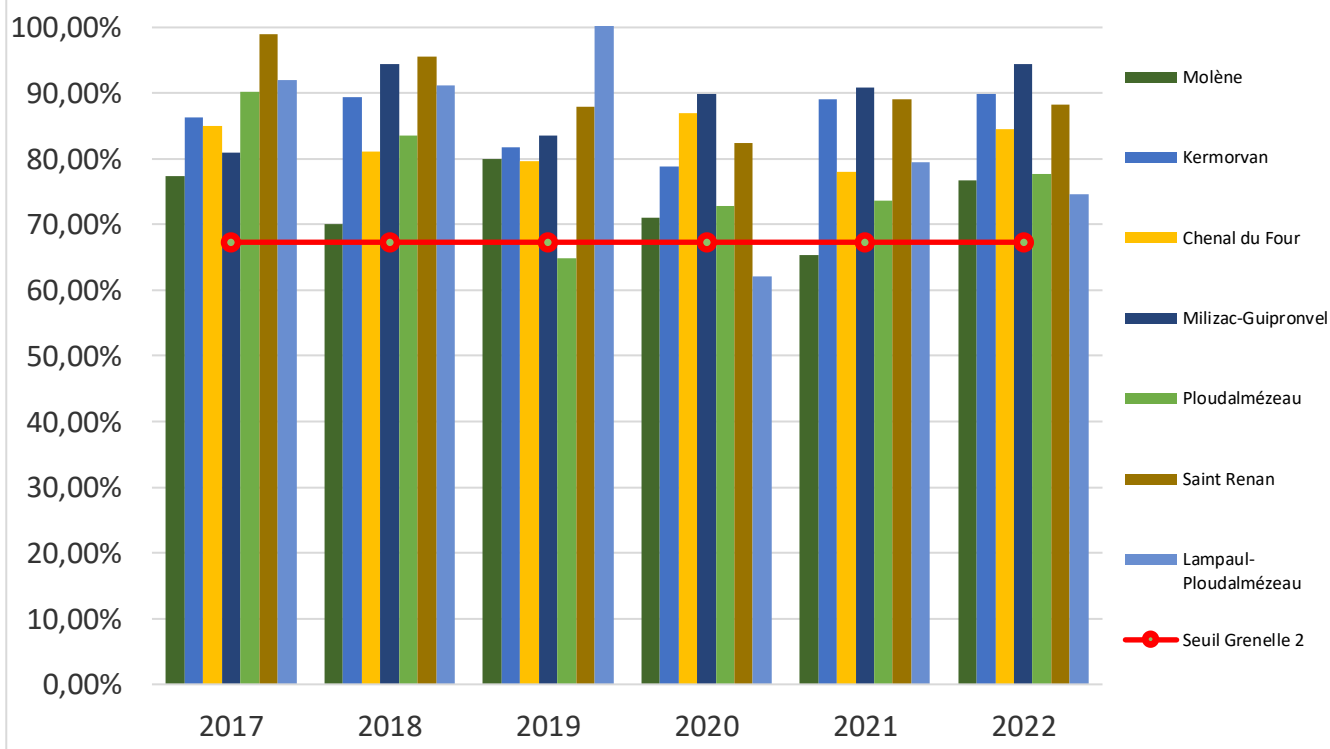
Les rendements des secteurs de Kermorvan, Milizac-Guipronvel et de Ploudalmézeau subissent aussi une hausse plus légère.

Le rendement du secteur de Saint-Renan reste constant.

Le rendement de Lampaul-Ploudalmezeau enregistre une baisse qui faudra analyser pour évaluer les pertes en eau potable.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des rendements de chacun des secteurs.

Rendement du réseau d'eau potable depuis 2017



Le schéma directeur sur l'eau potable clôturé en 2022 a permis la mise en place de compteurs de sectorisation sur les secteurs qui en sont dépourvus. Les outils, à savoir supervision en lien avec le SIG, compteurs de sectorisation et compteurs des usagers télésurveillés, sont essentiels dans le cadre d'une bonne gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable.

Cela aura pour effet de gagner en réactivité dans la recherche des fuites présentes sur le réseau. L'ensemble des outils (Hypervision et SIG) sont encore en développement pour permettre une analyse des débits en continue.

2.7.2. L'indice linéaire des volumes non comptés

➤ Définition

Les indices linéaires, volumes de pertes ramenés à une longueur de réseau, ne dépendent pas directement de la consommation, contrairement au rendement. Ils permettent ainsi de calculer une performance sans intégrer l'impact de la variation des consommations.

L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.

Il se calcule en faisant le ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de distribution.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume comptabilisé}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

➤ Indice linéaire des volumes non comptés du service

Aucune exigence réglementaire ou contractuelle n'encadre l'indice linéaire des volumes non comptés⁶ [P105.3].

Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	1,05	0,80	1,60	1,62	1,62	0,02%
Kermorvan	0,77	1,07	1,10	0,86	0,74	-14,31%
Chenal du Four	1,10	0,85	1,08	1,03	0,85	-17,90%
Lampaul-Ploudalmézeau	0,55	0,56	2,98	1,24	1,89	52,82%
Milizac-Guipronvel	0,40	1,79	0,74	0,71	0,44	-37,73%
Ploudalmézeau	1,40	2,23	2,58	2,70	2,18	-19,43%
Saint Renan	0,58	1,91	2,51	1,77	1,77	-0,03%

L'indice linéaire des volumes non comptés en 2022 est globalement en baisse de 5.22 % par rapport à 2021.

2.7.3. L'indice linéaire de pertes

➤ Définition

L'indice linéaire des pertes (ILP) permet de mesurer les volumes d'eau perdus par jour et par kilomètre de réseau. Il permet d'estimer l'état physique du réseau. Sa valeur évolue notamment selon la densité de population raccordée au réseau.

Il se calcule en faisant le ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de distribution.

$$\text{Indice linéaire de pertes} = \frac{\text{Volume mis en distribution} - \text{Volume consommé autorisé}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

Pour l'indice linéaire de pertes, aucune exigence réglementaire n'existe. Des valeurs de référence permettent d'apprécier la valeur de l'indice linéaire de pertes selon la catégorie du réseau :

CATEGORIE DE RESEAU	RURAL	SEMI-RURAL	URBAIN
Bon	ILP < 1,5	ILP < 3	< 7
Acceptable	1,5 ≤ ILP < 2,5	3 ≤ ILP < 5	7 ≤ ILP < 10
Médiocre	2,5 ≤ ILP < 4	5 ≤ ILP < 8	10 ≤ ILP < 15
Mauvais	ILP ≥ 4	ILP ≥ 8	ILP ≥ 15

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse détermine la catégorie du réseau avec l'indice linéaire de consommation (ILC) qui se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Indice linéaire de consommation} = \frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volumés vendus en gros (exporté)}}{\text{Longueur du réseau de distribution} \times 365}$$

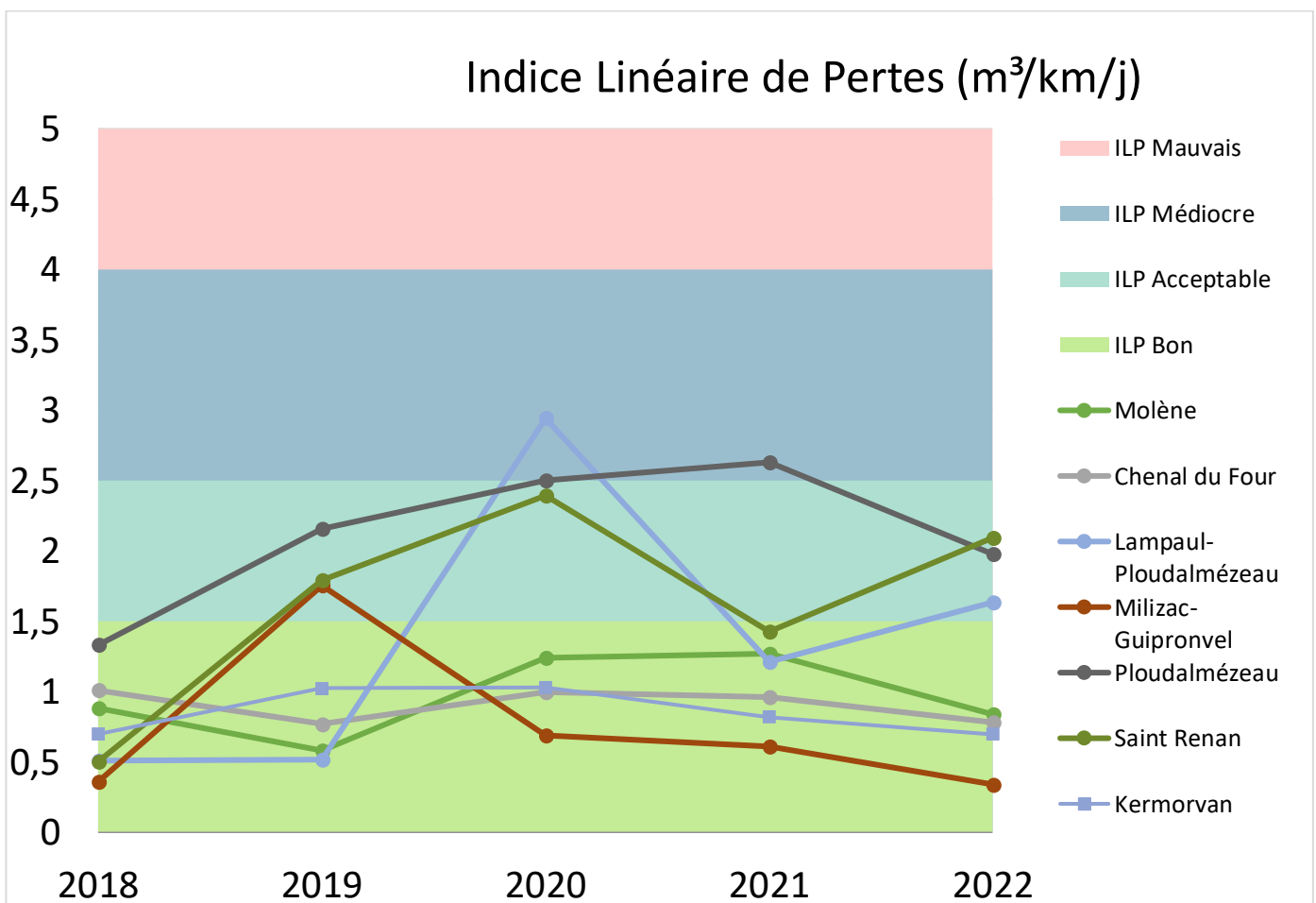
CATEGORIE DE RESEAU	RURAL	SEMI-RURAL	URBAIN
ILC (m ³ /km/j)	< 10	10 ≤ ILC < 30	≥ 30

Sur le territoire de la Communauté de Communes, l'indice linéaire de consommation 2022 est de 6.1 m³/km/j il est donc inférieur à 10 m³/km/j. Le réseau est donc rural.

➤ Indice linéaire de perte du service

L'indice linéaire de perte est en baisse de 7.76 % par rapport à 2021.

Indice linéaire de pertes (m ³ /km/j)	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène	0,88	0,58	1,24	1,27	0,84	-33,95%
Kermorvan	0,70	1,02	1,03	0,82	0,70	-14,70%
Chenal du Four	1,01	0,77	1,00	0,96	0,78	-18,70%
Lampaul-Ploudalmézeau	0,51	0,52	2,94	1,21	1,64	35,25%
Milizac-Guipronvel	0,36	1,75	0,69	0,61	0,34	-44,08%
Ploudalmézeau	1,33	2,15	2,50	2,63	1,98	-24,69%
Saint Renan	0,50	1,79	2,39	1,43	2,10	46,57%



2.8. La qualité de l'eau

➤ Analyse de l'eau

L'eau mise en distribution sur le réseau d'eau potable est soumise à de nombreuses analyses qui sont réalisées au niveau de la ressource (eau brute), de la production (en sortie de traitement) et sur le réseau de distribution. Ces analyses sont réalisées par le Délégué et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) tout au long de l'année.

Les paramètres analysés sont physico-chimiques, caractérisant la nature de l'eau distribuée (pesticides, nitrates, sulfates...) et bactériologiques (coliformes, streptocoques...).

Le taux de conformité⁷ des analyses de l'ARS en 2022 sur les paramètres biologiques [P101.1] et physico-chimiques [P102.1] est détaillé par secteur ci-dessous :

Analyse de l'eau distribuée - Molène	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	10	11	12	10	10
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	1	1	1	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	90,00%	91,00%	91,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	10	10	12	10	10
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	1	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	100,00%	91,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	Escherichia coli (E. coli et Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs : dépassements avec des valeurs à 1 UFC/100 m)	Saturation du filtre à charbon actif et dépassements faibles sur les paramètres Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs et E. Coli	Les principaux dépassements physico-chimiques constatés sont consécutifs à la saturation du filtre à charbon actif (paramètre carbone organique total). Il n'y a pas de dépassement sur les paramètres bactériologiques.	Carbone organique total dépassement régulier	Carbone organique total dépassement régulier

Analyse de l'eau distribuée - Kermorvan	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	42	45	45	45	46
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	3	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100,00%	98,40%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	48	59	50	54	51
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	1	0	4	11
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	99,40%	100,00%	92,59%	78,43%
Paramètres non conformes	-	-	-	Esa métolachlore sur usine de Kermorvan 4 dépassements Dépassement référence qualité coloration eau brutes de Kermorvan le 3/11/2021	Esa métolachlore sur usine de Kermorvan 5 dépassements Trihalométhanes (4 substances) réservoir Brendegué Esa métolachlore sur réservoir Brendegué 5 dépassements

Analyse de l'eau distribuée - Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	25	25	25	25	25
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	2	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100,00%	98,40%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	27	51	32	25	27
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	28	0	1	4

Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100,00%	81,50%	100,00%	96,00%	85,19%
Paramètres non conformes	-	Dépassements sur la teneur en chlorures des eaux brutes du forage de Kerenneur	-	Equilibre calcocarbonique Esa métolachlore sur usine de du Traon 1 dépassement Dépassements sur la teneur en chlorures des eaux brutes du forage de Kerenneur le 7/10/21	Bactéries coliformes /100ml-MS Equilibre calcocarbonique Esa métolachlore sur usine de du Traon 3 dépassements

Analyse de l'eau distribuée – Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	14	19	13	14	14
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100	100%	100%	100%	100%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	16	21	15	14	14
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100	100%	100%	100%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	-	Bactéries coliformes /100ml-MS

Analyse de l'eau distribuée – Lampaul-Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	8	7	7	7	7
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Nombre de prélèvements Physico-chimiques	7	7	7	7	7
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	-	-

Analyse de l'eau distribuée - Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	13	21	17	21	21
Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	1	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	95,23%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	14	21	17	22	21
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	25/10/2021 présence Entérocoques dans château d'eau de Milizac. Contre analyse n'indiquant aucune présence. Erreur de prélèvement ? Equilibre calcocarbonique dépassement le 23/02/2021	25/10/2022 présence bactéries et spores sulfito-rédu./100ml

Analyse de l'eau distribuée - Saint Renan	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements Microbiologiques	16	16	13	16	16

Nombre de prélèvements Microbiologiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Microbiologiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Nombre de prélèvements Physico-chimiques	21	16	13	16	16
Nombre de prélèvements Physico-chimiques non conformes	0	0	0	0	0
Taux de conformité aux limites de qualité Physico-chimiques	100%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Paramètres non conformes	-	-	-	-	-

Une non-conformité ne traduit pas forcément un risque sanitaire pour le consommateur mais implique la mise en œuvre d'actions correctives.

➤ Problématique du plomb

Le Code de la Santé Publique prévoit une teneur limite en plomb restrictive à compter du 25 décembre 2014 dont l'assurance du respect nécessite en principe la suppression de l'ensemble des branchements en plomb.

Sur le territoire, un certain nombre de branchements sont encore en plomb, il sera nécessaire dans le cadre du schéma directeur de recenser l'ensemble des branchements en plomb pour permettre de lancer un plan d'action de renouvellement de ces branchements.

Branchements plomb	Ploudalmézeau	Eau du Ponant	Régie
Nombre de branchements plomb	71	Non connu	Non connu
Taux de branchements plomb	1,87%	Non connu	Non connu
Branchements plomb supprimés au cours de l'exercice	2	0	0

2.9. Démarche Développement Durable

Depuis la prise de compétence de la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014, les mesures en faveur du Développement Durable sont variées et comptent notamment parmi les points suivants :

- Renouvellement des équipements électromécaniques par des équipements moins énergivores (puissance adaptée aux besoins, variateurs de fréquence sur les pompes quand cela est possible, ...) pour réduire les consommations électriques
- Envoi des boues de stations de production en compostage sur des plates-formes locales (faible kilométrage pour le transport, utilisation sur le territoire du compost)
- Suivi rigoureux des performances des stations de production d'eau potable

- Un plan climat air énergie est initié par le Pays d'Iroise Communauté, celui-ci permettra d'établir un bilan et des actions à mettre en œuvre dans le but d'optimiser les consommations électriques sur les installations d'eau potable. (Réflexion sur la mise en place de Trackers)
- Réflexion sur le traitement des espaces verts des stations de production / réservoirs par des méthodes écologiques. (Éco-pâturage)
- Recours à du personnel éloigné de l'emploi dans le cadre d'un partenariat avec la maison de l'emploi du Pays de Brest.
- Finalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable pour projeter les besoins du service à moyen terme.

2.10. Le service aux usagers

➤ Relation à l'utilisateur

- Les branchements neufs

Ouverture de branchements		2018	2019	2020	2021	2022
Kermorvan	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Chenal du Four	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Saint Renan	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

Milizac-Guipronvel	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Lampaul-Ploudalmezeau	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Ploudalmezeau	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés [D151.0] (jour)	1	1	1	1	1
	Taux de respect du délai ¹¹ [P152.1]	84,60%	95,7	96,2	96,9	100,00%

- Les interruptions de service

Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.1] est de :

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [P151.18] (nb/1000 abonnés)	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	Non transmis	Non transmis	0	0	0
Kermorvan	2,09	0,93	1,01	0,49	5,91
Chenal du Four	1,37	1,82	2,7	0,44	3,96
Lampaul-Ploudalmezeau	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Milizac-Guipronvel	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmezeau	Non transmis	Non transmis	Non transmis	Non transmis	Non transmis
Saint Renan	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Il sera nécessaire pour la régie communautaire de se doter d'un outil permettant de quantifier cet indicateur.

➤ Gestion clientèle

● Les réclamations

Le taux de réclamations⁹ [P155.1] est un indicateur de performance pour la qualité du service, mesuré par un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues.

Taux de réclamations écrites [P155.19] (u/1000 abonnés)	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	27,03	5,41	0,00	10,58	5,24
Kermorvan	14,6	14,02	12,33	16,65	11,59
Chenal du Four	16,92	17,52	12,81	15,72	12,31
Lampaul-Ploudalmézeau	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Milizac-Guipronvel	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié
Ploudalmézeau	108	19,00	26,00	29,00	8,62
Saint Renan	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié

Cet indicateur est obligatoire uniquement si le présent rapport est soumis à validation par la CCSPL.

Il sera nécessaire pour la régie communautaire de se doter d'un outil permettant de quantifier cet indicateur. La mise en œuvre d'un logiciel de gestion de courrier sur le dernier trimestre 2023 intégrera cet objectif.

● Les impayés

Taux d'impayés sur les factures de l'année [P154.0] ¹⁰ (%)	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	4,02%	2,00%	0,90%	3,01%	2,25%
Kermorvan	0,55%	0,77%	0,80%	1,06%	0,84%
Chenal du Four	0,92%	0,64%	0,50%	0,86%	0,55%
Lampaul-Ploudalmézeau	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	3.28%	2.59%
Milizac-Guipronvel	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	3.28%	2.59%
Ploudalmézeau	0.67%	0,75%	0,88%	0,86%	0,60%
Saint Renan	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	3.28%	2.59%

Cet indicateur est obligatoire uniquement si le présent rapport est soumis à validation par la CCSPL. Le niveau des impayés est globalement faible pour tous les secteurs du territoire, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le taux d'impayé en fin 2021 pour la régie s'affiche à 3.28% quand la référence de la même strate démographique de l'intercommunalité s'affiche à 9.82%. Pour 2022, ce taux d'impayé est de 2.59% contre 10.17% pour la strate.

● Les abandons de créances et versements à un fonds de solidarité

Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité [P109.0] (€/m ³)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Molène	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Kermorvan	0,01 €	0,01 €	0,00 €	0,0034 €	0,0043 €	0,0002 €
Chenal du Four	0,00 €	0,01 €	0,00 €	0,0008 €	0,0000 €	0,0056 €
Ploudalmézeau	843,42 €	940,10 €	Non quantifié	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Lampaul-Ploudalmézeau - Milizac-Guipronvel Saint Renan	Absent du RPQS	Non quantifié	Non quantifié	Non quantifié	0,0074 €	0,0010 €

Pour la régie communautaire, un travail pour préciser cet indicateur sera réalisé pour bien évaluer avec la trésorerie de Brest

2.11. Les tableaux récapitulatifs des indicateurs de performance

2.11.1. Molène

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Molène			Valeur nationale 2015
		Unité	2021	2022	
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	316	319	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	6,228	6,138	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	65	49	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	65,30%	76,79%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,62	1,62	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,27	0,84	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,0000 %	0,0000 %	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	Non fourni	Non fourni	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,0000 €	0,0000 €	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	0	0	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.10	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3,01%	2,25%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	10,58	5,24	4,2

2.11.2. Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Plougonvelin, Ploumoguer et Trébabu (Ex Kermorvan)

Kermorvan					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	28 023	28 733	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,8531	3,0061	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100,00%	100,00%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	92,59%	78,43%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	87	87	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	89,00%	89,10%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,86	0,74	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,82	0,7	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,3971%	0,4127%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	95,00%	95,00%	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,0043 €	0,0002 €	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	0,49	5,91	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	1,06%	0,84%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	16,65	11,59	4,2

2.11.3. Brélès, Landunvez, Lanildut, Plourin, Porspoder (Ex Chenal du Four)

Chenal du Four					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	9 819	9 819	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,857238 917	2,99430 1	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100,00%	100,00%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	96,00%	85,19%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	84	84	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	82,40%	78,05%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,03	0,85	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,96	0,78	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,1532%	0,1333%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	72,00%	72,00%	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,0000 €	0,0056 €	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	0,44	3,96	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,86%	0,55%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	15,72	12,31	4,2

2.11.4. Lampaul-Ploudalmézeau

Lampaul-Ploudalmezeau					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	1077	1077	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,2060	2,3715	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	50	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	79,45%	71,01%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,33	1,89	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,30	1,86	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,2356%	0,1757%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.28%	2.59%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

2.11.5. Milizac-Guipronvel

Milizac-Guipronvel					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	5 439	5 439	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,1744	2,3414	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	95%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	50	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	90,85%	93,51%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0,76	0,44	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0,61	0,40	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,2709%	0,2024%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	En étude	En étude	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.28%	2.59%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

2.11.6. Ploudalmézeau

Ploudalmezeau					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	8 656	8 656	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,622	2,6238	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	10	10	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	73,69%	77,77%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	2,7	2,18	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	2,63	1,98	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,6211 %	0,8430 %	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	0,0000 €	0,0000 €	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RPQS soumis à la CCSPL*)	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non fourni	Non fourni	2,3
P152.111	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.010	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	0,86%	0,60%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	29	8,62	4,2

2.11.7. Saint-Renan

Saint-Renan					
Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007	Unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab.	8 323	8 323	-
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	€/m ³	2,3136	2,526	2,03
P101.17	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100%	100%	99,40%
P102.18	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	100%	100%	98,70%
P103.2B 2	Indice de connaissance de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points/120	25	50	94
P104.34	Rendement du réseau de distribution	%	89,06%	86,28%	79,60%
P105.36	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1,85	1,77	3,9
P106.35	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1,49	2,34	3,4
P107.23	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0,1703%	0,2631%	0,57%
P108.31	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	-	-	74,50%
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	€/m ³	Non quantifié	Non quantifié	0,00 €

Code ONEMA	Indicateurs du décret du 2 mai 2007 (si RQPS soumis à la CCSPL*)	unité	2021	2022	Valeur nationale 2015
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service	Jour	1	1	-
P151.18	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	2,3
P152.11 1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100%	100%	-
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la Collectivité	An	2,25	2.1	3,2
P154.01 0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.28%	2.59%	1,1
P155.19	Taux de réclamations	nb/1000 abonnés	Non quantifié	Non quantifié	4,2

3. Le prix des services de l'eau potable

3.1. Les modalités de tarification

➤ Part délégataire

Cette part correspond à la partie nette des recettes qui revient au délégataire pour le service qu'il fournit aux usagers. Elle comprend une part fixe facturée par abonné, dont l'objet est de couvrir les charges fixes du service, ainsi qu'une part variable qui est proportionnelle aux volumes consommés. L'ensemble de ces deux composantes est également appelé « prix de base ». Ce prix correspond aux coûts de prélèvement, de traitement, de stockage et d'acheminement de l'eau jusqu'au lieu de consommation (pour le service de l'eau potable). Il est fixé dans les contrats de délégation de service public.

➤ Part Communauté de Communes

Le Conseil communautaire fixe chaque année le montant de la part de la Communauté de Communes applicable à chaque m³ consommé et à chaque abonné du service. Elle permet d'équilibrer le budget « eau » de la Communauté de Communes pour financer les investissements nécessaires au développement du service.

➤ Redevance Agence de l'Eau

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne perçoit auprès des abonnés des sommes qui ont pour objet la préservation des ressources en eau (correspondant à l'ancienne « redevance prélèvement ») et la lutte contre la pollution (correspondant à l'ancienne « redevance pollution »).

En 2007, une nouvelle redevance a été créée pour la modernisation des réseaux. Les agences de l'eau sont des établissements publics d'études et d'interventions qui ont pour mission de coordonner la préservation et l'utilisation des ressources en eau. Elles contribuent à établir la politique de l'eau dans chaque bassin hydrographique et aident financièrement les collectivités à s'équiper conformément à des programmes pluriannuels qu'elles arrêtent.

➤ Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Les services d'eau potable et d'assainissement bénéficient d'un taux de TVA réduit au lieu du taux normal de 20 % (19,6 % avant 2015) :

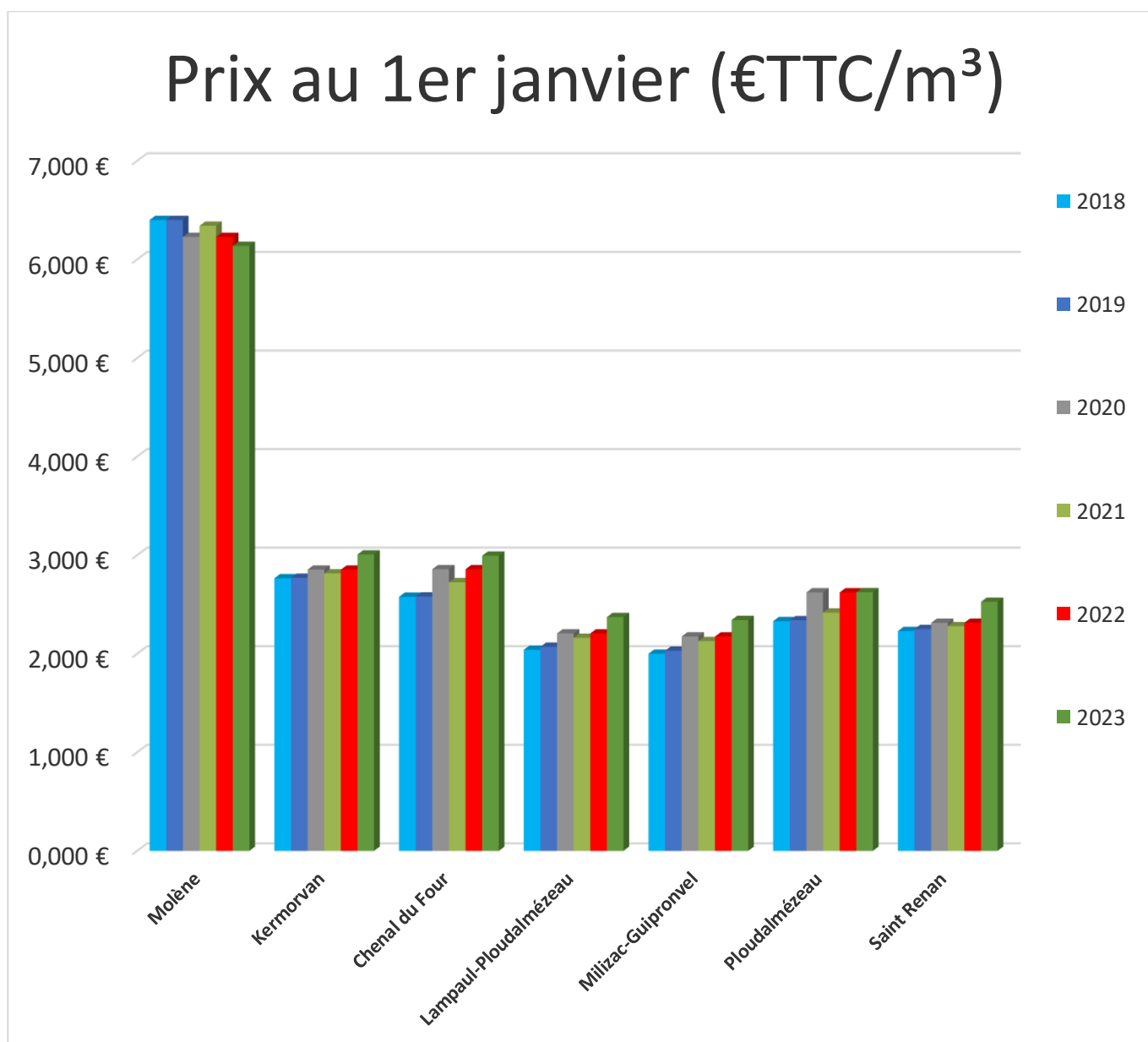
- 5,5 % pour le service d'eau potable
- 10,0 % pour le service d'assainissement (7 % avant 2015)

3.2. Le prix de l'eau potable

3.2.1. La facture 120 m³

Pour une consommation annuelle de 120 m³, le prix de l'eau potable au m³ est le suivant :

Prix au 1 ^{er} janvier (€TTC/m ³)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Molène	6,400 €	6,400 €	6,228 €	6,341 €	6,228 €	6,138 €	-1,46%
Kermorvan	2,766 €	2,770 €	2,853 €	2,815 €	2,853 €	3,006 €	5,36%
Chenal du Four	2,577 €	2,580 €	2,857 €	2,725 €	2,857 €	2,994 €	4,80%
Lampaul-Ploudalmézeau	2,040 €	2,070 €	2,206 €	2,161 €	2,206 €	2,371 €	7,50%
Milizac-Guipronvel	2,000 €	2,030 €	2,174 €	2,128 €	2,174 €	2,341 €	7,68%
Ploudalmézeau	2,330 €	2,340 €	2,622 €	2,417 €	2,622 €	2,624 €	0,07%
Saint Renan	2,230 €	2,250 €	2,314 €	2,279 €	2,314 €	2,526 €	9,19%



Il est à noter une évolution significative du tarif de Ploudalmézeau de 2020 à 2021, Pays d'Iroise Communauté définit les tarifs collectivité par rapport au tarif de convergence.

Suite à une erreur de retranscription de tarif provisoire du délégataire SUEZ, le tarif de convergence 2021 a été sous-estimé.

Concrètement, si le tarif de convergence de la part abonnement est à 80 € (part délégataire + collectivité) au 01/01/2020 et que la part délégataire affiche à 50 €, il est proposé un tarif collectivité à 30 €. Idem pour la part consommation.

Pour 2021, les tarifs de convergence étaient de 79.04 € pour la part abonnement et de 1.2759 € pour la part consommation (pas de tranche sur Ploudalmézeau).

Pays d'Iroise Communauté a reçu les tarifs provisoires du délégataire SUEZ Le 11/12/2020 pour application au 01/01/2021 sur la commune de Ploudalmézeau.

Les tarifs affichés par Suez étaient de 38.05 € pour la part abonnement et de 0.897 € pour la part consommation. Pays d'Iroise a donc établi les tarifs de la collectivité à 40.99 € pour la part abonnement et 0.3789 € pour la part consommation

Ces tarifs sont présents dans la délibération du 27/01/2021.

Les tarifs définitifs du délégataire SUEZ ayant évolué significativement par rapport aux tarifs provisoires, les tarifs collectivités se sont donc retrouvés décalés.

3.2.2. Comparaison nationale et sur le bassin Loire Bretagne du prix de l'eau potable

Les études statistiques disponibles auprès de l'IFEN (Institut Français de l'Environnement) et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse permettent les comparaisons suivantes :

- En moyenne, sur la France entière, le prix de l'eau potable était de 2,03 € TTC/m³ en 2015
- En moyenne, sur le bassin « Loire Bretagne », le prix de l'eau potable était de 2,09 € TTC/m³ en 2015 (y compris redevances Agence de l'Eau)

Sur le département du Finistère, le prix de l'eau potable en 2017 est de :

- Moyenne départementale : 2,24 €/m³
- Pour les services en DSP : 2,42 €/m³
- Pour les services en régie : 1,99 €/m³

Si on considère que les tarifs augmentent en moyenne de 2,5 % par an environ, on obtient en 2023 une estimation des études statistiques précédentes :

- Sur la France entière : **2,47 € TTC/m³**
- Sur le bassin « Loire Bretagne » : **2,55 € TTC/m³**

Sur le département du Finistère, le prix de l'eau potable en 2022 est de :

- Moyenne départementale : **2,60 €/m³**
- Pour les services en DSP : **2,81 €/m³**
- Pour les services en régie : **2,31 €/m³**

Au 1^{er} janvier 2023, le prix de l'eau potable sur le territoire communautaire de Pays d'Iroise est très variable selon les services et les communes.

- Le prix sur les secteurs en DSP (Molène, Kermorvan et Chenal du Four) sont plus élevés que les moyennes rencontrées sur le département, le bassin « Loire-Bretagne » et au niveau national.
- La commune de Ploudalmézeau a un prix de l'eau équivalent à la moyenne rencontrée sur le département
- Saint-Renan a un prix de l'eau équivalent à la moyenne rencontrée sur le bassin « Loire-Bretagne »
- Lampaul-Ploudalmézeau et Milizac-Guipronvel ont un prix proche des prix moyens rencontrés sur le département pour les services en régie.

La Communauté de communes a débuté une convergence tarifaire de 25 ans sur son territoire pour harmoniser le prix de l'eau potable.

3.2.3. Décomposition du prix de l'eau potable

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés du service pour l'exercice sont les suivantes :

Délibération du 14/12/2022 fixant la part Communauté de Communes du service d'eau potable pour l'année 2023

3.2.3.1. Molène

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

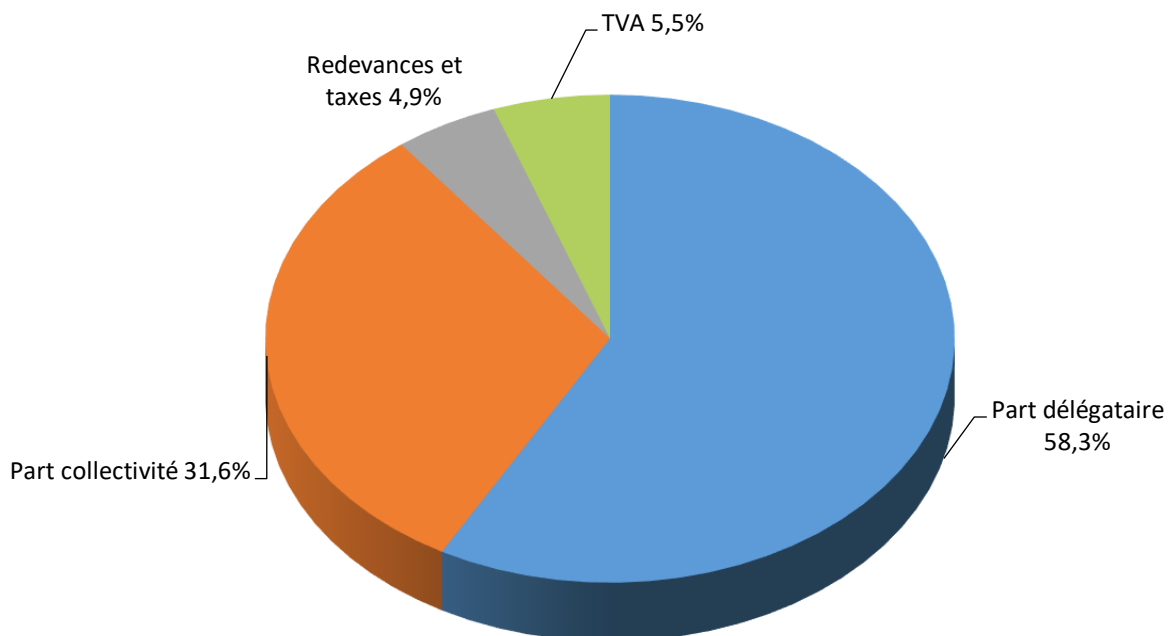
Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Délégataire						
Part fixe (€HT/an)	111,64	111,64	111,64	111,64	111,64	0,00%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	2,9396	2,9396	2,9396	2,9396	2,94	0,01%
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	2,3518	2,3518	2,3518	2,3518	2,352	0,01%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	68,36 €	66,99 €	65,65 €	62,37 €	60,45 €	-3,08%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	1,7999 €	1,7639 €	1,7639 €	1,6760 €	1,5930 €	-4,95%
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	1,4398 €	1,4110 €	1,4110 €	1,3400 €	1,2820 €	-4,33%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,30 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Délégataire			
Part fixe (€HT/an)	111,64	111,64 €	58,27%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	2,94	176,40 €	
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	2,352	141,12 €	

Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	60,45 €	60,45 €	31,63%
Part variable conso 0-60 m ³ (€HT/m ³)	1,5930 €	95,58 €	
Part variable conso > 60 m ³ (€HT/m ³)	1,2820 €	76,92 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,00 €	4,89%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,00 €	0,00 €	
TVA	5,50%	38,40 €	5,5%
Prix en €TTC / 120 m ³	736,51 €		
Prix en €TTC / m ³	6,14 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Molène en 2023



3.2.3.2. Ex Kermorvan

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
-------------	------	------	------	------	------	-----------------

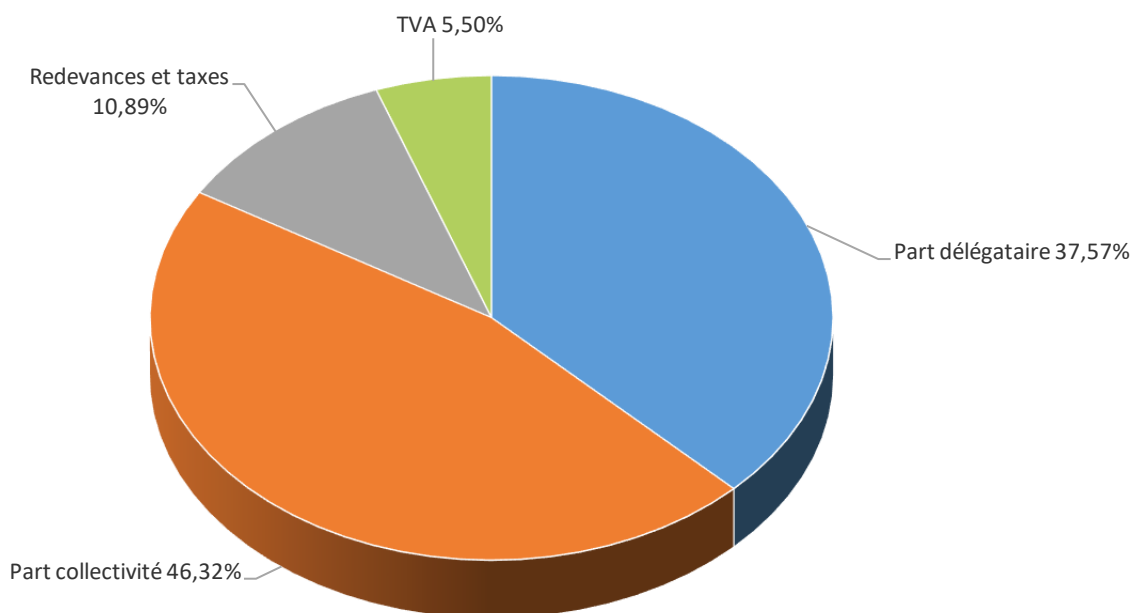
Part Déléataire						
Part fixe (€HT/an)	79,98 €	81,34 €	82,48 €	83,55 €	56,00 €	-32,97%
Part variable conso 0-30 m ³ / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,5262 €	0,5351 €	0,5426 €	0,5496 €	0,5600 €	1,89%
Part variable conso 31-100 m ³ / 40-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7431 €	0,7558 €	0,7663 €	0,7763 €	0,7000 €	-9,83%
Part variable conso 101-300 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,6273 €	0,6380 €	0,6469 €	0,6553 €	0,7560 €	15,37%
Part variable conso 301-500 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,6000 €	0,6101 €	0,6187 €	0,6268 €	0,7000 €	11,68%
Part variable conso > 500 m ³ / 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,6057 €	0,6161 €	0,6247 €	0,6328 €	0,6720 €	6,19%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,6440 €	-
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,6160 €	-
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	26,52 €	26,52 €	24,79 €	23,57 €	54,55 €	131,44%
Part variable conso 0-30 m ³ / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,3517 €	1,3517 €	1,3138 €	1,2924 €	1,2200 €	-5,60%
Part variable conso 31-100 m ³ / 40-100 m ³ (€HT/m ³)	0,5764 €	0,5764 €	0,6330 €	0,6580 €	0,9140 €	38,91%
Part variable conso 101-300 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,2754 €	0,2754 €	0,3510 €	0,3860 €	0,4460 €	15,54%
Part variable conso 301-500 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,2244 €	0,2244 €	0,3096 €	0,3496 €	0,4440 €	27,00%
Part variable conso > 500 m ³ / 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,1316 €	0,1316 €	0,1436 €	0,1469 €	0,2170 €	47,72%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,2080 €	-
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,2290 €	-
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0412 €	0,0275 €	0,0275 €	0,0275 €	0,0275 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Déléataire			

Part fixe (€HT/an)	56,00 €	56,00 €	37,57%
Part variable conso 0-30 m ³ / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,5600 €	22,4000 €	
Part variable conso 31-100 m ³ / 40-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7000 €	42,0000 €	
Part variable conso 101-300 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,7560 €	15,1200 €	
Part variable conso 301-500 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,7000 €	0,0000 €	
Part variable conso > 500 m ³ / 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,6720 €	0,0000 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,6440 €	0,0000 €	
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,6160 €	0,0000 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	54,55 €	54,55 €	46,32%
Part variable conso 0-30 m ³ / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,2200 €	48,8000 €	
Part variable conso 31-100 m ³ / 40-100 m ³ (€HT/m ³)	0,9140 €	54,8400 €	
Part variable conso 101-300 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,4460 €	8,9200 €	
Part variable conso 301-500 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,4440 €	0,0000 €	
Part variable conso > 500 m ³ / 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,2170 €	0,0000 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,2080 €	0,0000 €	
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,2290 €	0,0000 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	10,89%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0275 €	3,3000 €	
TVA	5,50%	18,81 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	360,74 €		
Prix en €TTC / m ³	3,01 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Kermorvan en 2023



3.2.3.3. Ex Chenal du Four

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

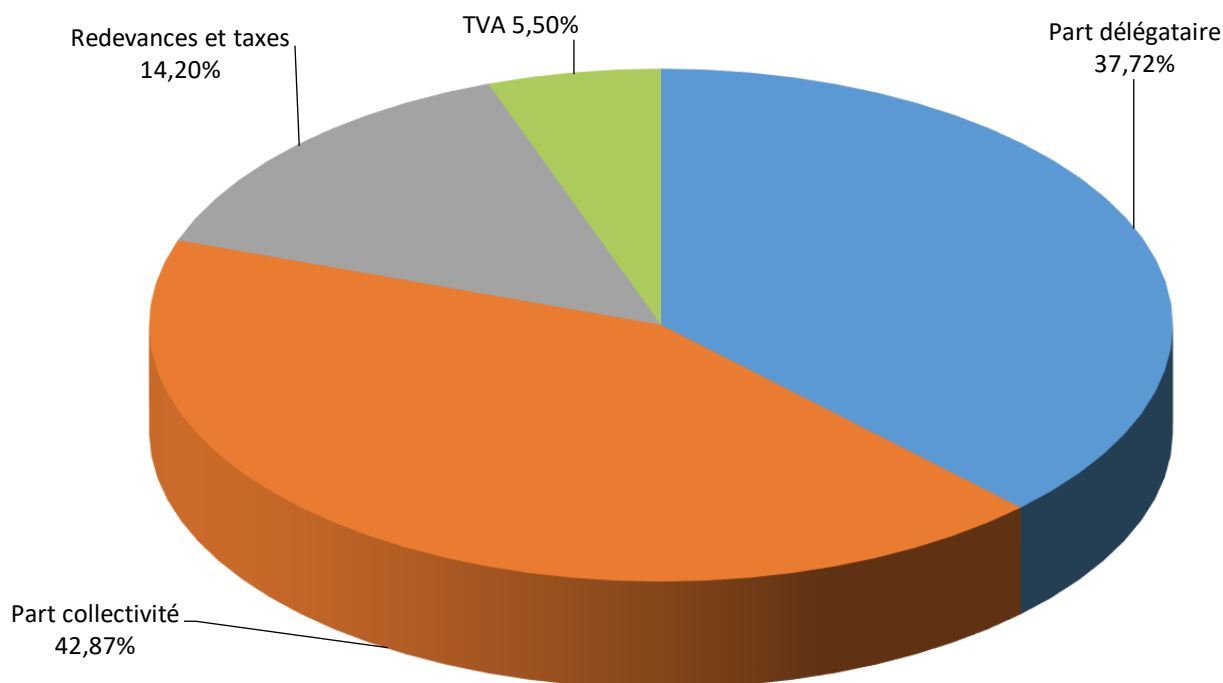
Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Délégataire						
Part fixe (€HT/an)	65,52 €	66,59 €	66,90 €	72,15 €	56,00 €	-22,38%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,5410 €	0,5490 €	0,5515 €	0,5950 €	0,5600 €	-5,88%
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	1,1170 €	1,1350 €	1,1402 €	1,2300 €	0,7000 €	-43,09%
Part variable conso 101-1000 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,0260 €	1,0430 €	1,0478 €	1,1300 €	0,7560 €	-33,10%
Part variable conso > 1000 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,8750 €	0,8890 €	0,8931 €	0,9630 €	0,7000 €	-27,31%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,6720 €	-
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,6440 €	-
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,6160 €	-
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	35,10 €	35,30 €	34,13 €	33,66 €	53,30 €	58,35%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,3153 €	0,3332 €	0,3402 €	0,3520 €	0,4810 €	36,65%

Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,4101 €	0,4320 €	0,4305 €	0,4410 €	1,0640 €	141,27%
Part variable conso 101-1000 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,3101 €	0,3412 €	0,3502 €	0,3710 €	0,8830 €	138,01%
Part variable conso > 1000 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,0783 €	0,0862 €	0,0759 €	0,0750 €	0,9100 €	1113,33%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,9020 €	-
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,4540 €	-
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,0000 €	0,4740 €	-
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	0,30 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,1305 €	0,1252 €	0,1252 €	0,1252 €	0,1252 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Déléataire			
Part fixe (€HT/an)	56,00 €	56,00 €	38%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,5600 €	22,4000 €	
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7000 €	42,0000 €	
Part variable conso 101-1000 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,7560 €	15,1200 €	
Part variable conso > 1000 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,7000 €	0,0000 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,6720 €	0,0000 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,6440 €	0,0000 €	
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,6160 €	0,0000 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	53,30 €	53,30 €	43%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	0,4810 €	19,2400 €	
Part variable conso 41-100 m ³ (€HT/m ³)	1,0640 €	63,8400 €	
Part variable conso 101-1000 m ³ / 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,8830 €	17,6600 €	
Part variable conso > 1000 m ³ / 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,9100 €	0,0000 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,9020 €	0,0000 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,4540 €	0,0000 €	
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,4740 €	0,0000 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	14%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,1252 €	15,0240 €	
TVA	5,50%	18,73 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	359,32 €		
Prix en €TTC / m ³	2,99 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de l'ex Chenal du Four en 2023



3.2.3.4. Lampaul Ploudalmézeau

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

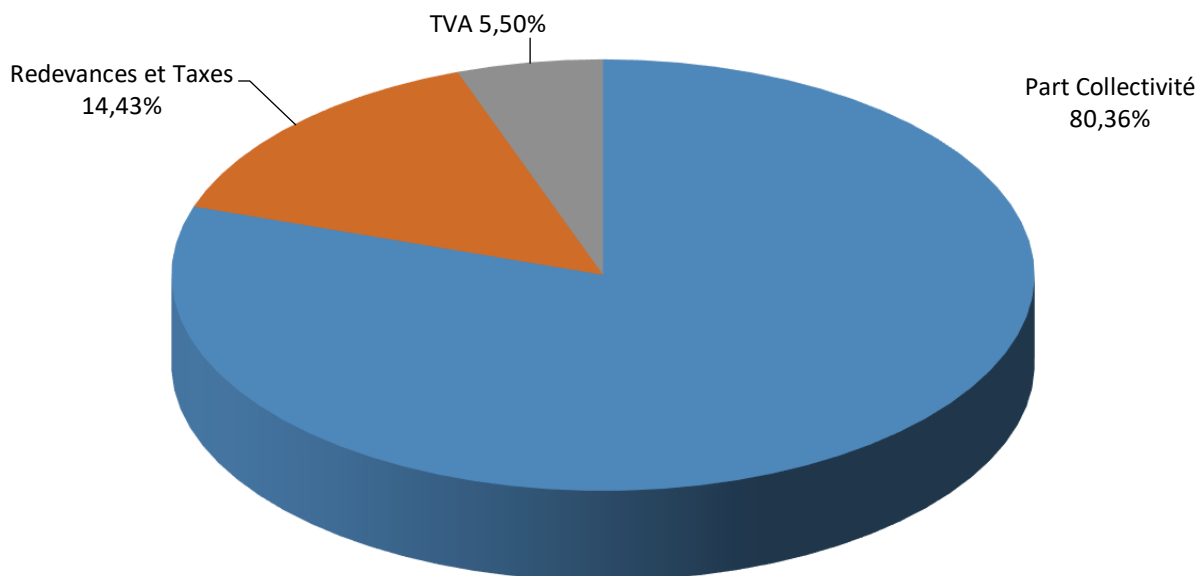
Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	75,57 €	76,35 €	77,13 €	77,91 €	82,80 €	6,28%
Part variable conso 0-40 / 0-250 m ³ (€HT/m ³)	0,9959 €	1,0139 €	1,0320 €	1,0500 €	1,1390 €	8,48%
Part variable conso 40-100 / > 250 m ³ (€HT/m ³)	0,8265 €	1,0352 €	1,0750 €	1,1140 €	1,2350 €	10,86%
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,5975 €	1,0305 €	1,0930 €	1,1550 €	1,3110 €	13,51%
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,8330 €	0,8860 €	0,9390 €	1,0760 €	14,59%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,6367 €	0,6760 €	0,7150 €	0,8270 €	15,66%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,6150 €	0,6330 €	0,6500 €	0,7290 €	12,15%
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000	0,6107 €	0,6240 €	0,6370 €	0,7090 €	11,30%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%

Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	82,80 €	82,80 €	80,36%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,1390 €	45,56 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,2350 €	74,10 €	
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,3110 €	26,22 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	1,0760 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,8270 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,7290 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,7090 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	14,43%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	
TVA	5,50%	14,84 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	284,58 €		
Prix en €TTC / m ³	2,37 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Lampaul-Ploudalmezeau en 2023



3.2.3.5. Milizac-Guipronvel

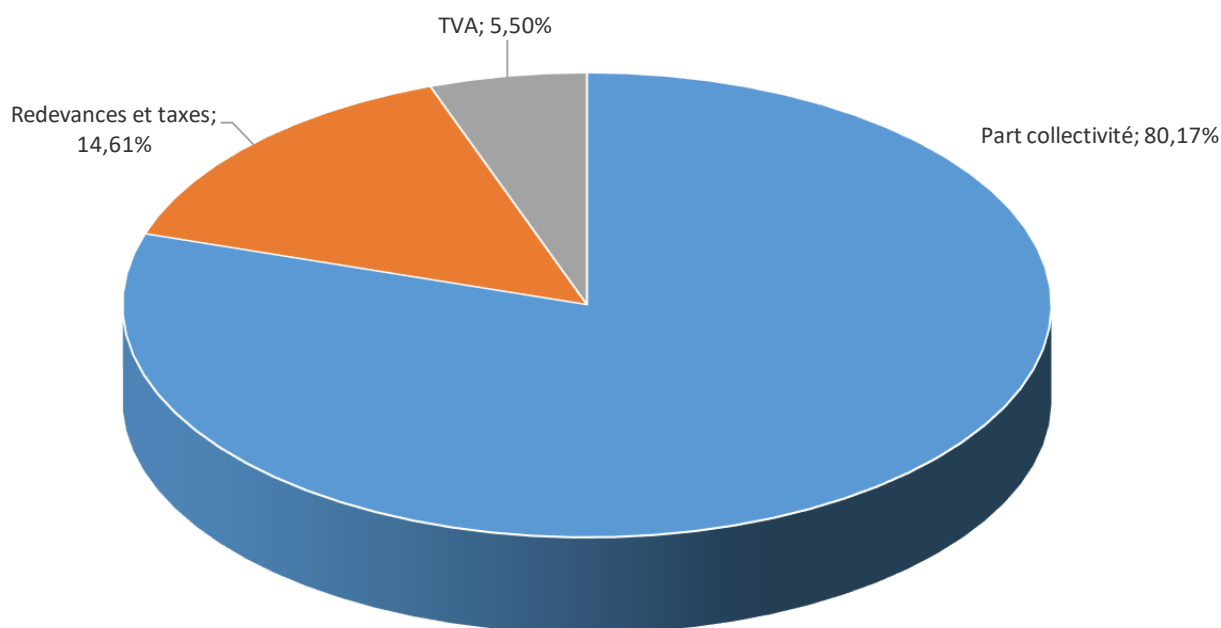
La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	59,85 €	61,31 €	62,78 €	64,24 €	69,82 €	8,69%
Part variable conso 0-200 / 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,0883 €	1,1023 €	1,1160 €	1,1300 €	1,2150 €	7,52%
Part variable conso 201-800 / 41-100 m ³ (€HT/m ³)	0,7211 €	1,1236 €	1,1590 €	1,1940 €	1,3110 €	9,80%
Part variable conso >800 / 101-200 m ³ (€HT/m ³)	0,6579 €	1,1453 €	1,2020 €	1,2590 €	1,4090 €	11,91%
Part variable conso 201-500 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,7767 €	0,8320 €	0,8880 €	1,0270 €	15,65%
Part variable conso 501-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,7287 €	0,7640 €	0,7990 €	0,9070 €	13,52%
Part variable conso 1001-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,6728 €	0,6880 €	0,7030 €	0,7790 €	10,81%
Part variable conso > 5000 m ³ (€HT/m ³)	0,0000 €	0,6684 €	0,6790 €	0,6890 €	0,7590 €	10,16%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m3	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	69,82 €	69,82 €	80%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,2150 €	48,60 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,3110 €	78,66 €	
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,4090 €	28,18 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	1,0270 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,9070 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,7790 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,7590 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	15%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	
TVA	5,50%	14,65 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m3	280,97 €		
Prix en €TTC / m3	2,34 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Milizac-Guipronvel en 2023



3.2.3.6. Ploudalmézeau

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

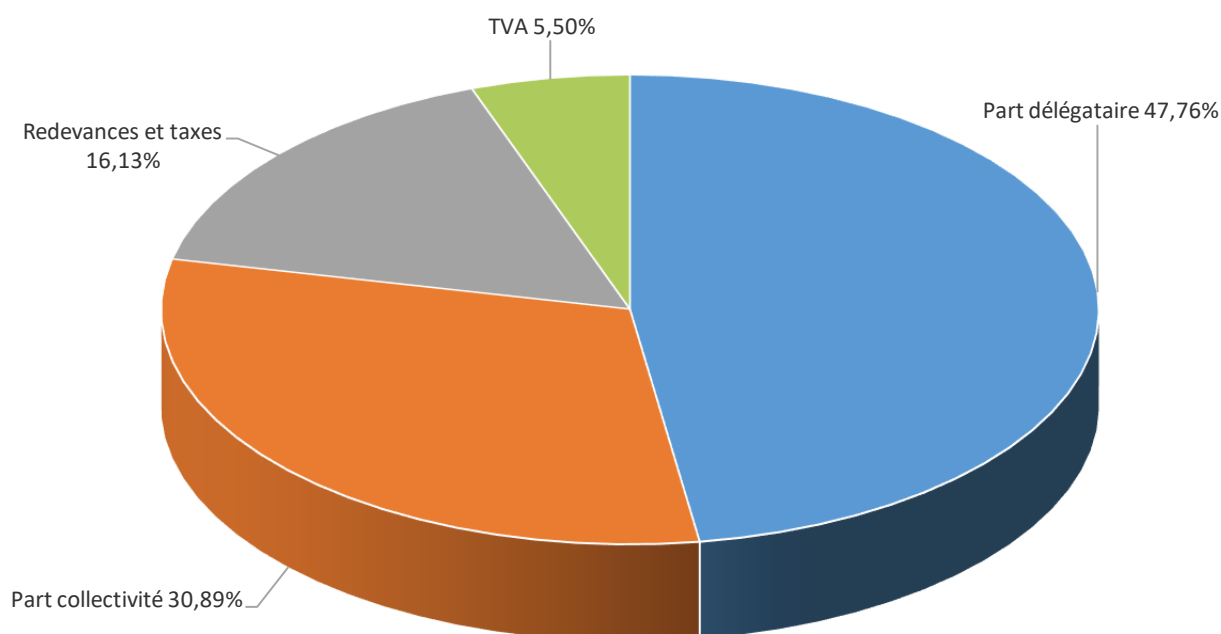
Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Délégataire						
Part fixe (€HT/an)	34,95 €	36,15 €	37,17 €	37,62 €	39,27 €	4,39%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,824 €	0,852 €	0,876 €	0,887 €	0,926 €	4,40%
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	42,62 €	42,15 €	40,99 €	41,40 €	44,58 €	7,68%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,4161 €	0,4060 €	0,3789 €	0,3860 €	0,4390 €	13,73%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0330 €	0,1223 €	0,1233 €	0,1242 €	0,1242 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Délégataire			
Part fixe (€HT/an)	39,27 €	39,27 €	48%

Part variable conso (€HT/m ³)	0,926 €	111,1200 €	
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	44,58 €	44,5800 €	31%
Part variable conso (€HT/m ³)	0,4390 €	52,680 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	36,0000 €	16%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,1233 €	14,80 €	
TVA	5,50%	15,55 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	314,86 €		
Prix en €TTC / m ³	2,62 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Ploudalmezeau en 2023



3.2.3.7. Saint Renan

La décomposition du prix de l'eau potable au 1^{er} janvier sur les cinq dernières années est la suivante :

Prix en €HT	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution 22-23
Part Collectivité						
Part fixe (€HT/an)	57,20 €	58,44 €	60,36 €	61,93 €	67,62 €	9,19%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,2688 €	1,2749 €	1,2800 €	1,2870 €	1,3620 €	5,83%
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,0171 €	1,2962 €	1,3240 €	1,3510 €	1,4600 €	8,07%
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	0,7351 €	1,2795 €	1,3300 €	1,3810 €	1,5250 €	10,43%

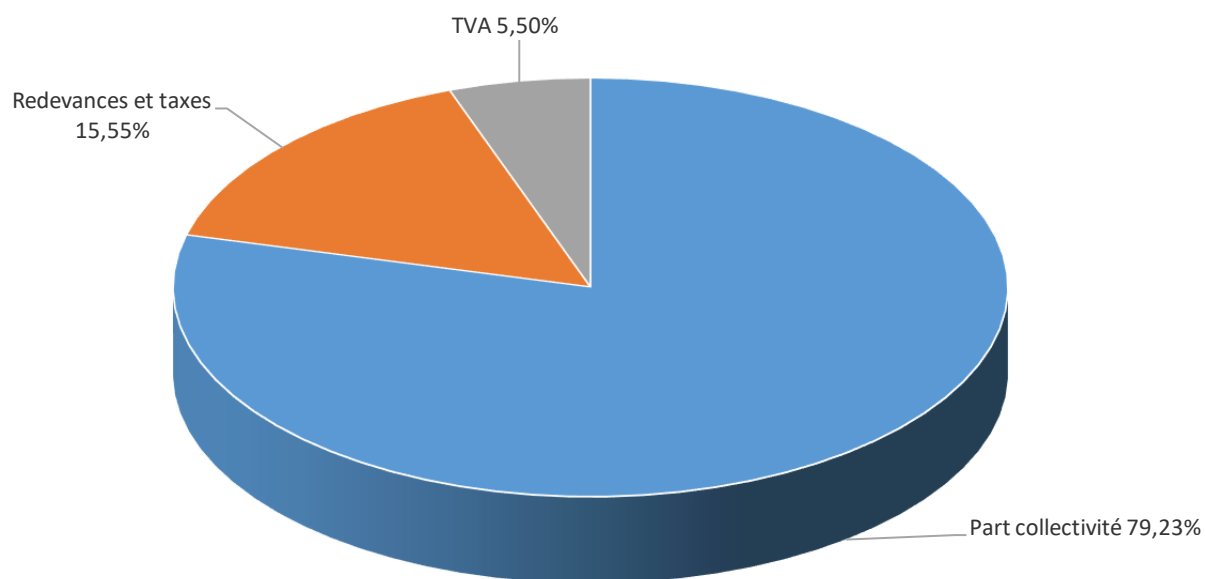
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

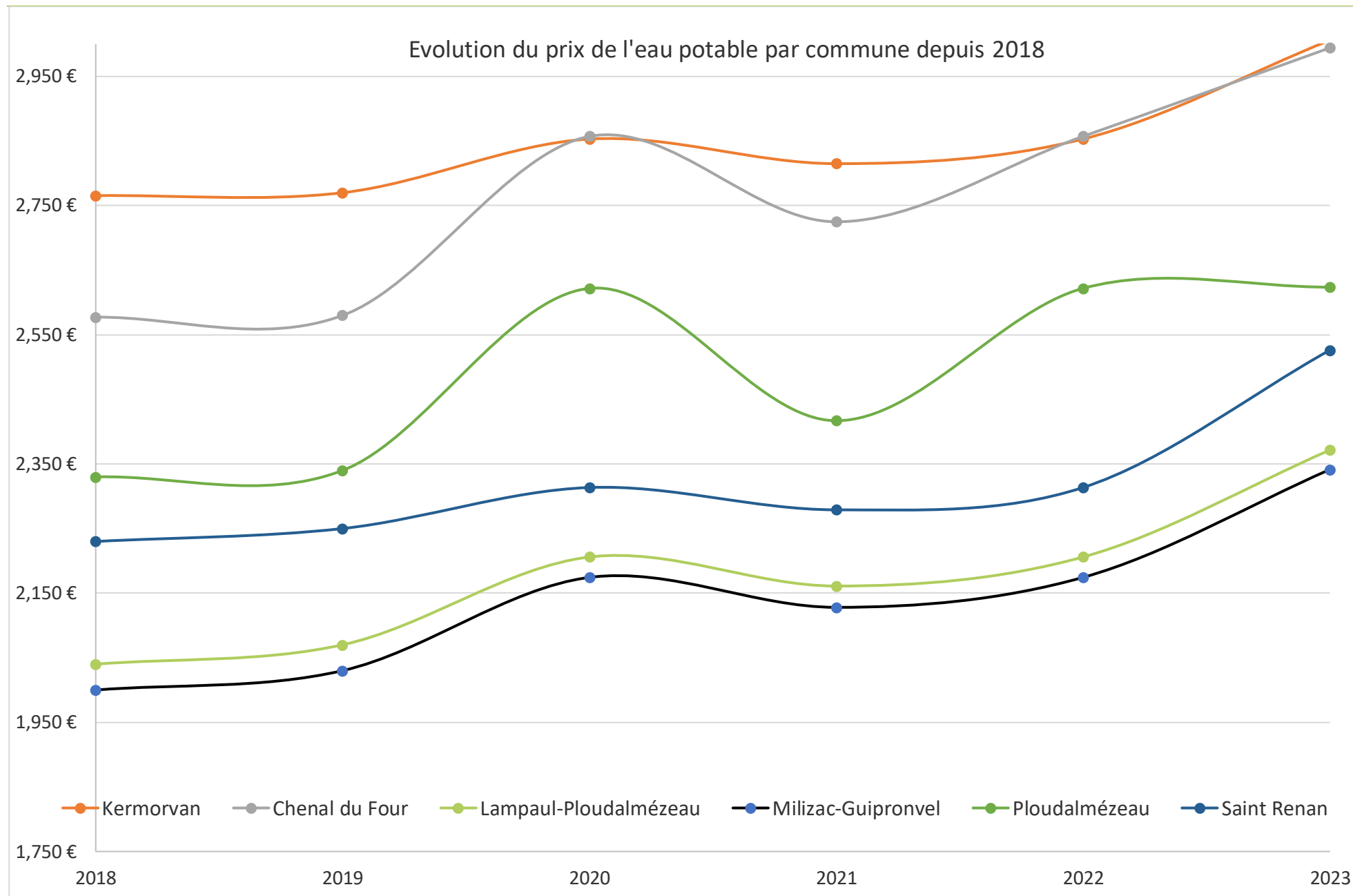
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	0,6848 €	1,0598 €	1,1030 €	1,1450 €	1,2720 €	11,09%
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	1,0381 €	1,0590 €	1,0800 €	1,1740 €	8,70%
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	0,7466	0,7570 €	0,7700 €	0,8430 €	9,48%
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,00 €	0,6942	0,7040 €	0,7130 €	0,7820 €	9,68%
Redevances et Taxes						
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,3000 €	0,00%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,0422 €	0,00%
Redevance syndicat de l'Elorn (€HT/m ³)	0,0507 €	0,0507 €	0,0507 €	0,0000 €	0,0000 €	0,00%
TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	0,00%

Pour une facture 120 m³ (consommation annuelle d'un ménage de référence selon l'INSEE) la répartition des recettes du service entre les bénéficiaires est la suivante :

Prix en €HT	2023	Prix 120 m ³	Répartition des recettes
Part Collectivité			
Part fixe (€HT/an)	67,62 €	67,62 €	79%
Part variable conso 0-40 m ³ (€HT/m ³)	1,3620 €	54,4800 €	
Part variable conso 40-100 m ³ (€HT/m ³)	1,4600 €	87,6000 €	
Part variable conso 100-200 m ³ (€HT/m ³)	1,5250 €	30,5000 €	
Part variable conso 200-500 m ³ (€HT/m ³)	1,2720 €	0,00 €	
Part variable conso 500-1000 m ³ (€HT/m ³)	1,1740 €	0,00 €	
Part variable conso 1000-5000 m ³ (€HT/m ³)	0,8430 €	0,00 €	
Part variable conso >5000 m ³ (€HT/m ³)	0,7820 €	0,00 €	
Redevances et Taxes			
Redevance Lutte contre la pollution (€HT/m ³)	0,30 €	36,0000 €	16%
Redevance Préservation de la ressource (€HT/m ³)	0,0422 €	5,0640 €	
Redevance syndicat de l'Elorn (€HT/m ³)	0,0507 €	6,0840 €	
TVA	5,50%	15,80 €	5,50%
Prix en €TTC / 120 m ³	303,15 €		
Prix en €TTC / m ³	2,53 €		

Répartition des recettes de la facture 120 m³ d'eau potable de Saint-Renan en 2023





3.2.4. Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif en 2023

Pour une consommation annuelle de 120 m³, le prix de l'eau potable cumulé avec celui de l'assainissement collectif au m³ est le suivant :

Commune	Prix au 1er janvier (€TTC/m ³) assainissement collectif et eau potable					Evolution 22-23
	2019	2020	2021	2022	2023	
Brélès	4,27 €	4,66 €	4,63 €	4,86 €	5,51 €	13,17%
Lampaul-Plouarzel	6,71 €	6,80 €	6,77 €	6,81 €	7,37 €	8,21%
Lampaul-Ploudalmézeau	5,05 €	5,20 €	5,19 €	5,28 €	5,90 €	11,65%
Landunvez	6,47 €	6,73 €	6,23 €	6,36 €	6,89 €	8,32%
Lanildut	6,47 €	6,73 €	6,23 €	6,36 €	6,89 €	8,32%
Le Conquet	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,26 €	5,81 €	10,45%
Locmaria-Plouzané	5,54 €	5,68 €	5,71 €	5,80 €	6,41 €	10,51%
Milizac-Guipronvel	3,70 €	3,94 €	4,01 €	4,15 €	4,83 €	16,19%
Plouarzel	6,71 €	6,80 €	6,77 €	6,81 €	7,37 €	8,21%
Ploudalmézeau	5,50 €	5,83 €	5,69 €	5,97 €	6,35 €	6,37%
Plougoulin	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,26 €	5,81 €	10,45%
Ploumoguier	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,26 €	5,81 €	10,45%
Porspoder	6,47 €	6,73 €	6,23 €	6,36 €	6,89 €	8,32%
Saint-Renan	4,62 €	4,74 €	4,80 €	4,90 €	5,59 €	14,00%
Trébabu	5,33 €	5,48 €	5,43 €	5,26 €	5,81 €	10,45%

Les communes absentes du tableau, à savoir :

- Lanrivoaré en raison d'une gestion du service eau potable par l'association de Lanrivoaré / Tréouergat
- Tréouergat en raison d'une gestion du service eau potable par l'association de Lanrivoaré / Tréouergat et d'être exclusivement en assainissement non collectif
- Île de Molène en raison d'être exclusivement en assainissement non collectif
- Plourin en raison d'être exclusivement en assainissement non collectif

3.2.5. L'évolution du prix de l'eau potable

3.2.5.1. Périmètre en régie

Les tarifs sont modifiés par délibération du Conseil communautaire depuis la prise de compétence au 1^{er} janvier 2018.

3.2.5.2. Périmètre en délégation de service public

Dans le cadre des contrats de délégation de service public (Molène, Kermorvan et Chenal du Four), la part délégataire varie selon un coefficient d'indexation K. La formule de calcul du coefficient d'indexation est basée sur des indices qui reflètent le coût du service (personnel, électricité, travaux, frais divers...). La pondération de ces indices est définie dans chaque contrat de délégation.

3.3. Les éléments financiers du service

3.3.1. Les recettes

➤ Recettes de vente d'eau

Les recettes de vente d'eau se composent des abonnements et parts variables relatif à la vente d'eau.

Recettes de vente d'eau part délégataire, collectivité et AELB	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Molène	51 891,19 €	55 019,97 €	52 264,10 €	54 098,00 €	53 758,00 €	-0,63%
Kermorvan	2 857 191,43 €	2 918 201,57 €	2 880 633,00 €	3 009 269,00 €	3 112 739,00 €	3,44%
Chenal du Four	930 789,88 €	946 965,06 €	990 327,00 €	977 875,00 €	1 019 862,00 €	4,29%
Ploudalméz eau	691 928,20 €	691 989,00 €	712 891,00 €	738 340,00 €	744 592,00 €	0,85%
Lampaul-Ploudalmez eau	84 520,57 €	110 113,56 €	83 277,65 €	87 337,43 €	87 843,50 €	0,58%
Saint-Renan	805 300,57 €	735 933,91 €	722 688,58 €	776 594,48 €	740 849,82 €	-4,60%
Milizac-Guipronvel	421 904,29 €	423 206,86 €	401 423,53 €	426 769,42 €	428 688,30 €	0,45%
Total	5 843 526,13 €	5 881 429,93 €	5 843 504,86 €	6 070 283,33 €	6 188 332,62 €	1,94%

Recettes de vente d'eau part collectivité	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Molène	28 660,10 €	20 820,12 €	19 222,00 €	19 477,00 €	19 575,00 €	0,50%
Kermorvan	954 379,77 €	972 940,67 €	991 179,00 €	1 014 152,00 €	1 045 288,00 €	3,07%
Chenal du Four	252 970,93 €	262 765,14 €	266 709,00 €	269 882,00 €	269 943,00 €	0,02%
Ploudalmézeau	259 161,00 €	262 378,00 €	264 324,00 €	267 809,00 €	265 490,00 €	-0,87%
Lampaul-Ploudalmezeau	70 237,87 €	92 607,75 €	69 979,73 €	73 452,87 €	74 315,78 €	1,17%
Saint-Renan	682 324,34 €	614 967,88 €	614 246,73 €	661 761,83 €	632 685,31 €	-4,39%
Milizac-Guipronvel	355 209,38 €	369 139,65 €	330 021,11 €	352 989,23 €	357 932,43 €	1,40%
Total	2 602 943,39 €	2 595 619,21 €	2 555 681,57 €	2 659 523,93 €	2 665 229,52 €	0,21%

Recettes de vente d'eau part délégataire	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Molène	22 045,49 €	32 786,66 €	31 855,00 €	33 376,00 €	32 783,00 €	-1,78%
Kermorvan	1 471 344,00 €	1 506 055,21 €	1 581 766,00 €	1 676 544,00 €	1 703 049,00 €	1,58%
Chenal du Four	533 381,89 €	549 769,92 €	588 551,00 €	568 250,00 €	628 698,00 €	10,64%
Ploudalmézeau	344 385,00 €	348 646,00 €	366 942,00 €	387 724,00 €	395 354,00 €	1,97%
Lampaul-Ploudalmezeau	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Saint-Renan	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Milizac-Guipronvel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-
Total	2 371 156,38 €	2 437 257,79 €	2 569 114,00 €	2 665 894,00 €	2 759 884,00 €	3,53%

Recette de vente d'eau part Agence de l'eau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Molène	1 185,60 €	1 413,19 €	1 187,10 €	1 245,00 €	1 400,00 €	12,45%
Kermorvan	431 467,66 €	439 205,69 €	307 688,00 €	318 573,00 €	364 402,00 €	14,39%
Chenal du Four	144 437,06 €	134 430,00 €	135 067,00 €	139 743,00 €	121 221,00 €	-13,25%
Ploudalmézeau	88 382,20 €	80 965,00 €	81 625,00 €	82 807,00 €	83 748,00 €	1,14%
Lampaul-Ploudalmezeau	14 282,70 €	17 505,81 €	13 297,92 €	13 884,56 €	13 527,72 €	-2,57%
Saint-Renan	122 976,23 €	120 966,03 €	108 441,85 €	114 832,65 €	108 164,51 €	-5,81%
Milizac-Guipronvel	66 694,91 €	54 067,21 €	71 402,42 €	73 780,19 €	70 755,87 €	-4,10%
Total	869 426,36 €	848 552,93 €	718 709,29 €	744 865,40 €	763 219,10 €	2,46%

➤ Autres recettes d'exploitation

Les recettes du délégataire comportent aussi d'autres recettes d'exploitation. Les autres recettes d'exploitation regroupent les produits de travaux (branchements neufs) et les produits accessoires (frais d'accès au service, contrôles de compteurs...). Ces recettes sont comptées hors vente d'eau aux abonnés.

Autres recettes d'exploitation - Chenal du Four	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	42 149 €	92 827 €	70 144 €	71 628 €	52 480 €	-26,73%
Produits accessoires	10 163 €					
Total	52 312 €	92 827 €	70 144 €	71 628 €	52 480 €	

Autres recettes d'exploitation - Kermorvan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	248 831 €	290 579 €	244 794 €	308 812 €	275 486 €	-10,79%
Produits accessoires	59 105 €					
Total	307 936 €	290 579 €	244 794 €	308 812 €	275 486 €	

Autres recettes d'exploitation - Ploudalmézeau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	28 903 €	37 738 €	69 552 €	44 710 €	78 672 €	74,23%
Produits accessoires	5 592 €	5 973 €	4 004 €	4 240 €	6 616 €	
Total	34 495 €	43 711 €	73 556 €	48 950 €	85 288 €	

Autres recettes d'exploitation - Lampaul-Ploudalmezeau	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	8 286 €	5 201 €	1 500 €	0 €	0 €	-
Produits accessoires	986 €	1 250 €	0 €	0 €	250 €	
Total	9 272 €	6 451 €	1 500 €	0 €	250 €	

Autres recettes d'exploitation - Milizac-Guipronvel	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	23 248 €	11 150 €	6 339 €	11 279 €	26 595 €	98,75%
Produits accessoires	9 945 €	8 500 €	11 712 €	5 750 €	7 250 €	
Total	33 193 €	19 650 €	18 051 €	17 029 €	33 845 €	

Autres recettes d'exploitation - Saint-Renan	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	27 315 €	12 895 €	12 982 €	56 656 €	21 317 €	-70,42%
Produits accessoires	12 105 €	16 750 €	9 000 €	27 250 €	3 500 €	
Total	39 420 €	29 645 €	21 982 €	83 906 €	24 817 €	

Autres recettes d'exploitation - Molène	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Produits des travaux	4 353 €	12 731 €	4 274 €	8 774 €	105,29%
Produits accessoires					
Total	4 353 €	12 731 €	4 274 €	8 774 €	

3.3.2. Les renouvellements

Les renouvellements des équipements, hors génie-civil, sont à la charge du délégataire pour les contrats de DSP et de la Communauté de Communes pour les régies.

Investissements sur ouvrages réalisés	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Molène (délégataire)	0,00 €	0,00 €	2 832,00 €	1 571,32 €	3 970,00 €	15,31%
Molène (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 554,56 €	5 650,00 €	
Kermorvan (délégataire)	51 124,07 €	51 020,88 €	106 379,30 €	105 642,88 €	184 305,57 €	
Kermorvan (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21 359,05 €	1 273,00 €	
Chenal du Four (délégataire)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 300,00 €	0,00 €	
Chenal du Four (maitre d'ouvrage)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	38 631,00 €	
Ploudalmézeau (délégataire)	11 176,00 €	1 544,35 €	840,77 €	0,00 €	580,10 €	
Ploudalmézeau (maitre d'ouvrage)	-	46 464,84 €	1 217,00 €	4 782,75 €	19 410,00 €	
Saint-Renan	0,00 €	0,00 €	245,00 €	2 300,00 €	10 376,00 €	
Lampaul-Ploudalmezeau	356,63 €	2 620,00 €	136,50 €	3 217,00 €	3 217,00 €	
Milizac-Guipronvel	30 507,00 €	27 429,00 €	11 928,19 €	70 100,93 €	49 266,84 €	
Non ventilé	0,00 €	0,00 €	82 905,92 €	59 545,11 €	4 312,50 €	
Total	93 164 €	129 079 €	206 485 €	278 374 €	320 992 €	

Le tableau ci-dessous récapitule les principaux renouvellements effectués en 2022.

Renouvellement sur les installations		
Secteurs	Travaux réalisés	Montant (HT)
Molène Délégataire	Renouvellement poste de télégestion	2 500,00 €
	Mise en stock sonde de niveau	1 470,00 €
Molène CCPI	Diagnostic structurel de l'impluvium	5 650,00 €
Kermorvan	Renouvellement coffret secto Kergroas Usine de Kermorvan	1 273,00 €
	Remplacement boîte de vitesse centrifugeuse Usine de Kermorvan	41 515,00 €
	Remplacement du bol et du convoyeur centrifugeuse Usine de Kermorvan	17 928,00 €
	Renouvellement des cellules HT Usine de Kermorvan	17 998,17 €
	Fiabilisation du traitement de l'air ozoneur Usine de Kermorvan	15 697,02 €
	Renouvellement des pompes 1 et 2 de refoulement vers le réservoir de Kervélédan Usine de Kermorvan	22 881,61 €

	Mise en place échelles accès soude et chlorure ferrique Usine de Kermorvan	3 275,58 €
	Renouvellement adoucisseur Usine de Kermorvan	3 528,50 €
	Renouvellement dévouteur et doseur silo de chaux Usine de Kermorvan	3 387,36 €
	Remplacement du démarreur pompe 1 vers Blancs Sablons Usine de Kermorvan	1 079,44 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Usine de Kermorvan	2 062,90 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Brendegue	14 406,44 €
	Renouvellement électrovanne-pilote arrivée BMO Réservoir Brendegue	296,96 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Brendegue	2 373,41 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Langoulouman	9 673,17 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Langoulouman	2 018,87 €
	Réfection complète de la clôture Réservoir Blanc Sablons	22 413,03 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Blanc Sablons	2 272,92 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) supresseur Le Rheun	1 497,21 €
Chenal du Four Délégitaire	Réfection complète de la clôture Réservoir de Lanildut	16 168,13 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir de Lanildut	1 702,04 €
	Aménagement du regard de comptage (trappe + barres antichute) Réservoir Kergroades	2 408,02 €
	Remplacement échelles d'accès dôme Réservoir Kergroades	1 521,06 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Kergroades	2 295,06 €
	Mise à niveau automatisme et télégestion (S4W) Usine du Traon	1 125,71 €
	Renouvellement sonde Forage Kerenneur	1 385,00 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Forage Kerenneur	1 988,28 €
	Renouvellement pompe de transit vers Kergroades Réservoir La Tour	2 823,90 €
	Renouvellement sonde de niveau + parasurtenseur Réservoir La Tour	1 931,81 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir La Tour	2 984,35 €
	Mise à niveau télégestion (S4W) Réservoir Trémazan	2 297,63 €
	Ploudalmézeau CCPI	Diagnostic structurel du château d'eau
Renouvellement menuiseries Château d'eau Ploudalmézeau		12 300,00 €
Ploudalmézeau Délégitaire	Renouvellement compteur distribution château d'eau	580,10 €
Saint-Renan	Réparation porte d'accès Château d'eau Saint-Renan	2 377,00 €
	Diagnostic structurel du château d'eau	7 999,00 €
Milizac-Guipronvel	Renouvellement débitmètre sortie usine station production PontCleau	1 128,45 €
	Renouvellement sonde de niveau forage station production Langoadec	1 160,80 €
	Renouvellement onduleur station production Langoadec	135,00 €
	Renouvellement vanne neutralite station production PontCleau	122,44 €
	Renouvellement canalisation d'eau Station production PontCleau	22 532,15 €

	Piquage injection javel château d'eau Guipronvel	23 379,00 €
	Remplacement vanne entrée Station production PontCleau	809,00 €
Lampaul-Ploudalmezeau	Réparation pompe surpresseur Lampaul-Ploudalmezeau	3 217,00 €
Non ventilé	Réparation automatismes divers	4 312,50 €

Il est à noter que dans le cadre des contrats de délégation du service public les délégataires affichent régulièrement l'enveloppe dédiée au contrat et non le réalisé dans l'année. L'audit de chacun des contrats permettra de bien identifier les contrats ayant une enveloppe de renouvellement partiellement utilisée.

3.3.3. Les investissements

➤ Investissements réalisés

Les travaux d'investissement sont effectués par la Communauté de Communes

- Investissements matériels effectués pour de la régie communautaire

Investissements pour construction Régie Communautaire	2019	2020	2021	2022	Evolution 21-22
Montant des investissements réalisés	77 067,56 €	63 426,71 €	24 204,96 €	87 472,47 €	261,38%

Les principaux investissements réalisés sur l'exercice 2022 sont :

Secteur	Investissement matériels régie	Montant (HT)
2022		
Non ventilé	Développement et mise à jour Hypervision	27 506,38 €
Non ventilé	Disqueuse	402,82 €
Non ventilé	Laser chantier	446,95 €
Non ventilé	Machine à souder PEHD + matériels	2 903,26 €
Non ventilé	Plaque vibrante pour travaux de branchements	765,00 €
Non ventilé	Tablette chef d'équipe travaux eau et assainissement	1 478,00 €
Non ventilé	Détecteur de métaux	909,00 €
Non ventilé	Machine à laver	1 369,00 €
Non ventilé	Téléphones	849,58 €
Non ventilé	Matériels et outillage divers	2 382,43 €
Non ventilé	Aménagements bureaux eau et assainissement	9 662,29 €
Non ventilé	EPI Service Eau et Assainissement	2 554,52 €
Non ventilé	Perche GPS relever Pdc et boîte de branchements	1 513,50 €
Non ventilé	Ecran interactif hypervision et SIG	1 680,00 €
Non ventilé	Informatique (pc, écrans, etc...)	856,00 €
Non ventilé	Achat véhicules + aménagements	32 193,76 €

- Investissements effectués pour la réalisation des réseaux et ouvrages d'eau potable

Etude réalisées	2020	2021	2021	2022	Evolution 21-22
Montant payés	28 159,88 €	75 525,75 €	75 525,75 €	59 442,23 €	-21,30%

Les principaux investissements réalisés sur l'exercice 2022 sont :

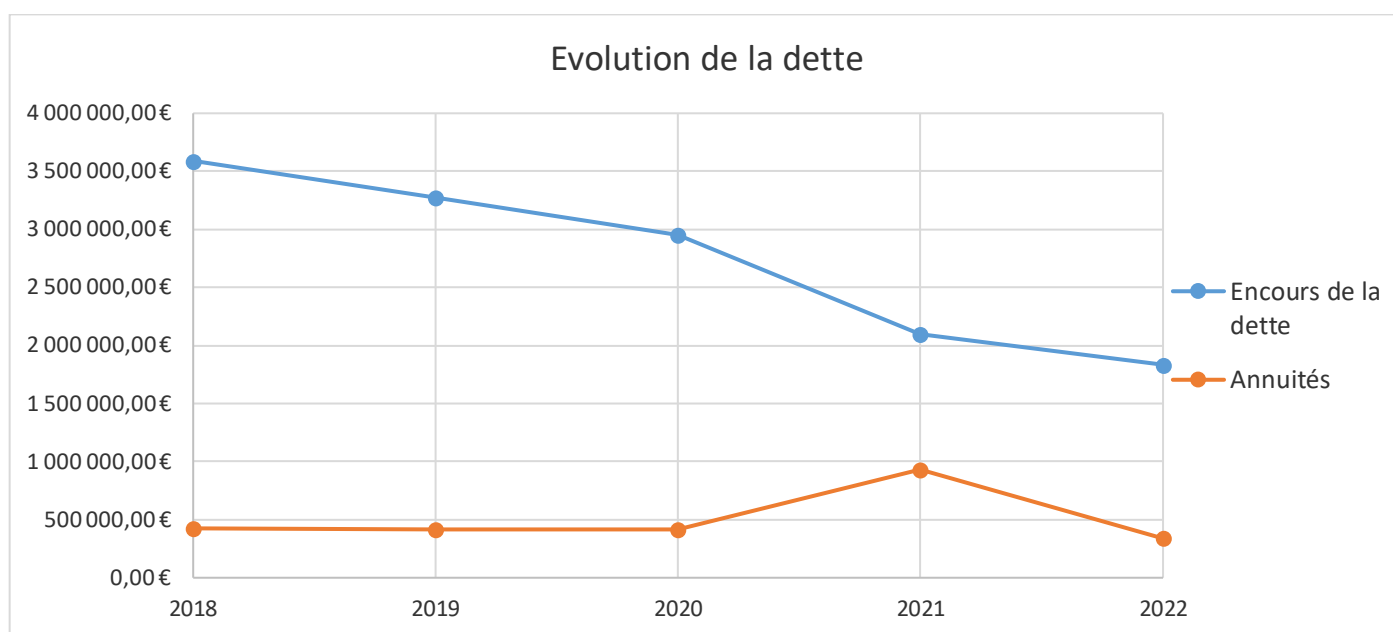
Secteur	Investissement réseau 2022	Montant
Saint-Renan	Réparation canalisation AEP zone de Kerdrioual LANRIVOARE	219,80 €
	Sous traitance Réalisation branchement ZA de Kerdrioual LANRIVOARE	6 855,00 €
	Renouvellement réseau AEP Rue de Kerborzoc à SAINT-RENAN	59 578,00 €
	Renouvellement réseau AEP Rue de Ledenes à SAINT-RENAN	31 049,00 €
	Renouvellement réseau AEP Rue de Litiry à SAINT-RENAN	22 004,00 €
	Renouvellement réseau AEP Rue de Kerzouar à SAINT-RENAN	31 142,29 €
	Sous traitance Réalisation branchement Rue Coat Manach	2 228,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 12 et 12B Rue de l'Etain	2 102,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 7B Rue de L'Etain	2 096,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 21 rue St Yves SAINT-RENAN	3 664,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 16B Rue de Plouarzel SAINT-RENAN	2 620,00 €
Ploudalmézeau	Renouvellement réseau secteur Tréompan	142 006,37 €
	Renouvellement réseau rue Lusven	1 800,00 €
	Renouvellement réseau rue Kerescat	18 928,00 €
Kermorvan	Renouvellement des compteurs d'eau*	59 160,00 €
	Renouvellement réseau Rue Dom Michel de Nobletz LE CONQUET*	80 511,00 €
	Dévoisement réseau Ilien PLOUMOGUER	41 754,00 €
	Renouvellement réseau Rue de Trohery LAMPAUL-PLOUARZEL*	80 952,00 €
	Renouvellement réseau Allée Verte LOCMARIA-PLOUZANE*	1 735,00 €
	Renouvellement réseau Kerlannou / Kervao LOCMARIA-PLOUZANE*	65 917,00 €
	Suppression double réseau Rue de Pont-Rohel / Rue Jean Colle LOCMARIA-PLOUZANE*	41 671,00 €
	Renouvellement réseau Rue St Yves PLOUGONVELIN*	556 017,00 €

	Renouvellement réseau Route de Saint-Renan PLOUARZEL*	9 054,00 €
	Renouvellement réseau rue du Bannec PLOUMOGUER	19 799,00 €
	Renouvellement réseau Allée des Petrels LOCMARIA-PLOUZANE*	1 234,00 €
	Renouvellement réseau rue Brendegué*	11 016,00 €
	Extension réseau Rue des Bosmen LE CONQUET	3 312,55 €
	Création de branchement Rue d'Armen PLOUMOGUER	104,00 €
	Renouvellement réseau Rue des Bruyères PLOUGONVELIN	2 805,00 €
	Extension réseau Lieu-dit Keribret PLOUARZEL	23 721,00 €
	Extension réseau Lieu-dit Moulin Chaneu PLOUARZEL	20 939,00 €
	Réparation branchement 10 Rue Lamennais - LE CONQUET	132,42 €
	Réparation branchement 34 Victor Martin - PLOUMOGUER	348,63 €
Chenal du Four	Renouvellement des compteurs d'eau*	21 706,00 €
	Renouvellement réseau Rue de l'Aber Ildut LANILDUT	61 571,00 €
	Renouvellement réseau Route de Kerriou LANDUNVEZ*	23 392,00 €
	Dévoisement réseau Mezou Dolvez PORSPODER*	6 071,00 €
	Renouvellement réseau Chemin de Pen Ar Pavé LANDUNVEZ	2 020,32 €
	Extension réseau Route des Linious LANILDUT	20 469,00 €
	Extension réseau Streat Kervasgouezant LANILDUT	446,70 €
Milizac-Guipronvel	Remplacement té et vannes Rue de l'Armor MILIZAC-GUIPRONVEL	
	Extension réseau lieu-dit Kerebel Nevez MILIZAC-GUIPRONVEL	14 075,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 595 rue Général De Gaulle MILIZAC-GUIPRONVEL	2 240,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 57 rue Général De Gaulle MILIZAC GUIPRONVEL	3 640,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 135 Rue de l'Armor MILIZAC GUIPRONVEL	1 922,50 €
	Sous traitance Réalisation branchement Tréleon MILIZAC GUIPRONVEL	2 054,00 €
	Sous traitance Réalisation branchement 2 Croas Ar Roué MILIZAC GUIPRONVEL	2 075,00 €
Non ventilé Régie	Mise en place compteur de sectorisation	190 177,80 €
	Réalisation plan de récolement régie	2 280,10 €
	Achat compteurs d'eau	11 759,58 €
	Réfection enrobée sur branchements régie	9 042,00 €
	Matériel réalisation branchements Régie	19 398,43 €
	Interco SEBL - BMO	5 865,00 €

3.3.4. L'évolution de la dette

➤ Etat de la dette

Endettement	2018	2019	2020	2021	2022	Evolution 2021-2022
Encours de la dette	3 590 712,00 €	3 275 146,00 €	2 952 934,00 €	2 100 700,00 €	1 834 805,00 €	-12,66%
Annuités	423 301,00 €	417 752,00 €	412 735,00 €	931 862,00 €	338 535,00 €	-63,67%
Dont intérêts hors ICNE	111 416,00 €	102 186,00 €	90 935,00 €	79 628,00 €	72 640,00 €	-8,78%
Dont capital	311 885,00 €	315 566,00 €	321 800,00 €	852 234,00 €	265 895,00 €	-68,80%



ANNEXES

- Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance
- Annexe II : Indice de connaissance patrimoniale par secteur
- Annexe III : Pyramides âges des compteurs par secteur
- Annexe IV : Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable
- Annexe V : Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Annexe I : Méthode de calcul des indicateurs de performance

1. **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action	20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours
40 % : avis de l'hydrogéologue rendu	50 % : dossier déposé en préfecture
60 % : arrêté préfectoral en place, travaux terminés	80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place)
100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable par le service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable. (Arrêté du 2 mai 2007)
2. **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : la valeur de cet indice est comprise entre 0 et 102, avec le barème suivant :
 - 10 points : Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable.
 - 5 points : Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux

Les 15 points ci-dessus doivent être obtenus avant que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :

 - + 15 : informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau)
 - + 15 : connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations
 - + 10 : localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes
 - + 10 : Dénombrement des branchements pour chaque tronçon du réseau (nombre de branchements entre deux regards de visite)
 - + 10 : inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique
 - + 10 : inventaire secteurs de recherche de pertes eau
 - + 10 : Inventaire pompes et équipements électromécaniques
 - + 10 : localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)
 - + 10 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux
 - + 10 : mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation

Les grands ouvrages – réservoir, stations de traitement, pompages... – ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice. (Arrêté du 2 mai 2007)
3. **Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable** : Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte. Calcul : $(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au } 31/12/N) \times 100$
4. **Rendement du réseau de distribution** : le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé. Le rendement est exprimé en pourcentage. (Arrêté du 2 mai 2007)
5. **Indice linéaire de pertes en réseau** : l'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour. (Arrêté du 2 mai 2007)
6. **Indice linéaire des volumes non comptés** : l'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour. (Arrêté du 2 mai 2007)
7. **Taux de conformité aux paramètres microbiologiques** : nombre de prélèvements microbiologiques conformes / nombre de prélèvements microbiologiques réalisés.
Taux de conformité aux paramètres physico-chimiques : Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / nombre de prélèvements physico-chimiques réalisés.
 Les conformités sont appréciées relativement aux limites de qualité fixées dans les textes réglementaires en vigueur pour le contrôle sanitaire. Pour les services desservant moins de 5000 habitants et produisant moins de 1000 m³/jour sont indiqués le nombre de prélèvements conformes et le nombre de prélèvements total, (d'après l'arrêté du 2 mai 2007)
8. **Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées** : nombre de coupures d'eau, par millier d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24h à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures ne sont pas prises en compte. (Arrêté du 2 mai 2007)
9. **Taux de réclamations** : ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en œuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. (Arrêté du 2 mai 2007).
10. **Taux d'impayés** : il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voies

Navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. (Arrêté du 2 mai 2007)

- 11. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés :** Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle. Calcul : Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / nombre total d'ouvertures X 100.

Annexe II : Indice de connaissance patrimoniale par secteur

P 103.2 B - EX SYNDICAT DE KERMORVAN - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1-PLAN RESEAU -	2-PROCEDURE MAJ	3-INVENTAIRE RESEAU	4 - MISE A JOUR	5 - % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6-AGE: DATE OU PERIODE	7 - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8 - INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9 - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10- CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11 - RECHERCHES DE FUTES	12 - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENO UV	13 - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14-MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5	5	5	15	0	10	7	10	0	0	10	5	87
POINTS MAXI	10	5	5	5	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - EX SYNDICAT CHENAL DU FOUR - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RE NOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEPEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	7		5	15	0	10	7	10	0	0	10	5	84
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - MOLENE- INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RE NOUV	13° - PLAN DE RENNOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENNOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	7		5	15	0	0	7	0	0	0	0	0	49
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - LAMPAUL-LOUDALMEZEAU - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)									TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249		
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION		
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS		
POINTS	10	5	5		5	10	0	0	3	3	0	2	2	5	50	
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120	

P 103.2 B - MILIZAC-GUIPRONVEL - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50% DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5		5	10	0	0	3	3	0	2	2	5	50
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - PLOUDALMEZEAU - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

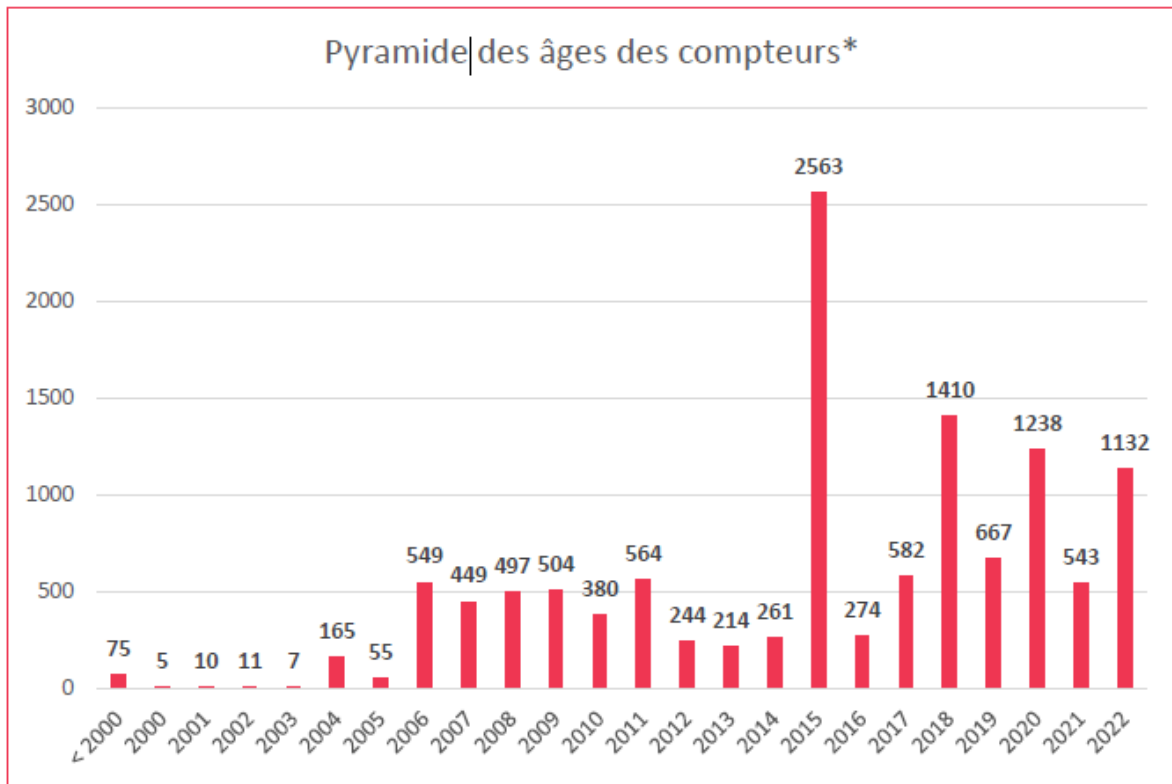
TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1 ^{er} -PLAN RESEAU -	2 ^e -PROCEDURE MAJ	3 ^e -INVENTAIRE RESEAU	4 ^e - MISE A JOUR	5 ^e - % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6 ^e -AGE: DATE OU PERIODE	7 ^e - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8 ^e - INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9 ^e - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10 ^e CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11 ^e - RECHERCHES DE FUITES	12 ^e - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13 ^e - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14 ^e MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTENCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMPTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50%DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	0	5		5	0	0	5	0	0	0	0	0	5	10
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

P 103.2 B - SAINT-RENAN - INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

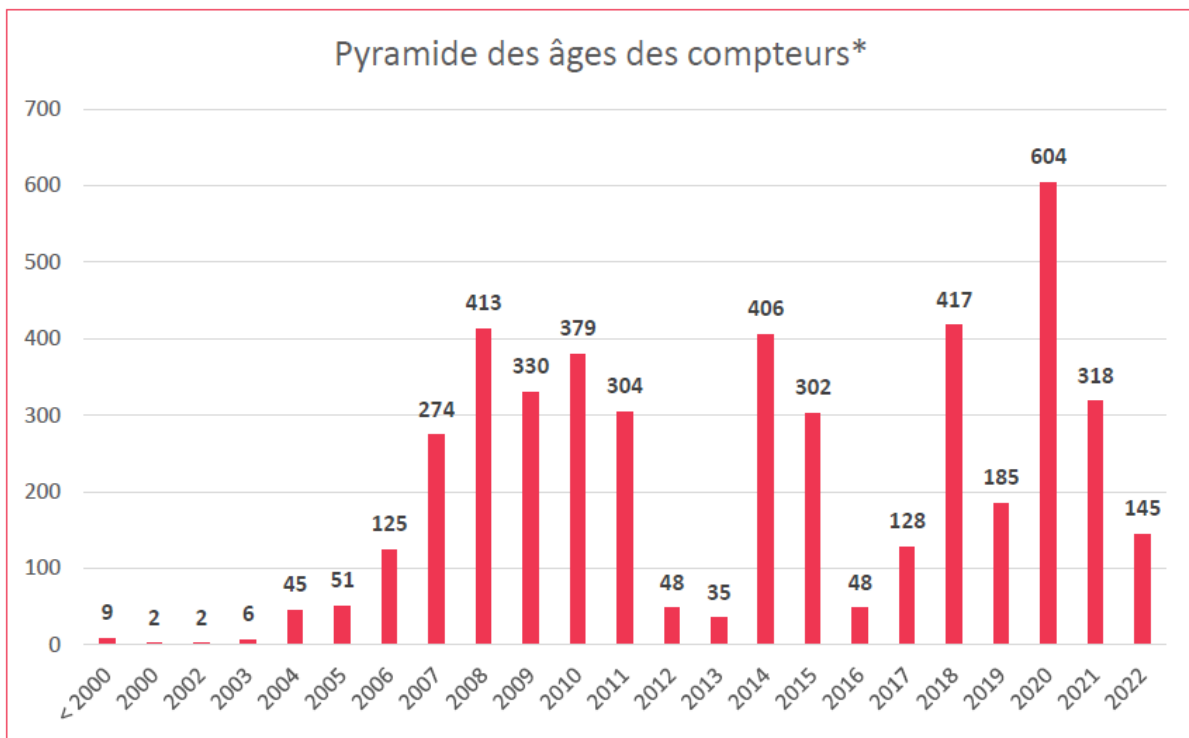
TITRE	A - PLANS DE RESEAU (15 pts)		B - INVENTAIRE DES RESEAUX (30 pts)				C - AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75PTS)								TOTAL
	VP 236	VP 237	VP 238	VP 239	VP 240	VP 241	VP 242	VP 243	VP 244	VP 245	VP 246	VP 247	VP 248	VP 249	
	1°-PLAN RESEAU -	2°-PROCEDURE MAJ	3°-INVENTAIRE RESEAU	4°- MISE A JOUR	5°- % RESEAU AVEC Ø & MATERIAUX	6°-AGE: DATE OU PERIODE	7° - OUVRAGES ANNEXES (RV,PI, VENTOUS, PURGES) & SERVITUDE	8°- INVENTAIRE DES POMPES ET DES EQUIPEMENTS	9° - LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	10° CARACTERISTIQUE BRANCHEMENTS	11° - RECHERCHES DE FUITES	12° - INVENTAIRE AUTRE INTER RESEAU:REPA,RENOUV	13° - PLAN DE RENOUVELLEMENT	14°MODELISATION	
DEFINITIONS	EXISTANCE DE PLAN RESEAUX TPT ET DISTRI + OUVRAGES, COMPTEURS GÉNÉRAUX	DÉFINITION D'1 PROCÉDURE DE MISE À JOUR DES PLANS AU MOINS ANNUELLE	EXISTENCE D'1 INVENTAIRE RESEAU AVEC Ø, MATERIAU, CLASSE DE PRECISION	MISE A JOUR DU PLAN ET DE L'INVENTAIRE	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO Ø & MATERIAU	INVENTAIRE RESEAU PROPORTION DE L'INFO SUR L'AGE	ACCESSOIRES & SERVITUDE	EXISTENCE INVENTAIRE POMPE ET EQU ELECTROMECA + MAJ ANNUELLE DE L'INVENTAIRE	LE PLAN DES RESEAU MENTIONNE LA LOCALISATION DES BRANCHEMENTS	INFO : REFERENCE, DATE DE POSE DU COMTEUR	PERTE D'EAU SECTEURS DE RECHERCHE DATE ET REPARATION	LOCALISATION AUTRES INTERVENTIONS (réparations, purges, renouvellement)	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 PROGRAMME PLURIANNUEL DE RENOUVELLEMENT CANA	EXISTENCE ET MISE EN OEUVRE D'1 MODELISATION DE RESEAU SUR 50%DU LINEAIRE AU MONS	
POINTS	10	5	5		5	10	0	0	3	3	0	2	2	5	50
POINTS MAXI	10	5	10		5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120

Annexe III : Pyramides âges des compteurs par secteur

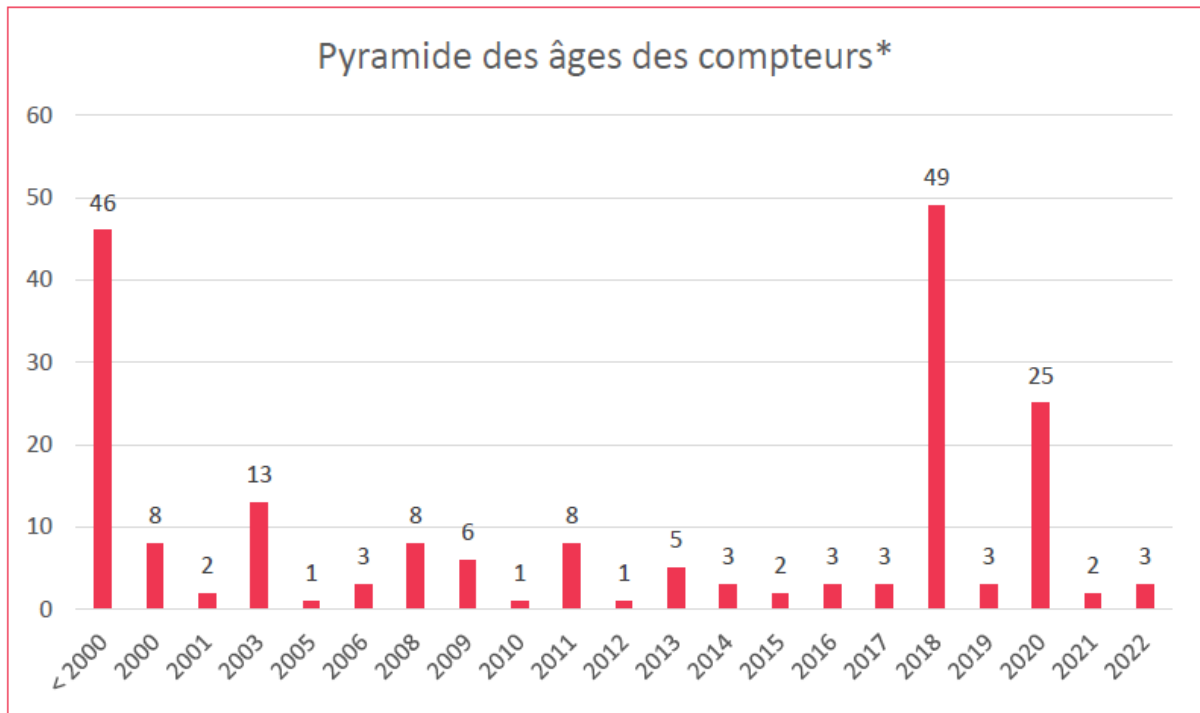
Ex Kermorvan



Ex Chenal du Four



Île de Molène

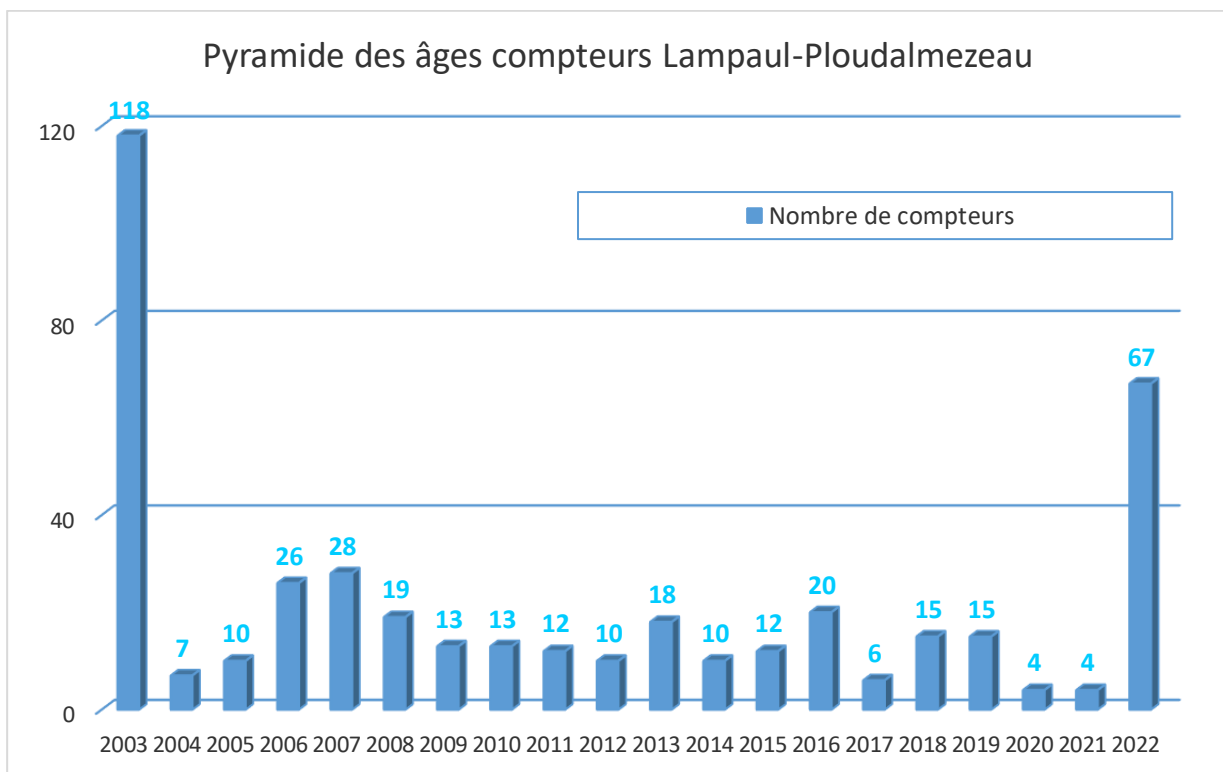


Commune de Ploudalmézeau

Non transmise par le délégataire.

Commune de Lampaul-Ploudalmézeau

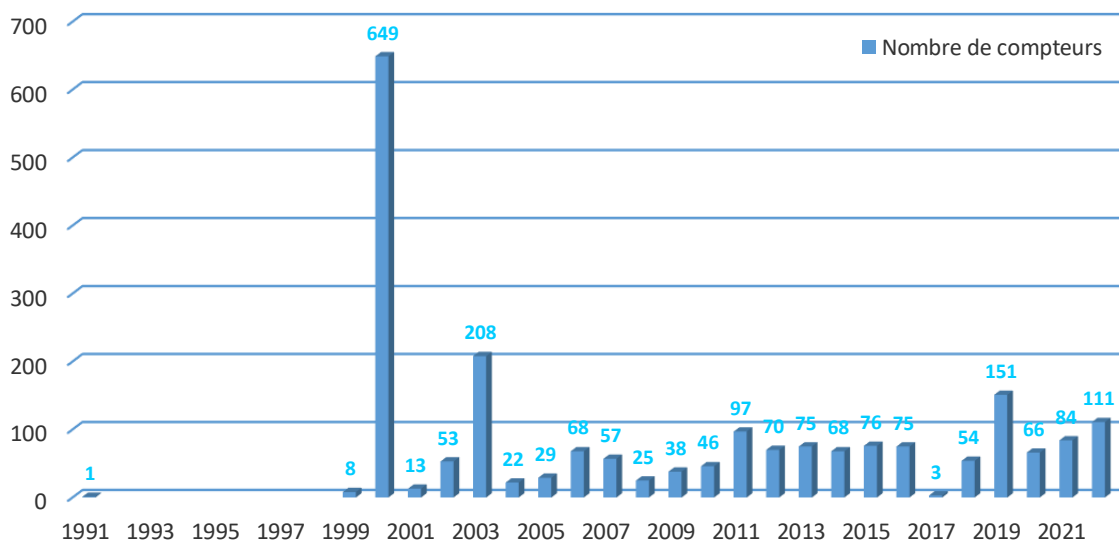
	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 025	Ø 030	Ø 040	Ø 060	TOTAL
2003	1	52	54	1	9	1		118
2004		2	5					7
2005		2	7				1	10
2006		5	20	1				26
2007		5	23					28
2008		10	9					19
2009	1	9	2		1			13
2010		5	8					13
2011		1	11					12
2012		3	7					10
2013		5	13					18
2014		2	8					10
2015		2	8	1	1			12
2016		8	10	1	1			20
2017		2	4					6
2018		15						15
2019		14	1					15
2020	1	2	1					4
2021		4						4
2022		65	2					67
TOTAL	3	213	193	4	12	1	1	427



Commune de Milizac-Guipronvel

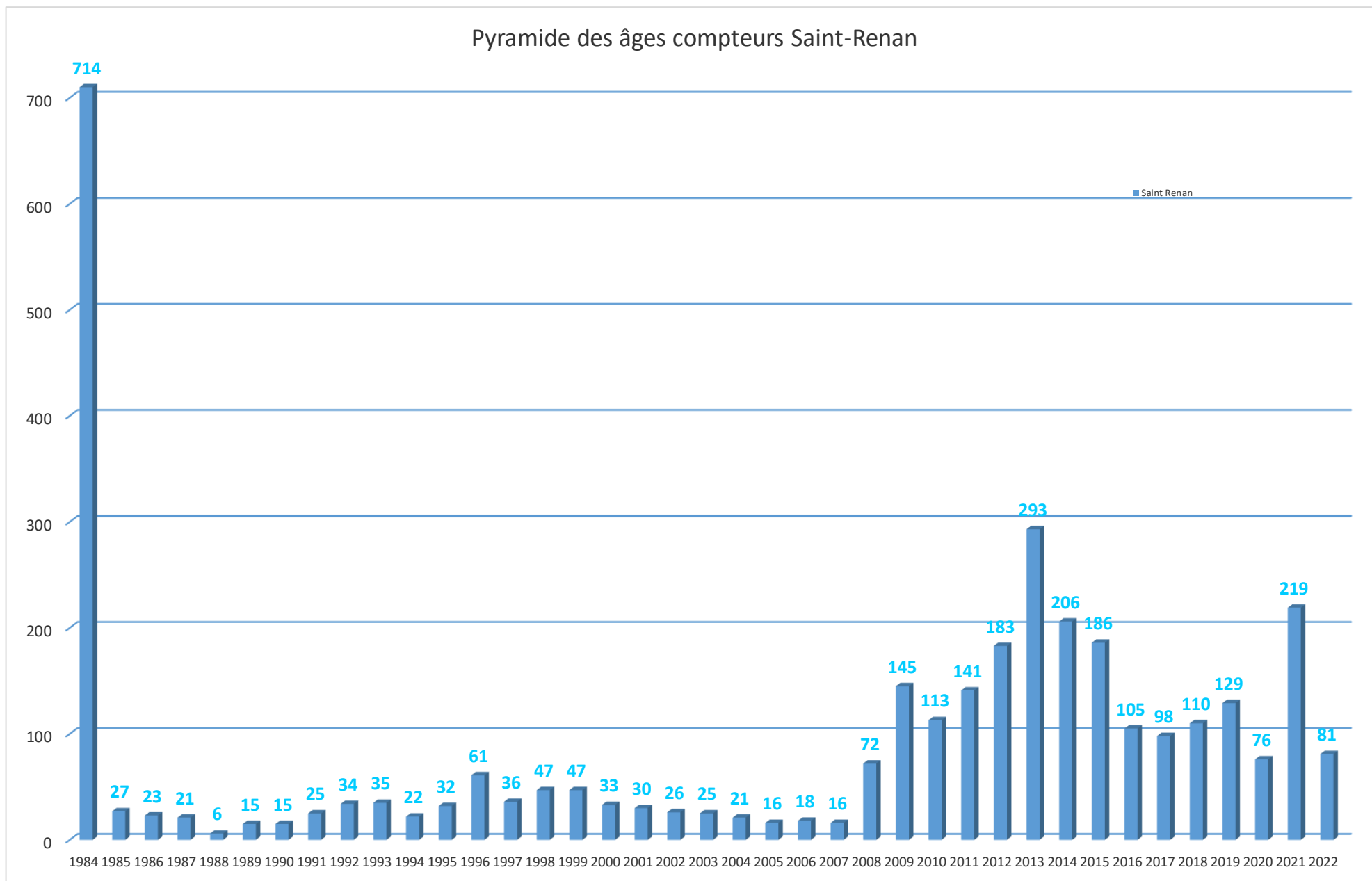
	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 040	TOTAL
1991		1			1
1999		8			8
2000	21	627	1		649
2001	3	10			13
2002	3	50			53
2003	7	200		1	208
2004	1	21			22
2005	2	27			29
2006		68			68
2007	1	56			57
2008		25			25
2009		38			38
2010		46			46
2011	1	96			97
2012	3	67			70
2013	22	53			75
2014	4	64			68
2015	4	70	2		76
2016	3	72			75
2017		3			3
2018	1	51	1	1	54
2019	5	134	10	2	151
2020	7	49	9	1	66
2021	1	71	10	2	84
2022		99	12		111
TOTAL	89	2006	45	7	2147

Pyramide des âges compteurs Milizac-Guipronvel



Commune de Saint-Renan

	Ø 00	Ø 015	Ø 020	Ø 025	Ø 30	Ø 32	Ø 040	TOTAL
1984	47	659	6		1		1	714
1985		27						27
1986	2	21						23
1987	2	19						21
1988	1	5						6
1989	3	12						15
1990		15						15
1991	1	24						25
1992	4	30						34
1993	2	33						35
1994	1	21						22
1995	1	31						32
1996	8	52					1	61
1997	1	35						36
1998	2	44			1			47
1999		47						47
2000		27			6			33
2001		29			1			30
2002		25					1	26
2003		25						25
2004		21						21
2005		15	1					16
2006		11	1				6	18
2007		12	3				1	16
2008	1	57	13	1				72
2009	1	8	131	1		4		145
2010		7	99	1		6		113
2011		90	48	3				141
2012		128	53	2				183
2013	1	210	75	2	1		4	293
2014	3	199	3				1	206
2015	2	174	9				1	186
2016		98	5	1			1	105
2017		97			1			98
2018	1	106		2			1	110
2019	3	121	3		2			129
2020	5	64	5	2				76
2021	1	208	8				2	219
2022	2	76	1				2	81
TOTAL	95	2883	464	15	13	10	22	3502



Annexe IV : Synthèse de l'ARS sur la qualité de l'eau potable

Commune de Lampaul-Ploudalmezeau



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU (RUELLOU)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 7 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la PAYS D'IROISE COMMUNAUTE. L'eau distribuée dans l'unité LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU (RUELLOU) est un mélange de l'eau traitée à la station de Ruellou, provenant du captage d'eau souterraine de Poulloc (à Saint-Pabu), et de l'eau produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, prélevée dans l'Aber Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
CAPTAGE POULLOC	Procédure terminée (captage public)	22/11/2003	13/11/2009
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

7 analyses conformes sur
7 réalisées

dureté :

TH moyen de 11 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 42 mg/L
teneur moyenne : 39 mg/L

pesticides :

0 analyse conforme sur 6 réalisée à la mise en distribution au réservoir de Ruellou (Saint-Pabu)

Substances en dépassement :
ESA-métolachlore, Glyphosate et AMPA

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception des paramètres ESA-métolachlore, glyphosate et AMPA. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Commune de Milizac-Guipronvel (Réservoir de Guipronvel)



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : GUIPRONVEL (BAS-LÉON)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution, 7 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.
L'eau distribuée dans l'unité GUIPRONVEL (BAS-LEON) est produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, à partir de l'eau prélevée dans l'Aber Wrach'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

7 analyses conformes sur 7 réalisées

dureté :

TH moyen de 13 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

7 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 7 réalisées
teneur maximale : 35 mg/L
teneur moyenne : 26 mg/L

pesticides :

9 analyses conformes sur 12 réalisées à la mise en distribution à l'usine du Syndicat du Bas-Leon
Substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laisser couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Commune de Milizac-Guipronvel (Réservoir de Milizac)



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : MILIZAC (KERVALAN)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **15** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.
L'eau distribuée dans l'unité MILIZAC (KERVALAN) est un mélange de l'eau traitée à la station de Kervalan, provenant des forages de Pont-Cléau et Langoedec à MILIZAC, et de l'eau produite par le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, prélevée dans l'Aber Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
FORAGE LANGOADEC	Procédure terminée (captage public)	25/03/2011	13/12/2012
FORAGE PONT-CLEAU	Procédure terminée (captage public)	03/03/1995	13/12/2012
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur 15 réalisées

dureté :

TH moyen de 11 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

15 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 15 réalisées
teneur maximale : 20 mg/L
teneur moyenne : 18 mg/L

pesticides :

1 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution
Limite de qualité : 0,1 µg/l par substance

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée à Milizac a présenté en 2021 une bonne qualité, à l'exception d'une non-conformité bactériologique ponctuelle, pour laquelle des dispositions immédiates ont été mises en oeuvre pour rétablir la qualité de l'eau. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres mesurés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

signé

Julien CHARBONNEL

Commune de Saint-Renan



Quimper le 05/05/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE

Unité de distribution : SAINT-RENAN (KERLÉGUER)

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **16** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **PAYS D'IROISE COMMUNAUTE**.

L'eau distribuée dans l'unité SAINT-RENAN (KERLEGUER) est produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

16 analyses conformes sur
16 réalisées

dureté :

TH moyen de 12 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

16 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 16 réalisées
teneur maximale : 25 mg/L
teneur moyenne : 20 mg/L

pesticides :

2 analyses conformes sur 10 analyses réalisées l'usine de Kerleguer (Brest Métropole)

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Stagné

Julien CHARBONNEL

Ex Chenal du Four



Quimper le 05/05/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : KERGOADES (KERLEGUER)

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 11 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**.
L'eau distribuée dans l'unité KERGOADES (KERLEGUER) soit Brélès, Plourin et Lanildut en été, est produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

11 analyses conformes sur
11 réalisées

dureté :

TH moyen de 12 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

11 analyses conformes à la
limite de qualité de 50 mg/l
sur 11 réalisées
teneur maximale : 25 mg/L
teneur moyenne : 20 mg/L

pesticides :

2 analyses conformes sur 10
analyses réalisées l'usine de Kerleguer (Brest Métropole)

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,



Julien CHARBONNEL

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : TRAON_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **14** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par **SPL EAU DU PONANT**. L'eau de l'unité TRAON alimentant Landunvez, Porspoder et Lanildut en hiver, est un mélange de l'eau traitée à la station de Traon, provenant du captage du Traon et du forage de Kerenneur (à Landunvez), et de l'eau produite par l'usine de traitement de Kerleguer (de Brest Métropole), à partir de l'eau prélevée dans la rivière Penfeld.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
CAPTAGE TRAON	Procédure en cours	15/06/2011	
FORAGE KERENNEUR	Procédure en cours	30/12/2010	
PRISE D'EAU KERLEGUER	Procédure terminée (captage public)	30/04/2007	28/11/2011

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur
14 réalisées

dureté :

TH moyen de 15 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrate :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 44 mg/L
teneur moyenne : 36 mg/L

pesticides :

0 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution

substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Ex Kermorvan



Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : KERMORVAN_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 40 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**. L'eau de l'unité KERMORVAN alimentant Le Conquet, Lampaul-Plouarzel, Plouarzel, Ploumoguier, Trébabu, Plougonvelin et partiellement Locmaria-Plouzané (Porsmilin et Trégana), est produite par l'usine de traitement de Kermorvan (à Trebabu), à partir de l'eau prélevée dans la retenue d'eau de Kermorvan.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERMORVAN	Procédure en cours de révision	26/08/1984	02/09/1987

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

31 analyses conformes sur 31 réalisées

dureté :

TH moyen de 18 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

31 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 31 réalisées
teneur maximale : 41 mg/L
teneur moyenne : 22 mg/L

pesticides :

1 analyses conformes sur 5 analyses réalisées à la mise en distribution
substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : BREDEGUE_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, 14 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**. L'eau distribuée dans l'unité BREDEGUE alimentant Locmaria-Plouzané, (à l'exception des secteurs de Porsmillin et Trégana) est un mélange de l'eau produite par l'usine de traitement de Kermorvan (à Trebabu), à partir de l'eau prélevée dans la retenue d'eau de Kermorvan avec l'eau distribuée dans l'unité de Petit-Paris de Brest Métropole.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU KERMORVAN	Procédure en cours de révision	26/08/1984	02/09/1987
PRISE D'EAU PONT-AR-BLED	Procédure terminée (captage public)	18/07/2013	19/08/2016
PRISE D'EAU COSTOUR	Procédure terminée (captage public)	12/12/2009	19/03/2014
PRISE D'EAU MOULIN DE KERHUON	Procédure terminée (captage public)	12/12/2009	19/03/2014

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur 14 réalisées

dureté :

TH moyen de 17 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 38 mg/L
teneur moyenne : 24 mg/L

pesticides :

1 analyse conforme sur 1
analyse réalisée à la mise en distribution

autres paramètres :

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,



Julien CHARBONNEL

Commune de Ploudalmézeau



Quimper le 13/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTÉ - Gestion SUEZ

Unité de distribution : PLOUDALMEZEAU (BAS-LÉON)

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en distribution, 14 échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la SUEZ EAU FRANCE.

L'eau distribuée à Ploudalmézeau est produite par l'usine du syndicat du Bas-Leon, à Kernilis, et prélevée dans la rivière Aber-Wrac'h.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
PRISE D'EAU BANNIGUEL	Procédure terminée (captage public)	06/05/2003	31/05/2006

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

14 analyses conformes sur
14 réalisées

dureté :

TH moyen de 13 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

14 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 14 réalisées
teneur maximale : 35 mg/L
teneur moyenne : 25 mg/L

pesticides :

9 analyses conformes sur 12 analyses réalisées à la mise en distribution à l'usine du Bas-Leon
substance en dépassement : ESA-métolachlore

autres paramètres :

L'eau distribuée est parfois agressive vis-à-vis des métaux.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés, à l'exception du paramètre ESA-métolachlore. Les non-conformités observées n'ont pas été de nature à induire de risque pour la santé du consommateur.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,



Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laissez couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laissez couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses de contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.santé.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Île de Molène



Quimper le 01/06/2022

Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2021

PAYS D'IROISE COMMUNAUTE - Gestion Eau du Ponant

Unité de distribution : MOLENE_

Dans le cadre du contrôle sanitaire, il a été prélevé, en production et en distribution, **10** échantillons d'eau qui ont été analysés par le laboratoire LABOCEA, agréé par le Ministère de la Santé.

organisation de la distribution, origine de l'eau et protection

La gestion de la distribution est assurée par la **SPL EAU DU PONANT**.

L'eau traitée et distribuée sur l'ILE MOLENE provient essentiellement de l'eau de pluie récupérée par l'impluvium, avec, en appoint, des eaux souterraines prélevées par trois forages.

Nom du captage	Protection	avis de l'hydrogéologue	arrêté préfectoral
IMPLUVIUM	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F1 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F2 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008
FORAGE F3 MOLENE	Procédure terminée (captage public)	27/03/2006	29/12/2008

qualité de l'eau distribuée

bactériologie :

10 analyses conformes sur
10 réalisées

dureté :

TH moyen de 15 °f
eau peu calcaire

fluor :

l'eau est généralement pauvre en fluor (moins de 0,5 mg/l en moyenne). Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé.

nitrates :

10 analyses conformes à la limite de qualité de 50 mg/l sur 10 réalisées
teneur maximale : 42 mg/L
teneur moyenne : 24 mg/L

pesticides :

aucune analyse réalisée en 2021 à la mise en distribution

autres paramètres :

Non-respect de la référence de qualité de 2 mg/l pour le carbone organique total dans 8 analyses sur 10 - concentration maximale 5 mg/l.

conclusion sanitaire

L'eau distribuée a présenté une bonne qualité bactériologique. Elle a été conforme aux limites de qualité pour les autres paramètres recherchés.

Pour le directeur général, et par délégation,
Le responsable du département santé-environnement,

Signé

Julien CHARBONNEL

Si la saveur ou la couleur de l'eau du robinet présente un aspect inhabituel, signalez-le à votre distributeur d'eau (coordonnées sur facture).

L'eau n'aime pas stagner !
Après quelques jours d'absence : laisser couler l'eau avant de la boire.

PLOMB :
Dans les immeubles anciens susceptibles d'être équipés de canalisations en plomb, laisser couler l'eau systématiquement avant de la consommer.

Un rapport annuel détaillé est établi par l'ARS : vous pouvez le consulter en mairie.

Les résultats des analyses du contrôle sanitaire effectuées sur le réseau de distribution sont consultables sur internet à l'adresse suivante : www.eaupotable.sante.gouv.fr

EXIGENCES DE QUALITE :
Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur.

Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

RADON :
le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle formé à partir du radium présent dans le sol. Etant soluble, une part du radon formé dans le sol se dissout dans l'eau souterraine exploitée pour la production d'eau potable. Entre la référence de qualité (100 Bq/l) et la limite de qualité (1000 Bq/l), la consommation d'eau ne présente pas de risque.

PESTICIDES / METABOLITES
Le contrôle sanitaire 2021 intègre des paramètres supplémentaires pour tenir compte de l'évolution des connaissances et des usages sur la région Bretagne.

Annexe V : Notice d'information de l'Agence de l'Eau

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

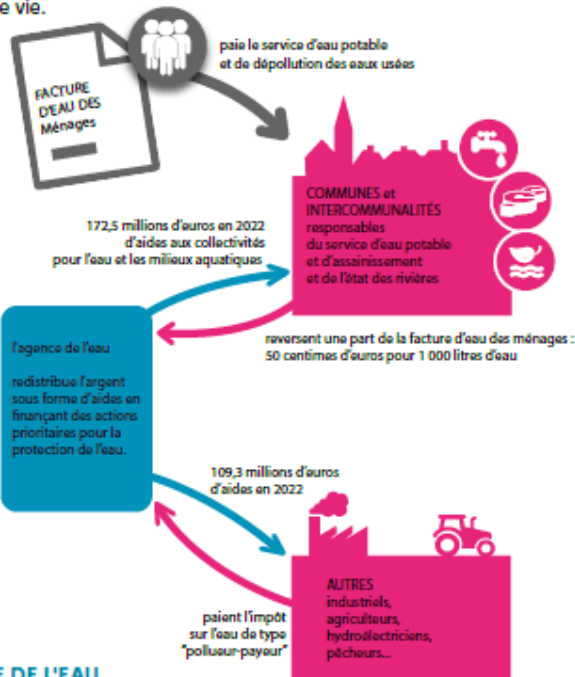
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (logés - données agrégées disponibles - 2018).

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_vfdoamp4



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.131, impose à **l'eau maître ou à l'eau président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public. (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. L'eau maître ou l'eau président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'Agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > **des réponses à vos questions** : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/ppqvos-questions>

Ed. mars 2023

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

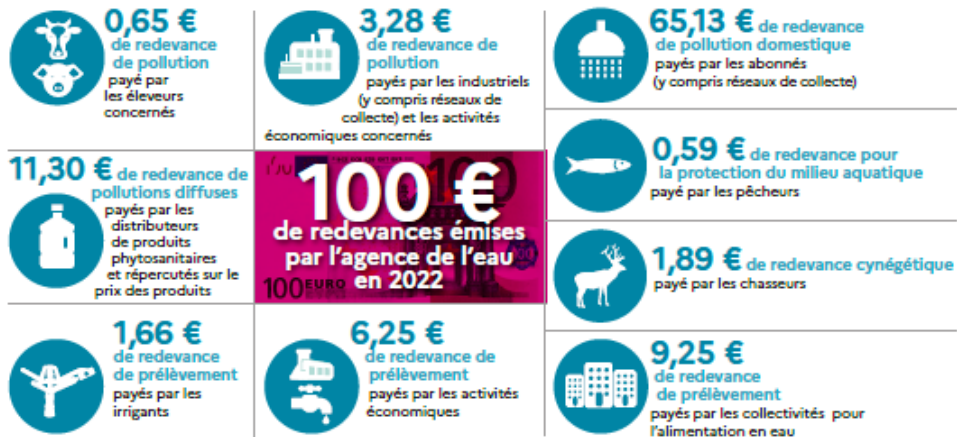
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 374 millions d'euros dont plus de 243 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



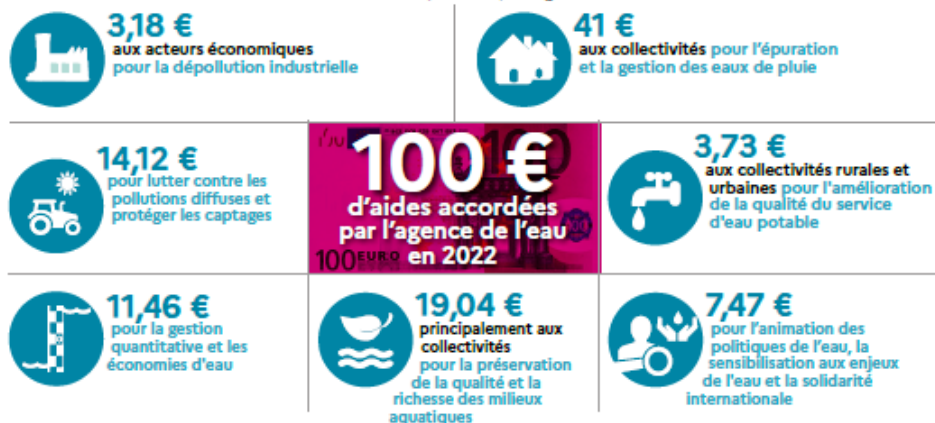
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2022, près de 107 millions d'euros d'aides, soit 40 % des aides de l'agence de l'eau Loire-bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

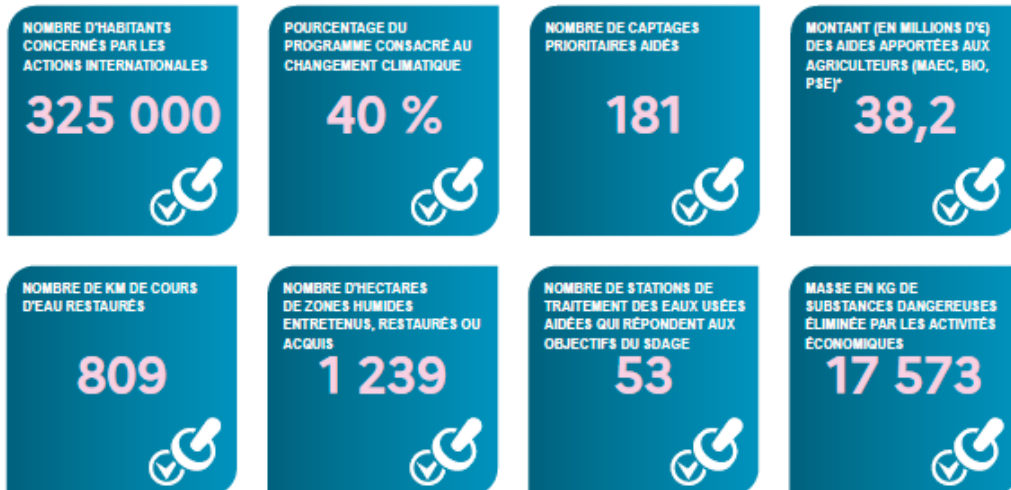
2

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 40 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2022 :

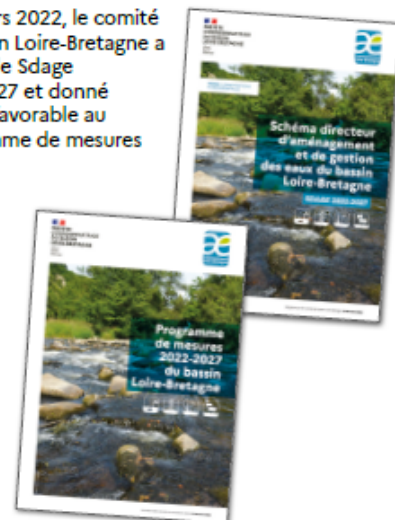
- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 100 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 270 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 3 mars 2022, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique
Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keria - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

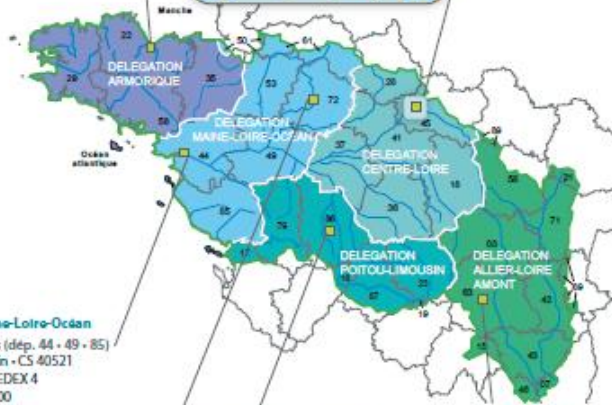
Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan
→ Site de Nantes (dép. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dép. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr


Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goëlette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud - CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité 
de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Nouveaux podcasts

→ bit.ly/Podcasts-Eau

Retrouvez toutes les ressources sur le site
<https://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau>





Pays d'Iroise Communauté / Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh
Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré / Takad Kerdriwal- CS 10078 - 29290 Lañriware
Tél. : 02 98 84 28 65
Email / postel : accueil@ccpi.bzh - www.pays-iroise.bzh